
Ville de Pontarlier



Délibérations et annexes

Conseil Municipal du 1 mars 2023 - 20h00

Séance n°01

Sur convocation du Conseil en date du 23 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pontarlier s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville à Pontarlier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GENRE Patrick, Maire.

En présence de :

M. GENRE Patrick, M. GROSJEAN Jean-Marc, Mme HERARD Bénédicte, M. GUINCHARD Bertrand, Mme GUYON Olivia, M. CHAUVIN Didier, Mme THIEBAUD-FONCK Daniella, M. BESSON Philippe, Mme LEROUX Alexandra, M. DEFRASNE Daniel (à partir de l'affaire 10), M. PRINCE Jacques, Mme SCHMITT Michelle, Mme VIEILLE Marielle, Mme OUDOTTE Murielle, Mme JACQUET Valérie, Mme GABELLI Corinne, M. BEDOURET Patrick, Mme TINE Cécile, M. BAVEREL Arnaud, Mme BALLYET Anne-Lise, M. FRELET Pierre-Yves, M. GAUTHIER Anthony, M. BAVEREL Dominique, M. VOINNET Gérard, M. GUINOT Gérard, Mme DROZ-BARTHOLET Martine, M. TOULET Julien, M. FRENOIS Gilles, M. MOYSE Xavier.

Absents excusés :

Mme VIEILLE-PETIT Fabienne, M. LAURENCE Hervé, Mme APPERCE Emeline, M. DEFRASNE Daniel (jusqu'à l'affaire 9), M. VIVOT Romuald.

Procurations :

M. DEFRASNE Daniel	à	M. GENRE Patrick
M. VIVOT Romuald	à	M. BEDOURET Patrick

Monsieur GENRE ouvre la séance en procédant à l'appel des membres de l'assemblée. Il indique que le quorum est atteint et il sollicite un secrétaire de séance.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. M. Anthony GAUTHIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Affaire n°1 : Modification du tableau des effectifs

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

1/ Direction des Ressources Internes et du Matériel

A la suite du départ d'un agent en retraite et de son remplacement au sein du Pôle Conciergerie, il convient de mettre en adéquation le tableau des effectifs :

Poste	Quotité du poste	Poste supprimé	Poste créé
Conciergerie Complexe des Capucins	Temps complet	Agent de maitrise	Adjoint technique

Emploi : Agent de maitrise :

- ancien effectif à temps complet : 19
- nouvel effectif à temps complet : 18

Emploi : Adjoint technique :

- ancien effectif à temps complet : 35
- nouvel effectif à temps complet : 36.

2/ Direction des Affaires Culturelles

Le recrutement sur le poste du Directeur ayant abouti, il est proposé de supprimer un poste d'attaché territorial, à plein temps et de créer un poste d'attaché principal de conservation, à plein temps.

Emploi : Attaché territorial :

- ancien effectif à temps complet : 2
- nouvel effectif à temps complet : 1

Emploi : Attaché principal de conservation

- ancien effectif à temps complet : 1
- nouvel effectif à temps complet : 2.

3/ Direction de la Citoyenneté

A la suite de différents mouvements de personnel, il est proposé de modifier le tableau de effectifs de la manière suivante :

Poste	Quotité du poste	Poste supprimé	Poste créé
Responsable Police Municipale	Temps complet	Responsable de Police municipale	Brigadier-chef principal
Référent ordre public, Cimetières et Elections	Temps complet	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe

Emploi : Responsable de police municipale :

- ancien effectif à temps complet : 1
- nouvel effectif à temps non complet : 0

Emploi : Brigadier-chef principal :

- ancien effectif à temps complet : 3
- nouvel effectif à temps complet : 4

Emploi : Rédacteur principal de 2^{ème} classe :

- ancien effectif à temps complet : 2
- nouvel effectif à temps complet : 1

Emploi : Rédacteur principal de 1^{ère} classe :

- ancien effectif à temps complet : 3
- nouvel effectif à temps complet : 4.

Par ailleurs, à la suite de la mutation d'un agent qui était en position de détachement au sein de notre collectivité, il convient de supprimer un poste de Responsable de Police Municipale principal de 1^{ère} classe.

Emploi : Responsable de police municipale principal de 1^{ère} classe :

- ancien effectif à temps complet : 1
- nouvel effectif à temps non complet : 0.

Enfin, pour renforcer l'équipe du Cimetière durant la saison estivale, il est proposé de créer 1 poste d'adjoint technique saisonnier, à temps complet, à compter de la mi-avril et jusqu'au 31 octobre 2023.

4/ Direction des Activités Sportives et de la Vie Associative

A la suite de différents mouvements de personnel et pour faire face à la volonté de renforcer l'offre sportive de la Ville de Pontarlier, il est proposé de modifier le tableau de effectifs de la manière suivante :

Poste	Quotité du poste	Poste supprimé	Poste créé
Responsable des structures et Equipements Sportifs	Temps complet	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Rédacteur territorial
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives	Temps complet		Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2 ^{ème} classe

Si les emplois créés ne peuvent être pourvus par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel en raison de vacance d'un poste ne pouvant être pourvu par un titulaire pour exercer les fonctions susmentionnées. La rémunération est fixée respectivement sur la base de la grille indiciaire de rédacteur territorial entre l'indice brut 389 et l'indice brut 597 et la grille d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe entre l'indice brut 401 et l'indice brut 638, et ce compte tenu des fonctions, de la qualification requise pour leur exercice, du diplôme et de l'expérience de l'agent. Ils bénéficieront des primes afférentes aux grades mentionnés.

Les candidats devront justifier le cas échéant du diplôme d'état correspondant et/ou d'une expérience professionnelle réussie sur poste similaire.

Emploi : Rédacteur principal de 1^{ère} classe :

- ancien effectif à temps complet : 4
- nouvel effectif à temps complet : 3

Emploi : Rédacteur Territorial :

- ancien effectif à temps complet : 6
- nouvel effectif à temps complet : 7

Emploi : Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe :

- ancien effectif à temps complet : 4
- nouvel effectif à temps complet : 5.

Enfin à la suite d'une réussite à concours, il est proposé de supprimer un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe et de créer un poste de conseiller des activités physiques et sportives.

Emploi : Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe :

- ancien effectif à temps complet : 5
- nouvel effectif à temps complet : 4

Emploi : Conseiller territorial des activités physiques et sportives :

- ancien effectif à temps complet : 0
- nouvel effectif à temps complet : 1.

5/ Direction Voirie et Espaces publics

A la suite du départ d'un agent, il s'avère nécessaire de modifier le tableau des effectifs, en supprimant un poste d'agent de maitrise principal, à temps complet et de créer un poste d'adjoint technique, à temps complet.

Emploi : Agent de maitrise principal :

- ancien effectif à temps complet : 17
- nouvel effectif à temps complet : 16

Emploi : Adjoint technique :

- ancien effectif à temps complet : 36
- nouvel effectif à temps complet : 37.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide les modifications du tableau des effectifs ;
- Autorise le Maire à prendre toutes les décisions s'y rapportant.

Affaire n°2 : Convention quadripartite entre la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, la Ville de Pontarlier, le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier et le Groupe Elior, gestionnaire du Restaurant Municipal

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

Conformément aux articles L.731-1 et suivants du Code de la Fonction Publique, les collectivités et établissements publics sont tenus de mettre en œuvre une action sociale au bénéfice de leurs agents. Dans le respect du principe de libre administration, la loi confie à chaque collectivité et établissement le soin de décider de la teneur des prestations, dans leur montant et leurs modalités de mise en œuvre.

Elle confie ainsi à l'assemblée délibérante non seulement le soin de fixer le périmètre des actions (aides à la famille, séjours enfants, restauration...) ainsi que le montant des dépenses qui y sont consacrées mais également les modalités de mise en œuvre de l'action sociale, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs prestataires de service (centre de gestion, association nationale telle que le comité national d'action sociale (CNAS), associations locales...).

Par la convention quadripartite conclue le 22 décembre 2020 avec le Comité des Œuvres Sociales (COS) et la subvention qui en découle, la majeure partie des prestations sociales est attribuée directement par ce dernier. Toutefois, s'agissant de la prestation repas, elle est directement attribuée par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, la Ville de Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier uniquement pour les agents déjeunant au Restaurant Municipal. Il en est de même de l'allocation aux parents d'enfants en situation de handicap de moins de 20 ans.

Afin de simplifier les démarches administratives, notamment avec le Groupe Elior en charge de la délégation de service public de la restauration, il est proposé une seule et même convention de prestation repas pour les trois collectivités, dont le projet vous est présenté en annexe.

Pour information, la prestation repas ne peut être versée qu'aux agents dont l'indice est inférieur ou égal à l'indice brut 569. Elle est fixée chaque année par l'intermédiaire d'une circulaire interministérielle. Au 1^{er} septembre 2022, elle était de 1,38 €.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide la convention quadripartite jointe en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.



**Convention entre la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP),
la Ville de Pontarlier, le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier
(C.C.A.S), et le Restaurant Municipal de Pontarlier**

Entre les soussignés :

Monsieur Patrick GENRE, Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, habilité par délibération du Conseil Communautaire du ...,

Monsieur Jean-Marc GROSJEAN, 1^{er} Adjoint au Maire de la Ville de Pontarlier, habilité par délibération du Conseil Municipal du ...,

Madame Bénédicte HERARD, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, habilitée par délibération du Conseil d'Administration du ...,

et

Le Restaurant Municipal géré par Elier Restauration Entreprise, située 4 rue Victor Hugo à Pontarlier représenté par Monsieur Florian ROSSIN Directeur Régional,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - La Communauté de Communes du Grand Pontarlier, la Ville de Pontarlier, le Centre Communal d'Action Sociale s'engagent par cette convention à verser une prestation repas aux agents prenant leur déjeuner au Restaurant Municipal de Pontarlier dont l'indice brut est inférieur ou égal à l'indice brut de 569.

Sont concernés par la présente convention tous les agents en activité, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non titulaires.

Article 2 - Le montant de la prestation repas est précisé en début d'année par une circulaire interministérielle. Pour information, en 2022 ce taux est de 1,38 euros par repas.

Article 3 - Le Restaurant Municipal établira à chaque collectivité une facturation mensuelle. Le délai de paiement sera conforme à la réglementation en vigueur.

Article 4 - La présente convention est signée pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. La convention pourra être dénoncée par la CCGP, la Ville de Pontarlier, le CCAS de Pontarlier, ou par le Restaurant Municipal au moins 6 mois avant l'échéance annuelle par lettre recommandée.

Fait à Pontarlier, le

Pour la CCGP,
Le Président,

Pour la Ville de Pontarlier,
Le 1^{er} Adjoint,

Patrick GENRE

Jean-Marc GROSJEAN

Pour le CCAS de Pontarlier,
La Vice-Présidente,

Pour le Restaurant Municipal,
Le Directeur Régional,

Bénédicte HERARD

Florian ROSSIN

Affaire n°3 : Désignation d'un représentant dans une commission municipale et dans un organisme extérieur, suite à la démission de M. Pierre ROTA

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

À la suite de la démission de M. Pierre ROTA, M. Dominique BAVEREL a été installé en tant que conseiller municipal lors de la séance du Conseil en date du 12 décembre 2022.

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal, il convient de pourvoir les postes laissés vacants par M. Pierre ROTA en tant que membre de la commission municipale « Sports et Vie associative », ainsi qu'en tant que représentant de la collectivité au sein de l'Office Municipal des Sports.

La candidature de M. Dominique BAVEREL est proposée pour ces deux désignations.

Monsieur le Maire demande à ce que le conseil municipal se prononce, à l'unanimité, pour qu'il ne soit pas procédé au scrutin secret pour ces désignations en application de l'article L. 2121-21.2° du CGCT.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations selon les dispositions de l'article L. 2121-21.2° du CGCT ;
- Désigne M. Dominique BAVEREL, en remplacement de M. Pierre ROTA, pour siéger au sein de la commission municipale « Sport et Vie associative » et en tant que représentant de la Ville au sein de l'Office Municipal des Sports.

Affaire n°4 : Mandat Spécial pour la participation de M. Romuald VIVOT, Conseiller Municipal délégué, à la rencontre nationale des Villes Internet

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

Vu l'article R.2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 fixant les taux des indemnités kilométriques ;

Considérant que Monsieur Romuald VIVOT, Conseiller Municipal délégué, s'est rendu à Albi du 1^{er} au 3 février 2023 pour participer à la Rencontre nationale des Villes Internet qui s'est tenue le 2 février 2023 ;

Considérant que cet évènement permet de rencontrer des acteurs porteurs de services publics numériques locaux ;

Monsieur le Maire sollicite l'octroi d'un mandat spécial pour la participation à la rencontre nationale des Villes Internet, pour Monsieur Romuald VIVOT, Conseiller Municipal délégué qui s'est déplacé à Albi du 1^{er} au 3 février 2023 ;

Considérant qu'en vertu de l'article R. 2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les frais de séjour (hébergement et restauration) sont remboursés forfaitairement dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat, soit une indemnité de nuitée de 70 € par nuitée (excepté dans les agglomérations de + de 200 000 habitants : 90 €) ainsi qu'une indemnité de repas de 17,50 €.

Considérant que les dépenses de transport sont remboursées selon les modalités définies par délibération du conseil municipal, soit sur présentation d'un état de frais, précisant notamment l'identité et l'itinéraire de l' élu ainsi que les dates de départ et de retour, auquel il joint les factures qu'il a acquittées.

D'autres frais peuvent également donner lieu à remboursement, sur justificatif de paiement, dès lors qu'ils apparaissent comme nécessaires au bon accomplissement du mandat, et qu'il peut en être justifié. Sont notamment concernés, les frais :

- de transport collectif (tramway, bus, métro, covoiturage ...) engagés par les élus au départ ou au retour entre leur résidence administrative et la gare, ainsi que ceux exposés au cours du déplacement ;
- d'utilisation d'un véhicule personnel, d'un taxi ou de tout autre mode de transport, entre leur résidence administrative et la gare, ainsi qu'au cours du déplacement, en cas d'absence de transport en commun ou lorsque l'intérêt de la collectivité le justifie ;

- de péage autoroutier, ou de frais de parc de stationnement en cas d'utilisation du véhicule personnel et lorsque les élus s'inscrivent dans le cadre des indemnités kilométriques précisées par l'arrêté du 26 février 2019 précité.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Confère le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Romuald VIVOT, Conseiller Municipal délégué, pour participer du 1^{er} au 3 février 2023 à la rencontre nationale des Villes d'Internet qui s'est tenue le 2 février 2023 à Albi ;
- Décide de prendre en charge les frais de mission, de déplacement et d'hébergement dans les conditions fixées par la présente délibération, sur présentation de justificatifs.

Affaire n°5 : Mandat Spécial pour la participation de Madame Daniella THIEBAUD-FONCK, Adjointe au Maire, au Carnaval de Villingen-Schwenningen

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	29

Vu l'article R. 2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 fixant les taux des indemnités kilométriques ;

Considérant que Madame Daniella THIEBAUD FONCK, Adjointe au Maire, s'est rendue à Villingen-Schwenningen, ville jumelée de Pontarlier pour participer au carnaval qui s'est déroulée du 18 au 20 février 2023.

Considérant que cet évènement permet de renforcer les liens entre les deux villes.

Monsieur le Maire sollicite l'octroi d'un mandat spécial pour la participation au carnaval de Villingen Schwenningen qui s'est déroulé du 18 février au 20 février 2023 pour Madame Daniella THIEBAUD FONCK, Adjointe au Maire.

Considérant qu'en vertu de l'article R. 2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les frais de séjour (hébergement et restauration) sont remboursés dans les conditions définies par le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé.

Considérant que les dépenses de transport sont remboursées selon les modalités définies par délibération du Conseil municipal, soit sur présentation d'un état de frais, précisant notamment l'identité et l'itinéraire de l'élue ainsi que les dates de départ et de retour, auquel il joint les factures qu'il a acquittées.

D'autres frais peuvent également donner lieu à remboursement, sur justificatif de paiement, dès lors qu'ils apparaissent comme nécessaires au bon accomplissement du mandat, et qu'il peut en être justifié. Sont notamment concernés, les frais :

- de transport collectif (tramway, bus, métro, covoiturage ...) engagés par les élus au départ ou au retour entre leur résidence administrative et la gare, ainsi que ceux exposés au cours du déplacement ;
- d'utilisation d'un véhicule personnel, d'un taxi ou de tout autre mode de transport, entre leur résidence administrative et la gare, ainsi qu'au cours du déplacement, en cas d'absence de transport en commun ou lorsque l'intérêt de la collectivité le justifie ;
- de péage autoroutier, de frais de carburant ou de frais de parc de stationnement en cas

d'utilisation du véhicule personnel et lorsque les élus s'inscrivent dans le cadre des indemnités kilométriques précisées par l'arrêté du 26 février 2019 précité.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 29 voix pour, 1 voix ne prend pas part au vote (Mme Daniella THIEBAUD-FONCK),

- Confère le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Daniella THIEBAUD FONCK, Adjointe au Maire, pour participer au carnaval de Villingen-Schwenningen du 18 au 20 février 2023 ;
- Décide de prendre en charge les frais de missions, de déplacement, d'hébergement et de restauration dans les conditions fixées par la présente délibération, sur présentation de justificatifs.

Affaire n°6 : Mandat Spécial pour la participation de Madame Murielle OUDOTTE, Conseillère municipale, au Carnaval de Villingen-Schwenningen

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	29

Vu l'article R. 2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 fixant les taux des indemnités kilométriques ;

Considérant que Madame Murielle OUDOTTE, Conseillère municipale, s'est rendue à Villingen-Schwenningen, ville jumelée de Pontarlier pour participer au carnaval qui s'est déroulé du 18 au 20 février 2023.

Considérant que cet évènement permet de renforcer les liens entre les deux villes.

Monsieur le Maire sollicite l'octroi d'un mandat spécial pour la participation au carnaval de Villingen Schwenningen qui s'est déroulée du 18 février au 20 février 2023 pour Madame Murielle OUDOTTE, Conseillère municipale.

Considérant qu'en vertu de l'article R. 2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les frais de séjour (hébergement et restauration) sont remboursés dans les conditions définies par le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé.

Considérant que les dépenses de transport sont remboursées selon les modalités définies par délibération du Conseil municipal, soit sur présentation d'un état de frais, précisant notamment l'identité et l'itinéraire de l'élus ainsi que les dates de départ et de retour, auquel il joint les factures qu'il a acquittées.

D'autres frais peuvent également donner lieu à remboursement, sur justificatif de paiement, dès lors qu'ils apparaissent comme nécessaires au bon accomplissement du mandat, et qu'il peut en être justifié. Sont notamment concernés, les frais :

- de transport collectif (tramway, bus, métro, covoiturage ...) engagés par les élus au départ ou au retour entre leur résidence administrative et la gare, ainsi que ceux exposés au cours du déplacement ;
- d'utilisation d'un véhicule personnel, d'un taxi ou de tout autre mode de transport, entre leur résidence administrative et la gare, ainsi qu'au cours du déplacement, en cas d'absence de transport en commun ou lorsque l'intérêt de la collectivité le justifie ;
- de péage autoroutier, de frais de carburant ou de frais de parc de stationnement en cas

d'utilisation du véhicule personnel et lorsque les élus s'inscrivent dans le cadre des indemnités kilométriques précisées par l'arrêté du 26 février 2019 précité.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 29 voix pour, 1 voix ne prend pas part au vote (Mme Murielle OUDOTTE),

- Confère le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Murielle OUDOTTE, Conseillère municipale, pour participer au carnaval de Villingen-Schwenningen du 18 au 20 février 2023 ;
- Décide de prendre en charge les frais de missions, de déplacement, d'hébergement et de restauration dans les conditions fixées par la présente délibération, sur présentation de justificatifs.

Affaire n°7 : Vente aux enchères d'une broyeuse de branches via le site Agorastore

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

La collectivité a acheté une broyeuse de branches de marque SAELEN en 2008. Ce matériel est totalement amorti à ce jour. Cette broyeuse n'est plus adaptée aux besoins du service des espaces verts et n'est donc plus utilisée.

C'est pourquoi, il a été décidé de la vendre aux enchères sur le site Agorastore (référence des ventes aux enchères en ligne des biens des mairies, des organismes publics et des grandes entreprises).

Le 7 décembre 2022 la vente a été remportée par la Micro-Entreprise de M. VERHOEVEN Aymeric résidant 3, allée de Labrugue, 45510 FOULAYRONNES, pour la somme de 7 191 €.

Toute vente de matériel supérieure à 4 600 € nécessite une validation du Conseil municipal.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 22 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Autorise la vente d'une broyeuse de branches de marque SAELEN pour un montant de 7 191 euros à la Micro-Entreprise de M. VERHOEVEN Aymeric.

Affaire n°8 : État annuel des transactions foncières - Année 2022

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

En application de l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire des communes de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Pour l'année 2022, celui-ci s'établit comme suit :

Désignation du bien : Parcelle de terrain – rue de Doubs

Acquisition, le 28 novembre 2022

Localisation : rue de Doubs

Référence cadastrale : BD n°93

Surface : 89a 79ca

Cédant : Ville de Pontarlier

Acquéreur : Société ELEMENTERRE représentée par Monsieur Pierre GELIN

Montant : 600 000,00 € (non assujetti à TVA).

La Commission Urbanisme - Stratégie du territoire - Habitat social - Espaces verts a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 8 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve l'état annuel des transactions foncières pour l'année 2022.

Affaire n°9 : Dénomination de la rue du Lotissement dit "Montaigne" - Rue Robert Bouroult

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	28
Votants	30

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Montaigne, il est prévu de créer, en lien avec la rue Jean Perrin, une rue à sens unique afin de desservir les lots d'habitats (cf. plan annexé). Il est proposé de dénommer cette rue, rue Robert Bouroult en hommage à cette artiste qui fait partie des 4 fondateurs du Salon des Annonciades.

« Robert Bouroult est né à Paris en 1894. Il s'est marié en 1928 à Geneviève Leméasle (1904-1984), professeur de dessin. De cette union, sont nés deux enfants : Pierre (1929-2015) et Annette (1937).

En 1921, il entre à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts à Paris où il se lie d'amitié avec Robert Fernier. Ce dernier lui fait découvrir le Haut-Doubs.

Il fait partie des 4 fondateurs du Salon des Annonciades, créé en 1927, avec R. Fernier, A. Roz et A. Charigny. Il participe à cet événement annuel quasiment sans interruption jusqu'en 1962, en présentant une vingtaine de toiles chaque année.

Pendant plus de quarante ans, il peint des paysages avec une nette préférence pour le Haut-Doubs. Il devient un peintre régionaliste de la 1^{ère} moitié du XX^e siècle.

R. Bouroult possède alors un atelier à Paris et un autre à Pontarlier.

R. Bouroult a traversé les deux guerres mondiales comme soldat puis officier. Il a été emprisonné en Allemagne de juin 1940 à août 1941.

Son œuvre est inscrite dans la peinture comtoise.

Le musée de Pontarlier conserve une dizaine d'œuvres entrées, entre 1955 et 2015, par dons après le Salon des Annonciades, dons de bienfaiteurs ou de la famille. Elles représentent des paysages, des peintures d'histoire locale et des dessins.

Robert Bouroult s'éteint à Nancy en 1975. ».

La Commission Urbanisme - Stratégie du territoire - Habitat social - Espaces verts a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 8 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve la dénomination de la rue du Lotissement dit « Montaigne », rue Robert Bouroult.

This detailed site plan shows a residential development with 16 houses arranged in a grid-like pattern. The houses are labeled 'Maison 01' through 'Maison 16', each with its RDC (Rez-de-chaussée) area. The plan includes various features such as 'Enrobé gris' (grey asphalt), 'Herbe' (grass), 'Cultures diverses' (diverse crops), and 'Zone de rétention infiltration' (infiltration retention zone). Roads are shown with 'Coupe' (cut) lines and 'Vues' (views) marked. The plan also includes a 'Sens de circulation' (direction of traffic) arrow and a 'Retrait 4m' (4m setback) line. The overall layout is enclosed by a red boundary line.

Affaire n°10 : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Grand Pontarlier - Avis des communes sur le projet arrêté en Conseil Communautaire le 14 décembre 2022

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L 153-14 et suivants, R 153-3 à R 153-7,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 17 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation,

Vu la Conférence Intercommunale des Maires en date du 7 décembre 2015 relative aux modalités de collaboration avec les communes membres de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier,

Etant précisé que par délibération en date du 30 juin 2016, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable à la prise en compte du code de l'urbanisme modernisé dans le cadre de l'élaboration du PLUiH.

Entendu le débat au sein du Conseil Communautaire en date du 26 juin 2019 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable conformément aux dispositions de l'article L 153-12 du Code de l'urbanisme,

Vu le bilan de la concertation préalable dont a fait l'objet l'élaboration du PLUiH, tiré par délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2022,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2022 arrêtant le projet de PLUiH,

Vu le projet de PLUi-H arrêté et notifié aux communes comprenant le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, le programme d'orientations et d'actions, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et document graphique associé et les annexes,

1. Monsieur le Maire ou son représentant rappelle des objectifs du PLUi-H et des orientations du PADD

Le PLUiH doit permettre de traduire le projet de territoire à une échelle fine, dans une perspective de vingt ans, et de l'entériner dans un cadre réglementairement précis.

Le PLUiH de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier doit répondre aux objectifs prescrits dans la délibération de prescription, à savoir :

- 1) Construire et exprimer un projet de territoire intercommunal partagé répondant aux enjeux de développement de la CCGP à long terme ;

- 2) Rechercher un développement du territoire harmonieux en trouvant l'équilibre entre renouvellement urbain, maintien des milieux agricoles, respect de l'environnement et prise en compte de la qualité urbaine, architecturale et paysagère de la CCGP ;
- 3) Elaborer et mettre en œuvre une politique de l'habitat partagée prenant en compte le contexte transfrontalier et visant à : optimiser le foncier, favoriser la diversité et la qualité de l'offre de logements (mixité urbaine et sociale), assurer un « parcours résidentiel » ;
- 4) Maintenir et développer une activité économique diversifiée dans un cadre de vie agréable : accompagner le développement des filières agricole, forestière, industrielle, artisanale et commerciale, favoriser le développement des réseaux de communication numériques, conforter et développer l'attractivité touristique du territoire ;
- 5) Définir les besoins du territoire de manière globale et cohérente, notamment en termes d'équipements publics, culturels, de loisirs, de services à la personne et à l'enfance (accueil petite enfance, accompagnement des seniors...) ;
- 6) Prendre en compte les enjeux liés au développement durable et favoriser une politique de déplacements adaptée au territoire.

L'article L 151-2 du Code de l'urbanisme prévoit que les PLUi-H comportent un PADD.

Dans le respect de ces dispositions, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier a traduit son projet intercommunal sous forme d'un PADD précisant d'une part, l'ambition et les principes directeurs du PLUiH et d'autre part, les différentes orientations en termes de politiques d'aménagement et de développement du territoire.

S'agissant des principes directeurs, il convient notamment de souligner le rôle structurant joué par le Grand Pontarlier à l'échelle du Pays du Haut-Doubs, le choix de conforter l'armature urbaine par la définition de différents niveaux de polarité (pôle urbain, pôles d'appui et communes rurales), les objectifs de développement basés sur une croissance démographique de +1% par an et un pas de temps de 20 ans. Sur cette base, les besoins de logements à créer ont été évalués à environ 3 380 logements sur la période soit en moyenne, environ 170 logements par an.

En termes de politique d'aménagement et de développement, différentes orientations ont été retenues :

Politique de l'habitat :

- Favoriser un développement résidentiel équilibré au regard des dynamiques de croissance ;
- Assurer une plus grande diversification et adaptation de l'offre de logements à la réalité des besoins locaux ;
- Intervenir sur le parc privé existant pour en améliorer la qualité et l'attractivité ;
- Poursuivre la modernisation du parc locatif aidé ;
- Offrir des conditions d'accueil optimales à certains publics ;
- Préserver le patrimoine bâti de qualité.

Développement économique :

- Prioriser l'accueil des activités économiques au sein du tissu existant ;
- Aménager qualitativement les zones d'activité économique ;

- Créer de l'offre foncière économique ;
- Encadrer le développement commercial ;
- Soutenir les activités agricoles et forestières en permettant leur bon fonctionnement ;
- Poursuivre la politique d'aménagement touristique.

Polarités et déplacements :

- Répondre aux besoins des habitants ;
- Organiser les déplacements à l'échelle du pôle urbain et du territoire.

Qualités écologiques et paysagères :

- Préserver les qualités écologiques du territoire ;
- Préserver les qualités paysagères du territoire.

Prise en compte des enjeux environnementaux dans les choix de développement :

- Assurer l'approvisionnement en eau potable ;
- Assurer la transition énergétique ;
- Prendre en compte les risques ;
- Réduire les sources de pollutions et de nuisances.

2. Monsieur le Maire ou son représentant rappelle des étapes de la procédure et les modalités de collaboration et de concertation mises en œuvre :

L'ensemble du travail engagé a été réalisé en lien avec les communes membres de la CCGP qui ont été associées à plusieurs niveaux et tout au long de la procédure d'élaboration.

Pour rappel, les différentes phases d'élaboration se sont succédées, selon le calendrier suivant :

- Phase d'élaboration du Diagnostic : d'avril 2017 à avril 2018 ;
- Phase d'élaboration du PADD : de mars 2018 à juin 2019 ;
- Phase de traductions réglementaires : de septembre 2019 à septembre 2022 ;

Chaque étape d'élaboration du PLUiH a fait l'objet d'une démarche participative et concertée, avec notamment la tenue de nombreux et réguliers comités de pilotage tout au long de la procédure (commission PLUiH associant à minima l'ensemble des 10 Maires), de 22 ateliers (thématiques, prospectifs et sectorisés), de réunions de présentation du diagnostic et du PADD au sein de chaque Conseil Municipal, de nombreuses réunions en Mairies, de comités de pilotage spécifiques PLH, de réunions techniques (associant notamment les services de la collectivité et les services de l'Etat), de 2 réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et de 7 réunions publiques.

De même, une concertation avec les habitants a été menée de manière régulière et soutenue :

- Articles d'information dans la presse locale et les bulletins d'information locaux ;
- Page d'information dédiée sur le site de la CCGP et sur les sites des communes (lien renvoyant vers la page dédiée du site communautaire) ;
- Affichage dans les communes et à la Communauté de communes aux principales étapes du projet ;
- Mise à disposition d'un registre accompagné des documents consultables ouvert aux habitants pendant toute la durée de la procédure, dans chaque commune et au siège de la CCGP ;

- Mise en place d'une adresse électronique spécifique pluih@grandpontarlier.fr permettant au grand public d'adresser ses remarques, ses questions ou ses contributions à l'élaboration du projet ;
- Organisation de 7 réunions publiques (par secteur ou pour l'ensemble du territoire).

Considérant que le projet de PLUi-H arrêté par le Conseil Communautaire en date du 14 décembre et notifié pour avis aux communes, notamment les principales dispositions relatives aux Orientations d'Aménagement et de Programmation, aux Unités Touristiques Nouvelles locales, au Programme d'Orientations et d'Actions aux règlements graphiques et écrits qui concernent la commune,

Considérant que les Communes sont invitées à se prononcer sur le projet arrêté du PLUiH ;

Etant rappelé qu'en vertu de l'article L153-15 du code de l'urbanisme :

"Lorsque l'une des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale émet un avis défavorable sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement qui la concernent directement, l'organe délibérant compétent de l'établissement public de coopération intercommunale délibère à nouveau.

Lorsque le projet de plan local d'urbanisme est modifié pour tenir compte de cet avis et que la commune consultée sur cette modification émet un avis favorable ou n'émet pas d'avis dans un délai de deux mois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale arrête le projet modifié à la majorité des suffrages exprimés. Dans tous les autres cas, le projet de plan local d'urbanisme est arrêté à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés."

Etant rappelé qu'en vertu de l'article R153-5 du code de l'urbanisme, l'avis sur le projet de plan arrêté, est rendu dans un délai de trois mois à compter de l'arrêt du projet. En l'absence de réponse à l'issue de ce délai, l'avis est réputé favorable.

Messieurs Gérard VOINET, Gérard GUINOT, Madame Martine DROZ-BARTHOLET, Messieurs Julien TOULET, Gilles FRENOIS, Xavier MOYSE votent « contre ».

La Commission Urbanisme - Stratégie du territoire - Habitat social - Espaces verts a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 8 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 24 voix pour, 6 voix contre,

- Emet un avis favorable sur le projet de PLUiH arrêté par le Conseil Communautaire du 14 décembre 2022, annexé à la présente délibération.

Affaire n°11 : Débat sur les orientations du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

A titre liminaire, il est rappelé que le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un instrument de planification locale de la publicité pour des motifs de protection du cadre de vie. Sa mise en place répond à la volonté d'adapter le règlement national de publicité aux spécificités du territoire en adoptant des prescriptions plus restrictives que ce dernier.

Pour rappel, par délibération en date du 18 juin 2020, le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Sur la base d'un diagnostic relatif aux publicités, enseignes et pré-enseignes existantes sur l'ensemble du territoire, différents enjeux avaient alors été retenus :

En matière de publicité et de pré-enseignes :

Enjeu n°1 : mise en conformité des publicités et pré-enseignes illégales présentes sur le territoire intercommunal.

Enjeu n°2 : réduction de la densité publicitaire afin d'éviter la surenchère publicitaire, notamment sur les communes limitrophes de Pontarlier (Houtaud, la Cluse-et-Mijoux ou encore Doubs).

Enjeu n°3 : harmonisation des règles en particulier de formats au sein de l'intercommunalité.

Enjeu n°4 : extension de certaines règles du RLP de Pontarlier aux autres agglomérations notamment, la plage d'extinction nocturne des publicités lumineuses et réflexion sur la place de la publicité numérique à Pontarlier.

Enjeu n°5 : avoir une réflexion sur les règles applicables aux publicités et pré-enseignes dans l'objectif d'une plus grande préservation du cadre de vie.

En matière d'enseignes :

Enjeu n°1 : mise en conformité des enseignes en infraction.

Enjeu n°2 : harmonisation des règles entre les différentes zones d'activités du territoire intercommunal notamment, entre la zone des Grands Planchants de Pontarlier et celles de Doubs et de Houtaud.

Enjeu n°3 : préservation des paysages en évitant l'implantation d'enseignes peu qualitatives hors agglomération.

Enjeu n°4 : Réglementation de certaines catégories d'enseignes qui ne sont pas ou peu réglementées par le code de l'environnement : les enseignes numériques, les enseignes scellées au sol ou installées sur le sol de moins d'un mètre carré, les enseignes sur clôture, les enseignes

temporaires...

Or, l'article L. 581-14-1 du Code de l'environnement prévoit que le RLPi est élaboré conformément aux procédures d'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU).

L'article R. 581-73 du Code de l'environnement énonce que le rapport de présentation du RLP *« s'appuie sur un diagnostic, définit les orientations et objectifs de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale en matière de publicité extérieure, notamment de densité et d'harmonisation, et explique les choix retenus au regard de ces orientations et objectifs »*. Autrement dit, il est fait référence à des orientations et objectifs en matière de publicité extérieure.

Dans le cadre de l'élaboration d'un PLU, conformément à l'article L. 153-12 du Code de l'Urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet du PLUi.

Par analogie, en application des dispositions combinées des articles L. 581-14-1 du Code de l'environnement et L. 153-12 du Code de l'urbanisme, un débat sur les orientations générales du RLPi doit être organisé au sein du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux.

Afin de répondre aux enjeux définis dans le cadre de l'élaboration du RLPi cités ci avant, le Grand Pontarlier s'est fixé les orientations suivantes sur lesquelles le Conseil Communautaire a débattu le 26 janvier 2023 et sur lesquelles chaque Conseil Municipal est invité à débattre :

Orientation générale : Mener une réflexion permettant d'aboutir à une convergence des règles en matière de publicité extérieure dans une optique d'harmonisation à l'échelle intercommunale.

Orientation n°1 : Déroger à l'interdiction relative de publicité aux abords des monuments historiques uniquement pour le mobilier urbain supportant de la publicité de petit format (2 m²).

Orientation n°2 : Réduire la densité publicitaire dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants et à Pontarlier pour maintenir la qualité des paysages.

Orientation n°3 : Réduire le format publicitaire dans l'agglomération de Pontarlier pour harmoniser la réglementation entre les différentes agglomérations du territoire.

Orientation n°4 : Interdire certaines implantations de publicités et pré enseignes peu qualitatives dans certaines zones (publicité numérique, bâches, etc.).

Orientation n°5 : Interdire certaines implantations d'enseignes peu qualitatives.

Orientation n°6 : Améliorer la qualité et l'insertion des enseignes scellées au sol ou installées directement sur le sol notamment en centre-ville, en entrées de ville et dans les zones d'activités.

Orientation n°7 : Réglementer les enseignes sur clôture.

Orientation n°8 : Renforcer la réglementation sur les enseignes temporaires.

Orientation n°9 : Limiter la place des dispositifs lumineux, y compris numériques.

Messieurs Gérard VOINET, Gérard GUINOT, Madame Martine DROZ-BARTHOLET, Messieurs Julien TOULET, Gilles FRENOIS, Xavier MOYSE votent « contre ».

La Commission Urbanisme - Stratégie du territoire - Habitat social - Espaces verts a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 8 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 24 voix pour, 6 voix contre,

- Confirme la tenue du débat sur les orientations du RLPi de la CCGP ;
- Valide les orientations proposées dans le cadre du Règlement Local de Publicité intercommunal.

Affaire n°12 : Conservatoire à Rayonnement Communal Elie Dupont - Tarification des frais de scolarité en cas de non-remplacement d'un poste d'enseignement

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

En cours d'année scolaire, le départ ou l'arrêt maladie prolongé d'un enseignant peuvent impacter fortement les conditions d'enseignement au Conservatoire à Rayonnement Communal et par voie de conséquence, la facturation des frais de scolarité.

Pour mémoire, au sein du Conservatoire à Rayonnement Communal, la facturation est établie sur la base d'un appel à cotisation annuelle auprès des familles. Cette dernière est périodique avec échéance trimestrielle :

- ✓ du 1^{er} octobre au 31 décembre ;
- ✓ du 1^{er} janvier au 31 mars ;
- ✓ du 1^{er} avril au 30 juin.

Considérés comme période d'essai, les cours sont gratuits de la rentrée de septembre jusqu'au 1^{er} octobre de l'année en cours.

Des frais de dossiers d'un montant forfaitaire sont appliqués pour toute inscription définitive au Conservatoire, quelles que soient les conditions d'enseignement.

En cas d'absence prolongée d'un enseignant et selon la réglementation en vigueur régissant les agents employés à la Ville de Pontarlier, les cours seront éventuellement remplacés.

L'absence de disponibilité de professeurs remplaçants peut entraîner une carence de l'enseignement artistique hebdomadaire.

Aussi, au-delà d'une durée de trois semaines sans remplacement des cours, il est proposé le dégrèvement des frais de scolarité des disciplines impactées, proratisé au nombre de semaines d'enseignement restant dues par trimestre.

Ce dégrèvement peut s'appliquer :

- ✓ par une réduction du montant des frais de scolarité dus sur le trimestre suivant ;
- ✓ par une non facturation des frais de scolarité du trimestre en cours ;
- ✓ par le cumul de ces deux principes de facturation pour les carences d'enseignement les plus longues.

La location des instruments de musique et les frais de dossiers d'un montant forfaitaire ne sont pas impactés par le non-remplacement d'un poste d'enseignement ; leur facturation demeure conforme aux tarifs définis pour l'année scolaire en cours.

La Commission Culture - Jumelage a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte le dégrèvement des frais de scolarité du Conservatoire à Rayonnement Communal en cas de non-remplacement de cours au-delà d'une durée de trois semaines et ce, dans les conditions suivantes ;
 - Ce dégrèvement concerne uniquement les disciplines impactées par le non-remplacement d'un poste d'enseignement ;
 - Ce dégrèvement est proratisé, au-delà de trois semaines, par le nombre de semaines d'enseignement restant dues par trimestre ;
 - Ce dégrèvement peut s'appliquer :
 - ✓ par une réduction du montant des frais de scolarité dus sur le trimestre suivant ;
 - ✓ par une non facturation des frais de scolarités du trimestre en cours ;
 - ✓ par le cumul de ces deux principes de facturation pour les carences d'enseignement les plus longues.

Affaire n°13 : Médiathèque Municipale - Traitement des documents déclassés pour élimination ou aliénation

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

Comme toutes les bibliothèques publiques, la Médiathèque Municipale de Pontarlier est régulièrement amenée, dans le cadre de l'actualisation et du suivi de ses collections, à procéder au retrait de fonds ne présentant plus d'intérêt pour les usagers selon les critères suivants :

- Mauvais état matériel et ne pouvant être réparé ;
- Contenu périmé ou obsolète ;
- Ne correspondant plus à la demande du public.

Ces opérations, intitulées « désherbage » dans le jargon professionnel, ne concernent pas les œuvres à caractère ancien, rare ou précieux au sens de la réglementation en vigueur. Ces documents sont donc déclassés pour élimination ou aliénation sans préjudice pour l'intérêt patrimonial de la bibliothèque, et sans que soit sollicité l'avis du Ministère de la Culture.

En vertu de l'article L310-5 du code du patrimoine, les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements qui relèvent du domaine privé mobilier de la personne publique propriétaire sont régulièrement renouvelées et actualisées. Les exemplaires retirés sont marqués d'un tampon le signalant de façon explicite.

Les œuvres déclassées peuvent faire l'objet :

- De transfert à des bibliothèques d'écoles ou de cession à titre gratuit à des partenaires intéressés (associations à caractère culturel ou social) conformément à l'article L3212-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques ;
- D'approvisionnement des caisses de bookcrossing ;
- De destruction quand les documents sont jugés irrécupérables. Ils sont alors transmis au syndicat mixte Préval pour recyclage. Le coût de cette valorisation est nul pour la collectivité.

Dans le cadre du désherbage mené sur l'année 2022, il est proposé de retirer des collections un ensemble de 2 937 exemplaires sur un fonds de 35 451 documents. Parmi ceux-ci 48% sont proposés en dons ou intégreront le dispositif « bookcrossing » et 52% sont voués à la destruction au vu de l'état de ces documents. La liste de ces ouvrages est consultable sur demande, sous forme de fichiers informatiques.

Les périodiques non conservés au-delà de leur délai d'usage sont également recyclés.

La Commission Culture - Jumelage a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au traitement des documents déclassés des collections de la Médiathèque Municipale.

Affaire n°14 : Musée municipal - Don de la collection d'armes, d'équipements, d'uniformes, de peintures et d'arts graphiques militaires de l'Office de Tourisme de Pontarlier à la Ville de Pontarlier avec affectation au Musée Municipal

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

En 1957, le Syndicat d'initiative de Pontarlier (aujourd'hui Office de Tourisme) a acquis une collection d'armes anciennes, uniformes, coiffes militaires, peintures et arts graphiques pour valoriser le Château de Joux, dont il était l'exploitant touristique. Cette collection faisait partie du règlement d'une succession à Pont-de-Roide dans le Doubs. Elle avait été réunie par Jules-Constant Dorese (1879-1945), grand collectionneur de militaria, directeur de l'école des arts et métiers de Courbevoie. Cette collection comporte un certain nombre d'œuvres rares et exceptionnelles, ce qui la positionne comme 3^e collection nationale après celles du Musée national de l'Armée et du Musée de l'Empéri.

Exposée d'abord dans l'ancienne Chapelle des Annonciades de Pontarlier, la collection est ensuite installée dans le bâtiment du gouverneur, donjon de la 1^{ère} enceinte du Château de Joux, dès 1958. Elle est présentée dans des salles non chauffées, soumises à de fortes variations d'humidité et sans protection contre la lumière.

En 2012, l'Office de Tourisme de Pontarlier, propriétaire, ne pouvant plus assurer la conservation de cette collection, décide de la mettre en dépôt au Musée de Pontarlier pour 30 ans, par le biais d'une convention tripartite entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et l'Office de Tourisme de Pontarlier, signée le 20 décembre 2012. Ce dépôt permettait de protéger la collection au titre des « musées de France », appellation dont bénéficie le Musée de Pontarlier. Elle est devenue inaliénable, imprescriptible et insaisissable, le temps du dépôt. Le Musée était alors chargé d'en assurer la conservation, la valorisation et la restauration. En 2015, après le diagnostic sanitaire alarmant d'un consultant en conservation préventive, les salles d'exposition du donjon sont démontées, la collection est inventoriée, dépoussiérée, traitée, photographiée, conditionnée et transférée dans les réserves du Musée de Pontarlier, dans l'attente de travaux au Château de Joux qui permettraient de l'exposer à nouveau dans des conditions de conservation satisfaisantes. Le coût de ce chantier des collections s'élevait à 99 731,17 € TTC.

Depuis 2015, le Musée de Pontarlier a élaboré un plan pluriannuel de restauration de la collection. Quatre campagnes de restauration ont déjà été achevées pour un coût de 198 103,74 € TTC. Ces restaurations ont permis de proposer aux publics, deux expositions temporaires au Musée de Pontarlier, à partir des pièces majeures de la collection : « Deux Comtois de la Garde de Napoléon » (2016-2019) et « 1870-1871, Au pays des Bourbaki, 150 ans de la retraite de l'armée de l'Est » (en cours depuis 2021).

La valorisation de la collection au Château de Joux dans un musée d'art et d'histoire militaire rénové a, par ailleurs, été intégrée dans le Projet Scientifique et Culturel du Musée de Pontarlier – Château de Joux, voté en Conseil Communautaire le 20 juin 2018, en Conseil Municipal le 9 juillet 2018 et validé par le Ministère de la Culture le 19 mai 2019. Ce projet prévoit d'exposer la collection dans des espaces restaurés et aménagés au Château, après un important programme de travaux architecturaux de plusieurs années, construit par une équipe

de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire et supervisé par la Conservation régionale des Monuments Historiques de Bourgogne Franche-Comté.

Conforté par l'investissement important de la Ville de Pontarlier et de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier au profit de la collection et souhaitant recentrer ses actions sur la promotion touristique du Pays du Haut-Doubs par sa fusion avec d'autres Offices de Tourisme du territoire, l'Office de Tourisme de Pontarlier a décidé de transférer la collection au Musée, lors du Conseil d'Administration du 10 décembre 2018.

Lors de son assemblée générale en date du 25 février 2021, l'Office de Tourisme confirmé cette décision de transmission à titre gratuit à la Ville de Pontarlier de la collection d'armes afin qu'elle soit affectée au Musée municipal.

Le 21 décembre 2022, la Commission scientifique régionale d'acquisition de Bourgogne Franche-Comté qui statue sur les projets d'acquisition des « musées de France » conformément aux article L.451-1 et suivant du Code du Patrimoine, a émis un avis favorable « pour ce transfert de propriété de la collection au profit de la Ville de Pontarlier avec affectation de l'ensemble au Musée municipal ». Les experts de la commission soulignent la qualité exceptionnelle de cette collection, estimée à 1 473 185 €. Elle compte 707 œuvres, réparties comme suit : 178 armes à feu et 111 armes blanches, 153 coiffures et 27 costumes, uniformes et cuirasses, 114 accessoires, 124 arts graphiques et peintures.

La collection s'appuie sur plusieurs points forts. Les armes de Joux sont particulièrement intéressantes puisque ces fusils et pistolets luxueux ont été produits aux environs de Pontarlier et du Château de Joux entre le XVI^e et le XIX^e siècle. La série complète des fusils réglementaires illustre l'évolution technique de l'armement français entre 1717 et 1917. Quelques pièces, armes et coiffures, renvoient à l'histoire du corps prestigieux des gardes gouvernementales (mousquetaires, garde consulaire, impériale ou républicaine). L'ensemble d'armes blanches présente une symbolique guerrière diverse et remarquable (aigles, lions, canons, grenades, soleil...). Les coiffures témoignent de l'évolution de la silhouette du soldat français du XVIII^e siècle au XX^e siècle, ensemble complété par les accessoires, les pièces d'équipement, les uniformes et cuirasses. Les coiffures du Premier Empire sont tout à fait exceptionnelles par leur rareté et leur état de conservation. Enfin les arts graphiques et les peintures donnent à voir et incarnent l'histoire militaire de la France et plus particulièrement du Château de Joux.

En application de l'article L.2242-1 du code général des collectivités territoriales, il revient au Conseil Municipal de se prononcer sur ce don de l'Office de Tourisme et sur son affectation au Musée municipal de Pontarlier.

La Commission Culture - Jumelage a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 février 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte le don de la collection d'armes à feu, armes blanches, coiffures, costumes, uniformes et cuirasses, accessoires, arts graphiques et peintures, de l'office du Tourisme de Pontarlier à la Ville de Pontarlier avec affectation à son Musée municipal, selon le détail joint en annexe ;
- Précise que ce don est estimé à 1 473 185 € par M. Emmanuel DELGADO, expert en

militaria ;

- Précise que la réalisation de ce don mettra fin à la convention de dépôt du 20 décembre 2012 ;
- Précise que les frais notariés afférents à cette donation seront pris en charge par la Ville de Pontarlier ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents à la réalisation de ce don.

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
789	D 2015.0.14	Documents et Arts graphiques	Scène de bataille	Gravure	17ème siècle (représentation)		Van der Meulen (signature)	2022	500,00 €			Non
792	D 2015.0.50	Documents et Arts graphiques	Bataille d'Eylau	Gravure couleurs	Premier Empire			2022	350,00 €			Oui 2016
791	D 2015.0.51	Documents et Arts graphiques	Bataille d'Essling	Gravure couleurs	Premier Empire			2022	350,00 €			Oui 2016
936	D 2015.0.61	Documents et Arts graphiques	Passeport de l'armée de Saint Domingue		14 prairial an 10 (3 juin 1802)			2022	110,00 €	Ed. Borricand	Rare	Non
967	D 2015.0.66	Documents et Arts graphiques	Lettre signée de Toussaint Louverture au Cap		24 fructidor an 5 (10 septembre 1797)			2022	4 000,00 €	Vente Drouot		Non
944	D 2015.0.67	Documents et Arts graphiques	Les Bourbakis en Suisse - le départ	Lithographie	Second Empire		Auguste Bachelin (peintre), Gustave Roux (dessinateur), Thurwanger (lithographes)	2022	80,00 €	Piron Pontarlier		Oui 2019
934	D 2015.0.68	Documents et Arts graphiques	L'arrivée des Bourbakis en Suisse	Lithographie couleur				2022	80,00 €	Brocante de Jougne		Oui 2019
802	D 2015.0.69	Documents et Arts graphiques	Entrée de l'armée Bourbaki aux Verrières (Suisse) au mois de février 1871	Gravure couleurs	second empire			2022	80,00 €			Oui 2019
801	D 2015.0.70	Documents et Arts graphiques	Entrée et désarmement de l'armée de l'Est aux Verrières - 1871				E ROUX 1875	2022	1 000,00 €			Oui 2019
1124	D 2015.0.71	Documents et Arts graphiques	Château de Joux	Gravure			Van der Meulen (signature)	2022	150,00 €			Non
1121	D 2015.0.73	Documents et Arts graphiques	Gravure représentant Mirabeau	Gravure				2022	30,00 €			Non
1123	D 2015.0.74	Documents et Arts graphiques	Fort de Joux	Fusain			Malfroy (signature)	2022	150,00 €			Non
811	D 2015.0.75	Documents et Arts graphiques	L'armée de l'Est arrivant en Suisse par le fort de Joux	Gravure				2022	50,00 €			Oui 2019
1122	D 2015.0.102	Documents et Arts graphiques	Tableau du Château de Joux	Fusain			Bichet (signature)	2022	450,00 €			Non
799	D 2015.0.135	Documents et Arts graphiques	Brevet de contrepointe reconnaissant M. Besse, élève de M. Litschgi en qualité de maître.		03 septembre 1833			2022	80,00 €			Non
	D 2015.0.136	Documents et Arts graphiques	La Cluse et les forêts	Lithographie	1983		Pierre Bichet (signature)	2022	200,00 €			Non
921	D 2015.0.137	Documents et Arts graphiques	Brevet de général de division décerné à Toussaint Louverture	Imprimé	30 thermidor an IV			2022	3 000,00 €		Rare	Non
	D 2015.0.138	Documents et Arts graphiques	Plan cadastral de la Cluse-et-Mijoux					2022	100,00 €			Prévue en 2023
	D 2015.0.139	Documents et Arts graphiques	Carte postale de la campagne de 1914 représentant le Général Mangin		1914			2022	10,00 €			Non
938	D 2015.0.140	Documents et Arts graphiques	Diplôme de chevalier de l'Ordre de Saint Louis décerné à Alphonse Albin Pierre Agnès Billion Saint-Albin Durivoire.		21 aout 1816			2022	80,00 €	Vente à Dijon		Non
947	D 2015.0.141	Documents et Arts graphiques	Fascicule militaire du fusilié Debievre délivré au Fort de Joux le 1er février 1826		1er février 1826			2022	50,00 €			Non
961	D 2015.0.647.1	Documents et Arts graphiques	Deux cavaliers à cheval avec des chapskas	Gravure				2022	100,00 €	Don à Pontarlier 20/11/2001 (F. Cornibert)		Non
961	D 2015.0.647.2	Documents et Arts graphiques	Deux cavaliers (dont un dragon) et deux soldats à pieds	Gravure				2022	100,00 €	Don à Pontarlier 20/11/2001 (F. Cornibert)		Non
961	D 2015.0.647.3	Documents et Arts graphiques	Un cavalier et cinq soldats à pied dans un village	Gravure				2022	100,00 €	Don à Pontarlier 20/11/2001 (F. Cornibert)		Non
961	D 2015.0.647.4	Documents et Arts graphiques	Quatre soldats à pieds avec des fusils à baïonnette	Gravure				2022	100,00 €	Don à Pontarlier 20/11/2001 (F. Cornibert)		Non
961	D 2015.0.647.5	Documents et Arts graphiques	Trois soldats à pied dont un avec un plan	Gravure				2022	100,00 €	Don à Pontarlier 20/11/2001 (F. Cornibert)		Non
798	D 2015.0.653	Documents et Arts graphiques	Fantassin révolutionnaire	Dessin	révolution		Maurice Orange (signature)	2022	500,00 €	Drouot (vente Lafarge)		Non
953	D 2015.0.672	Documents et Arts graphiques	Congé d'invalidité délivré à Christophe Gissat le 16/07/1749. Compagnie de Peyssonel au Château de Joux		1749			2022	50,00 €	Don à Pontarlier (M. Marandin)		Non
1029	D 2015.0.675	Documents et Arts graphiques	Diplôme de citation du 15e bataillon de chasseurs à pieds 1914/1918 attribué au sergent Fourier Plumey natif de Métabief		1914			2022	120,00 €	Acheté 15 €		Non
1032	D 2015.0.686.1	Documents et Arts graphiques	Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. 1808	Gravure couleur	1808			2022	20,00 €			Non
1032	D 2015.0.686.2	Documents et Arts graphiques	Garde Impériale - 1857 - Artillerie à cheval - trompette	Gravure couleur	1857			2022	20,00 €			Non
1032	D 2015.0.686.3	Documents et Arts graphiques	Ecole de Saumur	Gravure couleur				2022	20,00 €			Non

1032	D 2015.0.686.4	Documents et Arts graphiques	Hussards de la Garde Royale - chef d'escadrons 1817	Gravure couleur	1817	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.5	Documents et Arts graphiques	Hussards - 1844	Gravure couleur	1844	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.6	Documents et Arts graphiques	Garde Républicaine à pied - 1929	Gravure couleur	1929	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.7	Documents et Arts graphiques	Garde Républicaine à cheval - l'Etendard. 1929	Gravure couleur	1929	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.8	Documents et Arts graphiques	Dragons - compagnie d'Elite - 1812	Gravure couleur	1812	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.9	Documents et Arts graphiques	Hussards - 1800	Gravure couleur	1800	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.10	Documents et Arts graphiques	Dragons 1812	Gravure couleur	1812	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.11	Documents et Arts graphiques	17e Dragons 1812	Gravure couleur	1812	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.12	Documents et Arts graphiques	Grenadiers de la Garde. 1805. sous officier. tenue de ville	Gravure couleur	1805	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.13	Documents et Arts graphiques	Grenadiers de la Garde Impériale 1805 par Paul-Albert Leroux	Gravure couleur	1805	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.14	Documents et Arts graphiques	Garde Impériale. Infanterie légère 1808	Gravure couleur	1808	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.15	Documents et Arts graphiques	LEROUX Paul-Albert, Tambour et fifre du 2e Régiment de conscrits-chasseurs de la garde impériale. Grande tenue, 1809-1810 Caporal du 54e de ligne 1814	Gravure couleur	1814	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.16	Documents et Arts graphiques	Artillerie à pied - 1809	Gravure couleur	1809	2022	20,00 €	Non
1032	D 2015.0.686.17	Documents et Arts graphiques	Artillerie légère - 1800	Gravure couleur	1800	2022	20,00 €	Non
1031	D 2015.0.687	Documents et Arts graphiques	Armée française. Colombophiles	Gravure aquarellée		2022	45,00 €	Non
957	D 2015.0.695	Documents et Arts graphiques	Affiche du tribunal criminel du département du Doubs. Arrêté du 2 pluviôse an 5		révolution	2022	50,00 €	Non
795	D 2015.0.697	Documents et Arts graphiques	Soldat d'infanterie de ligne en 1793		1793	2022	60,00 €	Non
	D 2016.1.1	Documents et Arts graphiques	Chasseur à cheval 1812			2022	30,00 € Collection privée	Non
	D 2016.1.2	Documents et Arts graphiques	Cheval léger 1812			2022	30,00 € Collection privée	Non
	D 2016.1.3	Documents et Arts graphiques	Dragon de la Garde impériale 1810			2022	30,00 € Collection privée	Non
	D 2016.1.4	Documents et Arts graphiques	Grenadier à cheval de la Garde impériale 1812			2022	30,00 € Collection privée	Non
	D 2016.1.5	Documents et Arts graphiques	Grenadier de la Garde impériale 1806			2022	30,00 € Collection privée	Non
954	D 2017.0.1.1	Documents et Arts graphiques	Livret militaire de François Julien Mahon - 44e régiment d'infanterie de marine		10 juin 1871	2022	50,00 €	Non
1034	D 2017.0.2.1	Documents et Arts graphiques	Devis pour les entretiens ordinaires des couvertures des bâtiments de la fortification et de ceux qui dépendent de l'artillerie du château de Joux pendant six années commençant le premier de l'an 1727 et finissant le dernier de l'an 1732		1726	2022	100,00 €	Non
1034	D 2017.0.2.2	Documents et Arts graphiques	Adjudication faite à la veuve Pochard pour trois années à commencer au 22 Xbre 1739 et finissant au 22 Xbre 1742		5 décembre 1739			Non
1034	D 2017.0.2.3	Documents et Arts graphiques	Devis général pour la construction de tous les ouvrages qui se feront aux fortifications du château de Joux pendant l'année 1757 et les suivantes 1758 et 1759		1757			Non
1034	D 2017.0.2.4	Documents et Arts graphiques	Devis pour les entretiens ordinaires des couvertures des bâtiments de la fortification et de ceux qui dépendent de l'artillerie du château de Joux pendant six années commençant le premier de l'an 1727 et finissant le dernier de l'an 1732		1726			Non
1034	D 2017.0.2.5	Documents et Arts graphiques	Devis des ouvrages à faire aux fortifications du château de Joux et bâtiments qui en dépendent pendant les années 1740, 1741 et 1742 et conditions auxquelles seront obligés ceux qui entreprendront lesdits ouvrages		1740			Non
1034	D 2017.0.2.6	Documents et Arts graphiques	Copie de la lettre écrite à la commission de l'organisation le 26 messidor					Non
1092	D 2017.0.4	Documents et Arts graphiques	Document d'expropriation de terrain pour l'installation du champ de tir de Pontarlier. Adressé à Eugène Gresset.		22 juin 1879	2022	15,00 €	Non

1093	D 2017.0.5.1	Documents et Arts graphiques	Livret d'ouvrier	4 mai 1867	2022	40,00 €	Non
1093	D 2017.0.5.2	Documents et Arts graphiques	Document relatif à l'attribution de la médaille de 1870 à Louis Eugène Bourgeois	4 mai 1867			Non
1093	D 2017.0.5.3	Documents et Arts graphiques	Certificat de visite et contre-visite établi par le service des hôpitaux militaires	4 septembre 1871			Non
1093	D 2017.0.5.4	Documents et Arts graphiques	Billet de salle	12 septembre 1871			Non
1093	D 2017.0.5.5	Documents et Arts graphiques	Congé de convalescence de trois mois	9 septembre 1871			Non
1093	D 2017.0.5.6	Documents et Arts graphiques	Permission de quarante huit heures	27 mai 1871			Non
1099	D 2017.0.14.1	Documents et Arts graphiques	Livret militaire d'Armand Saget (Les fourgs) et fascicule de mobilisation	1920 et 1939	2022	10,00 €	Non
1095	D 2017.0.7	Documents et Arts graphiques	Acte de disparition de Jacques François Donat à la bataille de Sedan le 1er septembre 1870	18 mai 1872	2022	30,00 €	Non
1063	D 2017.0.65.7	Documents et Arts graphiques	Document "Réservistes"		2022		Non
1063	D 2017.0.65.8	Documents et Arts graphiques	Fiche d'affectation du capitaine Chagrot		Valeur des documents incluse dans l'estimation de 180 € de tous les éléments de l'uniforme D 2017.0.65		Non
1063	D 2017.0.65.9	Documents et Arts graphiques	Note d'hôtel du capitaine Chagrot				Non
12 960,00 €							

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
1127	D 2015.0.3	Peinture	Château de Joux et village de La Cluse	Huile sur toile	Fin 19ème siècle		Bichet (signature)	2022	10 000,00 €			Non
790	D 2015.0.4	Peinture	Grenadier à pied de la Ligne	Huile sur toile				2022	1 500,00 €			Prévue en 2023
									11 500,00 €			

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
954	D 2015.0.72 D 2017.0.1.2	Photographie	Photographie de Jules Constant Doresse					2022	20,00 €			Non
		Photographie	François Julien Mahon et son épouse	Procédé gélatino argentique	1er février 1871		"François Julien Mahon et son épouse. Combattant de la Cluse et Mijoux le 1er février 1871. Originaire de Morteau" (inscription manuscrite au dos).	Valeur incluse dans les 50 € du livret D 2017.0.1.1				Non
1083	D 2017.0.3.1	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent				2022	50,00 €			Non
1083	D 2017.0.3.2	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.3	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.4	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.5	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.6	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.7	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.8	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.9	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.10	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.11	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.12	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.13	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.14	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non
1083	D 2017.0.3.15	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent								Non

1083	D 2017.0.3.16	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.17	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.18	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.19	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.20	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.21	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.22	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.23	Photographie	Photographie de Stainacre : Arrivée des troupes alliées	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.24	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.25	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.26	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.27	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.28	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.29	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.30	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.31	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.32	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.33	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.34	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.35	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.36	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.37	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.38	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.39	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.40	Photographie	Photographie de Stainacre : Obsèques des FFI	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.41	Photographie	Photographie de Stainacre	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.42	Photographie	Photographie de Stainacre	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.43	Photographie	Photographie de Stainacre	Gélatino bromure d'argent									Non
1083	D 2017.0.3.44	Photographie	Photographie de Stainacre	Gélatino bromure d'argent									Non
927	D 2017.0.15.4	Photographie	Photographie du lieutenant Ferreux né aux Longevilles Mont d'Or, 35e RI de Belfort	Procédé gélatino argentique		Les adjudants du 25e RI (1913) (inscription manuscrite au dos)	2022	10,00 €					Non
927	D 2017.0.15.5	Photographie	Photographie du lieutenant Ferreux né aux Longevilles Mont d'Or, 35e RI de Belfort	Procédé gélatino argentique		Adjudant Ferreux 1913 (inscription manuscrite au dos)	2022	10,00 €					Non
										90,00 €			
Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré	
1118	D 2015.0.495	Sculpture	Masque mortuaire en plâtre de Napoléon 1er		05 mai 1821			2022	350,00 €			Non	
										350,00 €			

TOTAL général 24 900,00

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
1050		Coiffure	Shako de troupe du 4er Régiment d'Artillerie (1860)					2022	450,00 €			Non
709	D 2015.0.502	Coiffure	Plumet					2022	250,00 €			Non
501	D 2015.0.506	Coiffure	Casque de troupe à pied dit "Morian"		17ème siècle			2022	2 500,00 €			Oui 2018
554	D 2015.0.507	Coiffure	Casque d'officier supérieur de cheval-léger		Vers 1813, Premier Empire	Modèle 1811		2022	15 000,00 €			Non
560	D 2015.0.508	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier (2ème régiment)		Premier Empire			2022	12 000,00 €		Rare	Non
556	D 2015.0.509.1	Coiffure	Casque d'officier supérieur du 4ème régiment de cuirassiers		Premier Empire			2022	40 000,00 €		Rare	Non
556	D 2015.0.509.2	Coiffure	Plumet		Premier Empire						Rare	Non
561	D 2015.0.510	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier		Premier Empire	Modèle 1812		2022	5 000,00 €			Non
558	D 2015.0.511.1	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier ? ou d'officier car marmouset et intérieur		Premier Empire			2022	5 000,00 €			Non
558	D 2015.0.511.2	Coiffure	Plumet		Premier Empire							Non
555	D 2015.0.512	Coiffure	Casque de cheval-léger		Premier Empire	Modèle 1811		2022	10 000,00 €			Non
557	D 2015.0.513	Coiffure	Casque d'officier supérieur de cuirassiers (1er régiment)		Premier Empire			2022	25 000,00 €			Non
570	D 2015.0.514	Coiffure	Casque d'officier de dragon de la Garde Royale			Modèle 1815		2022	3 200,00 €			Non
573	D 2015.0.515.1	Coiffure	Casque de cuirassier troupe de la Garde			Modèle 1825		2022	2 500,00 €			Non
573	D 2015.0.515.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1825						Non
569	D 2015.0.516	Coiffure	Casque de cheval-léger (trompette)			Modèle 1814		2022	10 000,00 €		Rare	Non
577	D 2015.0.517	Coiffure	Casque d'officier de dragons de la Garde Royale					2022	1 700,00 €			Oui 2018
579	D 2015.0.518.1	Coiffure	Casque d'officier de cuirassiers			Modèle 1825		2022	1 500,00 €			Oui 2018
579	D 2015.0.518.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1825						Oui 2016
579	D 2015.0.518.3	Coiffure	Olive			Modèle 1825						Oui 2016
627	D 2015.0.519	Coiffure	Casque de dragon de France (Garde Royale)			Modèle 1814		2022	5 000,00 €		Rare	Oui 2018
564	D 2015.0.520	Coiffure	Casque de mousquetaire gris 2ème Compagnie (noire)			Modèle 1814		2022	25 000,00 €		Rare	Non
565	D 2015.0.521	Coiffure	Casque de mousquetaire gris 1ère compagnie			Modèle 1814		2022	25 000,00 €		Rare	Non
566	D 2015.0.522	Coiffure	Casque de garde du corps			Modèle 1814		2022	10 000,00 €		Rare	Non
567	D 2015.0.523	Coiffure	Casque de garde du corps			Modèle 1820		2022	12 000,00 €		Rare	Non
661	D 2015.0.524	Coiffure	Casque à pointe Prussien		Second Empire	Modèle 1858		2022	1 300,00 €	Echange 18/12/2008 M. Courtot		Non
625	D 2015.0.525	Coiffure	Casque d'officier de dragon		IIIe République (1870-1940)	Modèle 1874		2022	1 200,00 €			Non
626	D 2015.0.526	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier		IIIe République (1870-1940)	Modèle 1874		2022	1 000,00 €			Non
596	D 2015.0.527	Coiffure	Casque de troupe de carabinier			Modèle 1830		2022	3 000,00 €			Non
592	D 2015.0.528	Coiffure	Casque de troupe de dragon			Modèle 1830		2022	1 500,00 €			Non
594	D 2015.0.529.1	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier			Modèle 1830		2022	1 500,00 €			Non
594	D 2015.0.529.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1830						Non
595	D 2015.0.530.1	Coiffure	Casque de troupe à cheval de la Garde Municipale de Paris			Modèle 1831		2022	1 500,00 €			Non
595	D 2015.0.530.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1831						Non
620	D 2015.0.531	Coiffure	Casque de carabinier			Modèle 1856		2022	4 500,00 €			Non
617	D 2015.0.532.1	Coiffure	Casque d'officier de cuirassiers			Modèle 1858		2022	1 600,00 €			Non
617	D 2015.0.532.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1858						Non
617	D 2015.0.532.3	Coiffure	Olive			Modèle 1858						Non
618	D 2015.0.533	Coiffure	Casque de cuirassier de la Garde Impériale		Second Empire	Modèle 1854		2022	3 000,00 €			Oui 2019
616	D 2015.0.534	Coiffure	Casque de troupe de Cent Garde		Second Empire	Modèle 1856		2022	4 500,00 €			Oui 2019
613	D 2015.0.535	Coiffure	Casque de troupe de dragon			Modèle 1856		2022	1 800,00 €			Oui 2019
660	D 2015.0.536.1	Coiffure	Casque du 2ème régiment de cuirassiers de la Garde impériale		Second Empire			2022	3 000,00 €	Echange 18/12/2007 M. Courtot		Oui 2019
660	D 2015.0.536.2	Coiffure	Plumet		Second Empire					Echange 18/12/2007 M. Courtot		Oui 2019
615	D 2015.0.537	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier		Second Empire	Modèle 1858		2022	1 800,00 €			Oui 2019
611	D 2015.0.538	Coiffure	Casque de troupe de dragon		Second Empire	Modèle 1845		2022	1 800,00 €			Non
614	D 2015.0.539	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier		Second Empire	Modèle 1845		2022	1 600,00 €			Oui 2019
612	D 2015.0.540	Coiffure	Casque de troupe de dragon		Second Empire	Modèle 1845		2022	12 000,00 €			Oui 2019
559	D 2015.0.541.1	Coiffure	Casque de troupe de cuirassier (1er régiment)		Premier Empire			2022	3 500,00 €		Rare	Non
559	D 2015.0.541.2	Coiffure	Plumet		Premier Empire							Non
553	D 2015.0.542	Coiffure	Casque de cuirassier					2022	12 000,00 €		Rare	Non
551	D 2015.0.543	Coiffure	Casque d'officier de dragons de ligne		Vers 1810-1812, Premier Empire		N (bandeau du cimier - argenté)	2022	25 000,00 €		Rare	Non
1047	D 2015.0.544.1	Coiffure	Casque de cuirassier		Consulat	Modèle d'essai 1801		2022	12 000,00 €	Don de M. MALEZET (Rouen) en 2009	Très rare	Non
1047	D 2015.0.544.2	Coiffure	Plumet		Consulat	Modèle d'essai 1801				Don de M. MALEZET (Rouen) en 2009		Non
506	D 2015.0.545	Coiffure	Casque de troupe de dragon			Modèle 1767		2022	10 000,00 €			Non
507	D 2015.0.546	Coiffure	Casque de troupe de dragon		Vers 1780	Modèle Ancien Régime		2022	10 000,00 €			Non
505	D 2015.0.547	Coiffure	Casque d'officier de dragon			Modèle 1767-86		2022	10 000,00 €			Non
552	D 2015.0.548	Coiffure	Casque de troupe de dragon de la Garde Impériale		Premier Empire			2022	25 000,00 €			Non
568	D 2015.0.549.1	Coiffure	Casque de gendarmerie d'élite			Modèle 1826		2022	20 000,00 €		Rare	Non
568	D 2015.0.549.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1826					Rare	Non
572	D 2015.0.550	Coiffure	Casque de cuirassier de la Garde Royale			Modèle 1815		2022	2 500,00 €			Non
571	D 2015.0.551	Coiffure	Casque de dragon de la Garde Royale			Modèle 1815		2022	2 500,00 €			Non
593	D 2015.0.552.1	Coiffure	Casque d'officier de dragon			Modèle 1830		2022	2 000,00 €			Non
593	D 2015.0.552.2	Coiffure	Plumet			Modèle 1830						Non

503	D 2015.0.553	Coiffure	Tricorne de troupe du 3ème régiment d'infanterie	Époque Louis XVI (vers 1786)		2022	2 000,00 €		Non
504	D 2015.0.554	Coiffure	Tricorne d'officier du 1er régiment d'infanterie	Époque Louis XVI	Modèle 1786	2022	2 500,00 €		Non
502	D 2015.0.555	Coiffure	Tricorne de bas officier d'artillerie	Avant 1763	Modèle 1770-1780	2022	2 000,00 €		Non
510	D 2015.0.556	Coiffure	Bicorne d'officier général			2022	3 100,00 €		Non
513	D 2015.0.557.1	Coiffure	Tricorne d'infanterie	Révolution		2022	2 000,00 €	Rare	Non
513	D 2015.0.557.2	Coiffure	Carotte	Révolution					Non
514	D 2015.0.558.1	Coiffure	Tricorne de troupe de la 8ème demi-brigade	Révolution		2022	2 500,00 €		Non
514	D 2015.0.558.2	Coiffure	Carotte	Révolution					Non
511	D 2015.0.559.1	Coiffure	Chapeau de troupe de la 32ème demi-brigade	Révolution		2022	3 500,00 €	Rarissime	Non
511	D 2015.0.559.2	Coiffure	Plumet	Révolution					Non
548	D 2015.0.560	Coiffure	Bonnet de troupe de police d'infanterie	Restauration	Modèle 1822	2022	1 000,00 €		Non
549	D 2015.0.561	Coiffure	Bonnet d'officier de police de chasseurs	Premier Empire		2022	3 500,00 €		Non
515	D 2015.0.562	Coiffure	Bonnet de la liberté (copie pour le centenaire de la Révolution)	23 avril 1884		2022	400,00 €	Gustave Morin - Costumier - 23 avril 84 (intérieur)	Non
509	D 2015.0.563	Coiffure	Tricorne d'infanterie révolutionnaire	Révolution		2022	2 500,00 €	République Française (bouton)	Non
512	D 2015.0.564.1	Coiffure	Chapeau d'officier du 8ème régiment d'infanterie	Fin du 18ème siècle		2022	2 500,00 €		Non
512	D 2015.0.564.2	Coiffure	Plumet	Fin du 18ème siècle					Non
508	D 2015.0.565	Coiffure	Tricorne d'officier du 9ème régiment de cavalerie	Révolution		2022	2 000,00 €		Non
575	D 2015.0.566	Coiffure	Chapeau de petite tenue (ville) d'officier	Restauration		2022	1 000,00 €		Non
610	D 2015.0.567.1	Coiffure	Chapeau de grenadier de la Garde Impériale	Second Empire		2022	1 000,00 €		Non
610	D 2015.0.567.2	Coiffure	Pompon	Second Empire					Non
645	D 2015.0.568	Coiffure	Bonnet de Police du 1er régiment de cuirassiers de la Garde Impériale		Modèle 1860	2022	750,00 €		Non
621	D 2015.0.569	Coiffure	Chapeau de gendarme	IIle République (1870-1940)	Modèle 1885	2022	950,00 €		Non
609	D 2015.0.570.1	Coiffure	Chapeau de grenadier de la Garde Impériale	Second Empire		2022	1 000,00 €		Oui 2019
609	D 2015.0.570.2	Coiffure	Pompon	Second Empire					Oui 2019
634	D 2015.0.571	Coiffure	Képi de troupe de Hussard (11ème régiment)	IIle République (1870-1940)	Modèle 1884	2022	1 200,00 €		Non
639	D 2015.0.572	Coiffure	Képi d'officier d'infanterie (colonel) du 41e régiment d'infanterie.	IIle République (1870-1940)	Modèle 1897	2022	650,00 €		Non
603	D 2015.0.573	Coiffure	Shako d'officier du 16ème régiment d'infanterie		Modèle 1845	2022	800,00 €		Non
629	D 2015.0.574	Coiffure	Shako d'infanterie		Modèle 1843 / 1844	2022	1 200,00 €		Non
651	D 2015.0.575	Coiffure	Képi de troupe du 19ème régiment d'infanterie	IIle République (1870-1940)	Modèle 1872	2022	300,00 €	Bourse de Lure (Duriau)	Non
622	D 2015.0.576.1	Coiffure	Shako d'officier de chasseurs à cheval	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874	2022	800,00 €		Non
622	D 2015.0.576.2	Coiffure	Plumet	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874				Non
623	D 2015.0.577	Coiffure	Shako d'officier de Hussards	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874	2022	800,00 €		Non
653	D 2015.0.578	Coiffure	Képi de médecin aide-major (sous lieutenant).	IIle République (1870-1940)	1884	2022	450,00 €	Equipements militaires . RUETTARD et Cie LYON	Non
599	D 2015.0.579	Coiffure	Shako de grenadier de la Garde Nationale		Modèle 1830	2022	800,00 €		Non
656	D 2015.0.580	Coiffure	Casque d'essai du 45ème régiment d'infanterie de ligne		Modèle 1836	2022	2 500,00 €	Drouot	Non
641	D 2015.0.581	Coiffure	Képi de sous officier de mobiles	Second Empire	Modèle 1870	2022	450,00 €	salon de Lyon (Le Cent Garde)	Oui 2019
647	D 2015.0.582	Coiffure	Casquette de sous-lieutenant du 3ème chasseurs d'Afrique	Second Empire	Modèle 1862	2022	1 200,00 €	Vente à Orléans	Non
648	D 2015.0.583	Coiffure	Képi de général de brigade	Second Empire		2022	1 500,00 €	M.Dey à Marnes la C.	Oui 2019
608	D 2015.0.584.1	Coiffure	Shako du 4ème régiment de voltigeurs de la Garde Impériale	Second Empire	Modèle 1857	2022	2 000,00 €		Oui 2019
608	D 2015.0.584.2	Coiffure	Plumet						
547	D 2015.0.585.1	Coiffure	Bicorne d'officier de gendarmerie de la 25ème légion	Second Empire	Modèle 1857				
547	D 2015.0.585.2	Coiffure	Plumet	Premier Empire		2022	2 500,00 €		Non
546	D 2015.0.586	Coiffure	Bicorne d'officier général	Premier Empire					Non
598	D 2015.0.587	Coiffure	Shako du 9ème régiment d'artillerie	Premier Empire					Non
640	D 2015.0.588	Coiffure	Casquette de troupe d'Afrique		Modèle 1825	2022	1 100,00 €		Non
604	D 2015.0.589	Coiffure	Shako d'officier d'artillerie à pied	Vers 1840		2022	600,00 €	Vente de Villefranche sur Saône	Non
601	D 2015.0.590.1	Coiffure	Shako de grenadier du 6ème régiment d'infanterie		Modèle 1845	2022	1 300,00 €		Non
601	D 2015.0.590.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1830	2022	600,00 €		Non
605	D 2015.0.591	Coiffure	Shako d'officier de fusilier du 62ème régiment d'infanterie		Modèle 1830	2022	650,00 €		Non
606	D 2015.0.592	Coiffure	Shako d'officier d'infanterie		Modèle 1858				
624	D 2015.0.593	Coiffure	Shako d'infanterie de ligne		Modèle 1848	2022	800,00 €		Non
602	D 2015.0.594	Coiffure	Shako de fusilier du 32ème régiment d'infanterie		Modèle 1872	2022	750,00 €		Non
600	D 2015.0.595	Coiffure	Shako d'officier du 60ème régiment d'infanterie		Modèle 1837	2022	800,00 €		Non
597	D 2015.0.596.1	Coiffure	Schapska d'officier de troupe à cheval de la Garde Nationale Parisienne		Modèle 1830	2022	1 100,00 €		Non
597	D 2015.0.596.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1831				Non
597	D 2015.0.596.3	Coiffure	Jugulaire		Modèle 1831				Non
607	D 2015.0.597	Coiffure	Shako du 2ème régiment de voltigeurs de la Garde Impériale		Modèle 1860	2022	1 800,00 €		Oui 2019

644	D 2015.0.598	Coiffure	Talpack de troupe du 5ème chasseurs à cheval	Second Empire		2022	1 800,00 €	P.A. CARREL	Oui 2019
654	D 2015.0.599	Coiffure	Shako de petite tenue d'officier de cavalerie légère		Modèle 1868	2022	1 200,00 €		Non
643	D 2015.0.600	Coiffure	Oursou d'officier du 2ème régiment de grenadiers de la Garde Impériale	Second Empire		2022	1 800,00 €	Salon de Strasbourg (Mandrin)	Oui 2019
646	D 2015.0.601.1	Coiffure	Shako d'officier de hussards	Vers 1825		2022	2 300,00 €	Baltard (Cochelin)	Non
646	D 2015.0.601.2	Coiffure	Pompon avec crinière	Vers 1825					Non
583	D 2015.0.602.1	Coiffure	Shako d'officier (sous lieutenant) de la 78ème légion départementale		Modèle 1815	2022	1 500,00 €		Non
583	D 2015.0.602.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1815				Non
576	D 2015.0.603.1	Coiffure	Shako d'infanterie de la Garde Royale (4ème régiment)		Modèle 1825	2022	1 500,00 €		Non
576	D 2015.0.603.2	Coiffure	Plumet		Modèle 1825				Non
576	D 2015.0.603.3	Coiffure	Pompon		Modèle 1825				Non
588	D 2015.0.604.1	Coiffure	Shako du 5ème régiment d'artillerie		Modèle 1812	2022	1 200,00 €		Non
588	D 2015.0.604.2	Coiffure	Carotte		Modèle 1812				Non
580	D 2015.0.605.1	Coiffure	Shako d'officier du 54ème régiment d'infanterie		Modèle 1825	2022	1 200,00 €		Non
580	D 2015.0.605.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1825				Non
586	D 2015.0.606.1	Coiffure	Shako de voltigeur du 36ème régiment		Modèle 1825	2022	1 100,00 €		Non
586	D 2015.0.606.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1825				Non
582	D 2015.0.607.1	Coiffure	Shako d'officier du 8ème régiment léger voltigeur		Modèle 1825	2022	1 200,00 €		Non
582	D 2015.0.607.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1825				Non
584	D 2015.0.608.1	Coiffure	Shako de fusilier de la 33ème légion départementale		Modèle 1815	2022	1 200,00 €		Non
584	D 2015.0.608.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1815				Non
587	D 2015.0.609.1	Coiffure	Shako de grenadier de la 58ème légion départementale		Modèle 1815	2022	1 200,00 €		Non
587	D 2015.0.609.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1815				Non
587	D 2015.0.609.3	Coiffure	Cocarde		Modèle 1815				Non
581	D 2015.0.610.1	Coiffure	Shako d'officier d'infanterie légère		Modèle 1825	2022	1 100,00 €		Non
581	D 2015.0.610.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1825				Non
585	D 2015.0.611	Coiffure	Shako de fusilier du 31ème régiment		Modèle 1825	2022	800,00 €		Non
590	D 2015.0.612.1	Coiffure	Shako de fusilier du 45ème régiment de ligne		Modèle 1825	2022	800,00 €		Non
590	D 2015.0.612.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1825				Non
516	D 2015.0.613.3	Coiffure	Cordon raquette	Premier Empire		2022	200,00 €		Non
517	D 2015.0.614	Coiffure	Bonnet à poils de grenadier à pied	Fin 18ème siècle		2022	3 000,00 €		Non
542	D 2015.0.615.1	Coiffure	Shako d'officier de chasseurs à cheval	Premier Empire	Modèle 1812	2022	4 500,00 €		Non
542	D 2015.0.615.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1812				Non
563	D 2015.0.616.1	Coiffure	Shako de voltigeur du régiment de Prusse	Premier Empire		2022	4 500,00 €		Non
563	D 2015.0.616.2	Coiffure	Pompon	Premier Empire					Non
531	D 2015.0.617.1	Coiffure	Shako de troupe de voltigeur du 3ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1810	2022	4 500,00 €		Non
531	D 2015.0.617.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1810				Non
519	D 2015.0.618.1	Coiffure	Shako de Garde d'Honneur du 3ème Régiment	Premier Empire	Modèle Troupe vers 1813-1814	2022	15 000,00 €	Rare	Oui 2016
519	D 2015.0.618.2	Coiffure	Plumet du 1er régiment avec pompon blanc	Premier Empire	Modèle Troupe vers 1813-1814			Rare	Oui 2016
538	D 2015.0.619.1	Coiffure	Shako de troupe de voltigeur du 72ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812	2022	4 500,00 €		Non
538	D 2015.0.619.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1812				Non
539	D 2015.0.620.1	Coiffure	Shako de grenadier du 9ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812	2022	6 000,00 €		Non
539	D 2015.0.620.2	Coiffure	Plumet		Modèle 1812				Non
534	D 2015.0.621.1	Coiffure	Shako d'officier du 87ème de ligne	Vers 1810 (Premier Empire)	Modèle 1806	2022	5 000,00 €		Non
534	D 2015.0.621.2	Coiffure	Pompon	Vers 1810	Modèle 1806				Non
534	D 2015.0.621.3	Coiffure	Cordon	Vers 1810	Modèle 1806				Non
527	D 2015.0.622.1	Coiffure	Shako de fusilier du 96ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806	2022	4 200,00 €		Non
527	D 2015.0.622.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1806				Non
520	D 2015.0.623.1	Coiffure	Shako de sous-officier des tirailleurs grenadiers de la Garde Impériale	Premier Empire		2022	12 000,00 €	Rarissime	Oui 2016
520	D 2015.0.623.2	Coiffure	Pompon	Premier Empire				Rarissime	Oui 2016
530	D 2015.0.624.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 102ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1810	2022	4 200,00 €		Non
530	D 2015.0.624.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1810				Non
529	D 2015.0.625.1	Coiffure	Shako de fusilier du 85ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806-1810	2022	4 500,00 €	complet	Non
529	D 2015.0.625.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1806-1810				Non
528	D 2015.0.626.1	Coiffure	Shako de fusilier du 75ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806-1810	2022	4 000,00 €		Non
528	D 2015.0.626.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1806-1810				Non
540	D 2015.0.627.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 136ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812	2022	3 000,00 €		Non
540	D 2015.0.627.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1812				Non
533	D 2015.0.628.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 42ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806	2022	3 200,00 €		Non
533	D 2015.0.628.2	Coiffure	Carotte		Modèle 1806				Non
518	D 2015.0.629.1	Coiffure	Shako de la Jeune Garde Impériale	Premier Empire	Modèle Troupe vers 1812-1814	2022	5 000,00 €		Oui 2016
518	D 2015.0.629.2	Coiffure	Pompon	Premier Empire	Modèle Troupe vers 1812-1814				Oui 2016
536	D 2015.0.630.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 100ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812	2022	4 500,00 €		Non
536	D 2015.0.630.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1812				Non
532	D 2015.0.631.1	Coiffure	Shako de cavalerie légère	Vers 1806-1810 (Premier Empire)		2022	2 000,00 €		Non
532	D 2015.0.631.2	Coiffure	Pompon	Vers 1806-1810					Non
545	D 2015.0.632.1	Coiffure	Shako de fusilier du 96ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806	2022	3 000,00 €		Non
545	D 2015.0.632.2	Coiffure	Pompon	Premier Empire	Modèle 1806	2022	4 500,00 €		Non

545	D 2015.0.632.3	Coiffure	Cocarde		Modèle 1806															Non
541	D 2015.0.633.1	Coiffure	Shako de grenadier du 7ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1810-1812					2022	5 000,00 €									Non
541	D 2015.0.633.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1810-1812															Non
550	D 2015.0.634.1	Coiffure	Bonnet à poils de Grenadier à cheval de la Garde Impériale	Premier Empire						2022	45 000,00 €	Collection du Grand Duc de Hesse puis collection Holtzer (Vienne) Vente Drouot 1932 achat Doresse	Rare						Oui 2016	
550	D 2015.0.634.2	Coiffure	Plumet	Premier Empire																Oui 2016
537	D 2015.0.635.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 10ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812					2022	3 800,00 €									Non
537	D 2015.0.635.2	Coiffure	Carotte		Modèle 1812															Non
543	D 2015.0.636.1	Coiffure	Shako de troupe d'infanterie 6ème Léger	Premier Empire	Modèle 1812					2022	3 000,00 €									Non
543	D 2015.0.636.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1812															Non
524	D 2015.0.637.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 3ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806					2022	4 500,00 €									Non
524	D 2015.0.637.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1806															Non
525	D 2015.0.638.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 76ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1806-1810					2022	4 500,00 €									Non
525	D 2015.0.638.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1806-1810															Non
526	D 2015.0.639.1	Coiffure	Shako de troupe de fusilier du 33ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1810					2022	4 500,00 €									Non
526	D 2015.0.639.2	Coiffure	Pompon		Modèle 1810															Non
535	D 2015.0.640.1	Coiffure	Shako de fusilier du 85ème de ligne	Après 1812						2022	3 500,00 €									Non
535	D 2015.0.640.2	Coiffure	Pompon	Après 1812																Non
523	D 2015.0.641.1	Coiffure	Shako d'officier de grenadier du 70ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812					2022	5 000,00 €									Non
523	D 2015.0.641.2	Coiffure	Pompon	Premier Empire	Modèle 1812															Non
521	D 2015.0.642.1	Coiffure	Shako d'officier supérieur du 7ème Léger	Premier Empire (1806-1810)						2022	12 000,00 €							Très rare		Non
521	D 2015.0.642.2	Coiffure	Plumet	Premier Empire (1806-1810)														Très rare		Non
522	D 2015.0.643.1	Coiffure	Shako d'officier voltigeur du 69ème de ligne	Premier Empire	Modèle 1812					2022	4 500,00 €									Non
522	D 2015.0.643.2	Coiffure	Pompon	Premier Empire	Modèle 1812															Non
574	D 2015.0.644	Coiffure	Oursou d'officier de grenadiers à pied de la Garde Nationale ou de la Garde Impériale	avant 1860						2022	1 800,00 €									Non
574	D 2017.0.27	Coiffure	Plaquette de bonnet d'oursou du régiment de grenadiers de la Garde Impériale n°8	Second Empire	Modèle 1831					2022	50,00 €									Oui 2018
619	D 2017.0.28	Coiffure	Casque de carabinier		Modèle 1856					2022	2 000,00 €									Oui 2019
637	D 2017.0.29.1	Coiffure	Casque d'infanterie dit "Adrian"		Modèle 1915			SOLDAT DE LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918 (plaquette commémorative)		2022	100,00 €									Non
637	D 2017.0.29.2	Coiffure	Coiffe intérieure																	Non
1060	D 2017.0.38.2	Coiffure	Calot	1950	Modèle 44 ou 45					2022	50,00 €									Non
1155	D 2017.0.67	Coiffure	Cocarde de bonnet à poil avec chiffre doré 3	Second Empire						2022	50,00 €									Non
635	D 2017.0.68	Coiffure	Képi de lieutenant du 140e d'infanterie de ligne		Modèle 1897					2022	350,00 €									Non
659	D 2017.0.69	Coiffure	Casquette de général de l'Armée d'Afrique	Avant 1840						2022	2 000,00 €									Non
1069	D 2017.0.70	Coiffure	Képi bleu horizon de sous officier d'infanterie	1914 / 1918 ; 1915						2022	450,00 €	Famille Pelletier des Hôpitaux Neufs								Non
1084	D 2017.0.71.1	Coiffure	Képi de l'école militaire de Saint Cyr avec son casoar		Modèle 1884			ECOLE SPECIALE MILITAIRE (bandeau frontal)		2022	250,00 €									Non
1084	D 2017.0.71.2	Coiffure	Casoar																	Non
926	D 2017.0.73.1	Coiffure	Plumet de parade d'adjudant d'infanterie	IIIe République						2022	50,00 €									Non
926	D 2017.0.73.2	Coiffure	Boite cylindrique du plumet	IIIe République																Non
1049	D 2017.0.75	Coiffure	Shako de troupe du 1er régiment du génie	1860 Second Empire						2022	1 000,00 €									Oui 2019
											682 000,00 €									

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
417		Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse d'officier de cuirassiers - Modèle étranger (Prusse) 19eme Siècle Avec sa matelassure Cuirasse du premier et second regiment de cuirassiers de la garde (Baviere 1815-1878)					2022	15 000,00 €		Rare	Non
416		Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de cuirassier de la Garde - modèle 1854					2022	1 200,00 €			Non
408	D 2015.0.400	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de troupe de carabinier			Modèle 1825	Manufre Rale de Châtellerault (plastron)	2022	1 000,00 €			Non
401	D 2015.0.401	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse d'officier de cuirassiers		Vers 1807 (Premier Empire)	Modèle 1807 / 1810		2022	2 500,00 €			Non
402	D 2015.0.402.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de troupe de cuirassiers		Vers 1812 (Premier Empire)	Modèle 1812		2022	1 800,00 €			Non
402	D 2015.0.402.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Épaulière		Vers 1812	Modèle 1812						Oui 2018
403	D 2015.0.403	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de troupe de carabinier		Premier Empire	Modèle 1812		2022	2 500,00 €			Non
404	D 2015.0.404	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de carabinier		Premier Empire	Modèle 1812	AP (dossier)	2022	2 500,00 €			Non
415	D 2015.0.405	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse		Second Empire		Mre Impale de Châtt (dossier)	2022	1 300,00 €			Non
413	D 2015.0.406	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de carabinier			Modèle 1830-1854	Manufre Rale de Klingenthal Juin 1833 (plastron) ; Juin 1831 N°895 (dossier)	2022	2 100,00 €			Oui 2019
414	D 2015.0.407	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de cuirassier de la Garde impériale			Modèle 1854	Manufre Klingenthal (plastron)	2022	1 500,00 €			Oui 2019
410	D 2015.0.408	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de troupe de carabinier			Modèle 1825-1852		2022	1 000,00 €			Non
412	D 2015.0.409	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de cuirassier					2022	2 000,00 €			Oui 2019
411	D 2015.0.410	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de troupe de cuirassier		Second Empire	Modèle 1855 modifié 1891	Mre Impale de Châtt - Août 1865 (plastron)	2022	750,00 €			Non
405	D 2015.0.411	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de cuirassier de la Garde Royale			Modèle 1815		2022	2 000,00 €			Non
933	D 2015.0.412	Costume - Uniforme - Cuirasse	Dolman de grande tenue d'officier des guides de la Garde impériale		Second Empire			2022	1 500,00 €	P.A. Carrel - Les 2 alpes		Oui 2019
734	D 2015.0.413	Costume - Uniforme - Cuirasse	Dolman de chasseur à cheval de la Garde impériale		Second Empire			2022	1 800,00 €	Besançon		Oui 2019
796	D 2015.0.416	Costume - Uniforme - Cuirasse	Epaulette dépareillée d'officier		Début 19ème siècle			2022	100,00 €			Non
924	D 2015.0.417.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Paire d'épaulettes de capitaine		IIIème République (1870-1940)			2022	35,00 €	Bourse de Voujeaucourt (Verrazi)		Non
924	D 2015.0.417.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Paire d'épaulettes de capitaine		IIIe République (1870-1940)					Bourse de Voujeaucourt (Verrazi)		Non
	D 2015.0.418.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Epaulette					2022	80,00 €			Non
	D 2015.0.418.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Epaulette									Non
745	D 2015.0.419.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de colonel d'infanterie - tunique		IIIème République (1870-1940)	Modèle 1931		2022	1 200,00 €			Non
745	D 2015.0.419.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de colonel d'infanterie - pantalon		IIIe République (1870-1940)	Modèle 1931						Non
746	D 2015.0.420.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Dolman de médecin aide-major de 2e classe (sous-lieutenant).		1884-1894			2022	1 000,00 €			Non

746	D 2015.0.420.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme d'officier de service de santé - pantalon	IIIe République (1870-1940)					Non classé
744	D 2015.0.421.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de colonel du 30ème dragons - Tunique	IIIème République (1870-1940)	Modèle 1931	2022	1 200,00 €		Non classé
744	D 2015.0.421.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de colonel du 30ème dragons - pantalon	IIIe République (1870-1940)	Modèle 1931				Non classé
744	D 2015.0.421.3	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de colonel du 30ème dragons - épaulette	IIIe République (1870-1940)	Modèle 1931				Non classé
744	D 2015.0.421.4	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de colonel du 30ème dragons - épaulette	IIIe République (1870-1940)	Modèle 1931				Non classé
951	D 2015.0.472	Costume - Uniforme - Cuirasse	Ceinturon d'officier de cavalerie de la Garde Nationale	Restauration		2022	500,00 € Drouot		Non classé
927	D 2017.0.15.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Epaulette			2022	100,00 €		Non classé
927	D 2017.0.15.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Epaulette						Non classé
927	D 2017.0.15.3	Costume - Uniforme - Cuirasse	Boîte de transport des épaulettes						Non classé
409	D 2017.0.26	Costume - Uniforme - Cuirasse	Cuirasse de carabinier		Modèle 1855 troupe	2022	1 200,00 €		Non classé
782	D 2017.0.63.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Contre épaulette d'officier d'infanterie (lieutenant)	IIIe République		2022	100,00 €		Non classé
782	D 2017.0.63.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Epaulette d'officier d'infanterie (lieutenant)	IIIe République					Non classé
782	D 2017.0.63.3	Costume - Uniforme - Cuirasse	Boîte de transport des épaulette						Non classé
1063	D 2017.0.65.1	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de sortie du capitaine Robert Chagrot - veste			2022	180,00 €		Non classé
1063	D 2017.0.65.2	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de sortie du capitaine Robert Chagrot - pantalon						Non classé
1063	D 2017.0.65.3	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de sortie du capitaine Robert Chagrot - calot	1950					Non classé
1063	D 2017.0.65.4	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de sortie du capitaine Robert Chagrot - ceinture						Non classé
1063	D 2017.0.65.5	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de sortie du capitaine Robert Chagrot - épaulette						Non classé
1063	D 2017.0.65.6	Costume - Uniforme - Cuirasse	Uniforme de sortie du capitaine Robert Chagrot - épaulette						Non classé
							46 145,00 €		

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
783		Accessoire	Clairon d'infanterie prussienne					2022	150,00 €			Non
960		Accessoire	Sac réglementaire d'infanterie modèle 1867					2022	350,00 €			Non
1042		Accessoire	Lot de différents objets provenant du champ de bataille du combat de La Cluse et Mijoux le 1er février 1871 (+ cartouche de mitrailleuse De Reffye). Cartouches modèle Chassepot - Cartouches modèle Remington - Cartouches modèle fusil à tabatière (2 de chaque)					2022	45,00 €			Non
774		Accessoire	Giberne d'artillerie de Marine - début du 19è siècle					2022	650,00 €			Non
929		Accessoire	Giberne d'infanterie avec sa bufflerie - Epoque Louis Philippe					2022	800,00 €			Non
578	D 2015.0.422	Accessoire	Plaque de bonnet à poils d'officier de Grenadier de la Garde Royale			Modèle 1816		2022	500,00 €			Oui 2018
1036	D 2015.0.423	Accessoire	Clef d'arquebuse à rouet		17ème siècle			2022	880,00 €	Grenoble - Vente Ch. Baron J.C. Dey		Oui 2018
949	D 2015.0.424	Accessoire	Hausse-col d'officier d'infanterie		Fin 18ème siècle - Epoque Louis XVI			2022	400,00 €	Salon de Baltard (Simar)		Oui 2018
797	D 2015.0.426	Accessoire	Hausse col d'officier d'infanterie			Modèle 1873		2022	80,00 €			Oui 2018
752	D 2015.0.427	Accessoire	Coffre-fort de campagne		Second Empire			2022	700,00 €			Oui 2019
	D 2015.0.429	Accessoire	Balle		IIle République (1870-1940)			2022	10,00 €			Non
800	D 2015.0.430	Accessoire	Coffre d'artillerie système Valée				1ère compagnie METZ 1853	2022	300,00 €			Non
751	D 2015.0.432	Accessoire	Petit coffre d'artillerie		Second Empire			2022	500,00 €			Non
658	D 2015.0.433	Accessoire	Plaque de Shako de troupe du 15ème régiment d'infanterie de ligne			Modèle 1825		2022	200,00 €	Lyon (Le Cent Garde)		Oui 2018
655	D 2015.0.434	Accessoire	Plaque de Shako de troupe du 2ème régiment d'artillerie			Modèle 1815		2022	120,00 €	Valdahon (Alpe)		Oui 2018
650	D 2015.0.435	Accessoire	Plaque de Shako d'officier du 84ème régiment			Modèle 1814		2022	200,00 €	Salon de Lyon (Bonnard)		Oui 2018
963	D 2015.0.436	Accessoire	Plaque de shako du 3ème régiment des Gardes d'Honneur					2022	300,00 €	Drouot		Oui 2018
652	D 2015.0.437	Accessoire	Plaque de Shako de troupe du 53er régiment d'infanterie			Modèle 1812		2022	170,00 €	Drouot		Oui 2018
	D 2015.0.438	Accessoire	Jugulaire chaînette pour shako d'officier de chasseur à cheval ou de hussard					2022	150,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.439	Accessoire	Jugulaire chaînette pour coiffure de cavalerie		Restauration			2022	150,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.440	Accessoire	Rosace de jugulaire - Fleur de lys		Restauration			2022	30,00 €			Oui 2018
727	D 2015.0.441	Accessoire	Fleur de lys pour giberne ou sabretache d'officier		Restauration			2022	50,00 €			Oui 2018
935	D 2015.0.444	Accessoire	Hausse-col d'officier de la Garde Royale		Restauration			2022	500,00 €	Drouot		Oui 2018
705	D 2015.0.445	Accessoire	Canne de tambour major		Vers 1795		32e demi-brigade	2022	3 000,00 €		Rare	Non
	D 2015.0.446	Accessoire	Plaque de sabretache		Premier Empire			2022	350,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.447	Accessoire	Plaque de shako du 51ème de ligne					2022	450,00 €			Oui 2018
968	D 2015.0.448	Accessoire	Hausse-col d'officier de Jeune Garde		Premier Empire			2022	2 000,00 €	Salon de Lyon (Le Cent Garde)		Oui 2018
	D 2015.0.449	Accessoire	Plaque d'ourson de grenadier					2022	450,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.450	Accessoire	Rosace de jugulaire de grenadier - Grenade		Entre 1804 et 1840			2022	30,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.451	Accessoire	Rosace de jugulaire de voltigeur - Cors		Entre 1804 et 1840			2022	30,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.452	Accessoire	Rosace de jugulaire de fusilier - Etoile		Entre 1804 et 1840			2022	30,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.453	Accessoire	Rosace de jugulaire d'officier des grenadiers - Grenade		Entre 1804 et 1840			2022	30,00 €			Oui 2018
718	D 2015.0.454	Accessoire	Rosace de jugulaire de troupe de grenadier - Grenade		Entre 1804 et 1840			2022	30,00 €			Oui 2018
732	D 2015.0.455	Accessoire	Lanterne de bivouac en tôle de fer		19ème siècle			2022	200,00 €			Oui 2018
1129	D 2015.0.457	Accessoire	Hampe de drapeau (guidon de cavalerie)		Monarchie de Juillet			2022	450,00 €			Oui 2018
1133	D 2015.0.458	Accessoire	Hampe de drapeau "RF"		IIle République			2022	150,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.459	Accessoire	Caisson d'artillerie Système Valée		1854		RF BESANCON 12eCie 1854	2022	300,00 €	Achat M. Lambalat		Non
	D 2015.0.461	Accessoire	Paire de jugulaires à écailles avec rosaces fleurs de lys		Restauration			2022	180,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.464	Accessoire	Moule à balles (petit)					2022	80,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.465	Accessoire	Moule à balles (moyen)					2022	120,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.466	Accessoire	Moule à balles (grand)					2022	150,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.469	Accessoire	Boulet de mortier lisse, calibre 22 cm		19ème siècle	Modèle 1839		2022	500,00 €			Non
	D 2015.0.470	Accessoire	Boulet de 4 livres					2022	120,00 €			Non
1115	D 2015.0.471	Accessoire	Demi boulet					2022	50,00 €			Non
742	D 2015.0.473	Accessoire	Sabretache d'officier d'artillerie à cheval de la Garde impériale		Second Empire			2022	1 500,00 €			Oui 2019
741	D 2015.0.474	Accessoire	Sabretache d'artillerie à cheval de la Garde impériale		Second Empire			2022	1 500,00 €			Oui 2019
738	D 2015.0.475	Accessoire	Sabretache d'officier des Chasseurs à cheval de la Garde impériale		Second Empire			2022	1 800,00 €			Oui 2019
773	D 2015.0.476	Accessoire	Giberne d'infanterie légère (sous-officier des voltigeurs de la Garde Nationale)			Modèle 1817		2022	800,00 €			Non
788	D 2015.0.477	Accessoire	Giberne d'infanterie			Modèle 1817		2022	800,00 €			Non
731	D 2015.0.478	Accessoire	Giberne d'officier de cavalerie légère			Modèle 1845		2022	500,00 €			Non
730	D 2015.0.479	Accessoire	Giberne d'infanterie					2022	650,00 €			Non
737	D 2015.0.480.1	Accessoire	Giberne de cavalerie		Louis-Philippe			2022	450,00 €	343 (patelette) A. GODILLOT PARIS (patelette)		Non
737	D 2015.0.480.2	Accessoire	Lanière en cuir		19ème siècle					A. GODILLOT PARIS (patelette)		Non

740	D 2015.0.481	Accessoire	Sabretache de cavalerie légère				2022	1 200,00 €		Non
781	D 2015.0.482	Accessoire	Giberne d'infanterie	Second Empire	Modèle 1855	GERBENSCHMIDT LES FILS de GF (patelette)	2022	450,00 €		Oui 2019
736	D 2015.0.483	Accessoire	Giberne de cavalerie	19ème siècle - Second Empire		5. CIE. CAV. 12 RIE (patelette)	2022	450,00 €		Non
735	D 2015.0.484	Accessoire	Giberne de Grenadier à pied de la Garde impériale	Second Empire		G IMP 1ER GRS 1153 (patelette)	2022	800,00 €		Oui 2019
719	D 2015.0.485	Accessoire	Giberne de Grenadier à pied de la Garde Royale	Restauration		1822 (patelette) ; 115 (patelette)	2022	800,00 €		Non
720	D 2015.0.486	Accessoire	Giberne de fusilier de la Garde Royale	Restauration		L6 (patelette) ; D (patelette)	2022	750,00 €		Non
743	D 2015.0.487	Accessoire	Giberne de Gendarmerie (PROTOTYPE)	IIIème République (1870-1940)			2022	1 500,00 €	Rare	Non
723	D 2015.0.488	Accessoire	Giberne d'artillerie à pied		Modèle an IX		2022	750,00 €		Non
717	D 2015.0.489	Accessoire	Giberne de Chasseur à pied de la Garde nationale	1830			2022	500,00 €		Non
750	D 2015.0.492.1	Accessoire	Drapeau du bataillon scolaire de Pontarlier	IIIème République (1885)			2022	300,00 €	Rarissime	Non
750	D 2015.0.492.2	Accessoire	Cravate	IIIème République (1885)					Rarissime	Non
750	D 2015.0.492.3	Accessoire	Hampe	IIIème République (1885)						Oui 2018
710	D 2015.0.493.1	Accessoire	Tambour d'ordonnance	19ème siècle			2022	1 000,00 €		Non
710	D 2015.0.493.2	Accessoire	Tablier en buffle blanc	19ème siècle						Non
711	D 2015.0.496	Accessoire	Gourde à alcool (fruit séché)	Premier Empire			2022	380,00 €		Non
925	D 2015.0.497	Accessoire	Poire à poudre	Fin 16ème début 17ème siècle			2022	600,00 €	Bourse de Voujeaucourt (Verrazi)	Non
716	D 2015.0.499	Accessoire	Giberne de Grenadier à pied de la Garde Impériale	Premier Empire			2022	5 000,00 €		Oui 2016
721	D 2015.0.500	Accessoire	Giberne d'infanterie	Restauration		2 LR 496 1822 BERTRA (patelette)	2022	500,00 €	Rare	Non
739	D 2015.0.501	Accessoire	Sabretache de hussard	Premier Empire			2022	4 500,00 €		Non
726	D 2015.0.503	Accessoire	Giberne d'infanterie	Restauration		JE SORREL et C A MOULINS (ALLIER) (patelette)	2022	450,00 €		Non
777	D 2015.0.504.1	Accessoire	Giberne d'infanterie	19ème siècle			2022	1 200,00 €		Non
777	D 2015.0.504.2	Accessoire	Couvre giberne en toile	19ème siècle						Non
777	D 2015.0.504.3	Accessoire	Lanière en cuir	19ème siècle						Non
706	D 2015.0.505.1	Accessoire	Tambour d'infanterie	Révolution		Jean Vidal fils aîné tambour républicain (peau) ; 1796 (?)	2022	1 500,00 €		Non
706	D 2015.0.505.2	Accessoire	Bretelle de tambour	Révolution						Non
706	D 2015.0.505.3	Accessoire	Bretelle de tambour							Non
1105	D 2015.0.702	Accessoire	Baguette métallique				2022	50,00 €		Oui 2018
	D 2015.0.706	Accessoire	Rosace de jugulaire - Fleur de lys		Restauration		2022	10,00 €		Oui 2018
	D 2017.0.13.1	Accessoire	Boite de cartouches chassepot fermée contenant 9 balles				2022	80,00 €		Non
	D 2017.0.13.2	Accessoire	Boite de cartouches chassepot ouverte contenant 9 balles				2022	60,00 €		Non
	D 2017.0.13.3	Accessoire	Lot de 9 balles pour fusil chassepot				2022	50,00 €		Non
652	D 2017.0.30	Accessoire	Plaque de shako du 1er régiment du génie		Modèle 1825 troupe		2022	200,00 €		Oui 2018
657	D 2017.0.31	Accessoire	Plaque de shako d'officier du 1er régiment du génie		Modèle 1831		2022	250,00 €		Oui 2018
729	D 2017.0.32	Accessoire	Plaque de giberne	Ancien Régime			2022	450,00 €		Oui 2018
923	D 2017.0.33	Accessoire	Plaque de giberne d'officier de la Garde Nationale de la République d'Haiti	Consulat			2022	80,00 €		Oui 2018
950	D 2017.0.34	Accessoire	Hausse-col d'officier de la 72e demi-brigade	Révolution			2022	1 200,00 €		Oui 2018
955	D 2017.0.35.1	Accessoire	Motif de patelette de giberne des Gardes du Corps du Roi	Première Restauration			2022	420,00 €		Oui 2018
1038	D 2017.0.36	Accessoire	Entraves d'esclaves	18e siècle			2022	500,00 €		Non
1060	D 2017.0.38.3	Accessoire	Quart de l'armée française				2022	30,00 €		Non
1060	D 2017.0.38.4	Accessoire	Quart de l'armée française				2022	15,00 €		Non
1060	D 2017.0.38.5	Accessoire	Gamelle de l'armée française	1939	Modèle 1935	"Straitly Georges" (?) (Nom du soldat gravé)	2022	15,00 €		Non
1060	D 2017.0.38.6	Accessoire	Gamelle de l'armée française		Modèle 1852		2022	15,00 €		Non
1076	D 2017.0.40	Accessoire	Insigne de Béret de la ligne Maginot			ON NE PASSE PAS (en haut)	2022	10,00 €		Oui 2018
1077	D 2017.0.41	Accessoire	Lot de 35 balles en plomb d'époque		Modèle 1863 et modèle 1866		2022	10,00 €		Non
1149	D 2017.0.56	Accessoire	Plaque de bonnet d'ourson de grenadier. Chiffre 1	Second Empire			2022	450,00 €		Oui 2018
1151	D 2017.0.57	Accessoire	Plaque de bonnet d'ourson sans numéro	Second Empire			2022	450,00 €		Oui 2018
1152	D 2017.0.58	Accessoire	Plaque de shako au coq de la Garde Nationale. Chiffre 1	1830 - 1840			2022	60,00 €		Oui 2018
1153	D 2017.0.59	Accessoire	Plaque de coiffure couronnée. Chiffre 34				2022	60,00 €		Oui 2018
1154	D 2017.0.60	Accessoire	Insigne de giberne avec grenade et cor de chasse				2022	30,00 €		Oui 2018
952	D 2017.0.64.1	Accessoire	Bande de bras "Joux" de sous officier				2022	100,00 €		Non
952	D 2017.0.64.2	Accessoire	Bande de bras "Joux" de troupe							Non
952	D 2017.0.64.3	Accessoire	Bande de bras "Jura" de troupe							Non
713	D 2017.0.72	Accessoire	Giberne d'infanterie	19e siècle			2022	150,00 €		Non
969	D 2017.0.74	Accessoire	Mesure à poudre pour arquebuse à mèche	17e siècle			2022	180,00 €		Non

	D 2017.0.76	Accessoire	Tambour	1894 ?	LAFARGUE (ressort) ; "Gustave Mijen le 14 juin 1894" (peau. A vérifier car partiellement effacé) ; ..STINES (tampon sur cachet de cire).	2022	100,00 €		Non
	D 2017.0.77.4	Accessoire	Havresac - Gamelle dit "plat à quatre"			2022	5,00 €		Non
	D 2017.0.77.8	Accessoire	Havresac - Gamelle avec son couvercle	Modèle 1852		2022	20,00 €		Non
	D 2017.0.77.9	Accessoire	Havresac - Piquet, sardines et cordeau de tente			2022	25,00 €		Non
	D 2017.0.77.15	Accessoire	Havresac - Etui à ressort et aiguilles pour fusil Chassepot			2022	10,00 €		Non
	D 2017.0.77.18	Accessoire	Havresac - Jeu de tarot (78 cartes)		B. P. GRIMAUD France (sur les figures) ; République Française Décret du 12 avril 1890 (tampon sur l'as de trèfle)	2022	10,00 €		Non
	D 2017.0.77.29	Accessoire	Havresac - Patience pour le nettoyage des boutons			2022	10,00 €		Non
	D 2017.0.78	Accessoire	Plaque de shako du 8e régiment d'infanterie de la République d'Haiti			2022	450,00 €		Oui 2018
	D 2017.0.79	Accessoire	Plaque de shako de la République d'Haiti			2022	250,00 €		Oui 2018
	D 2017.0.80.1	Accessoire	Bouton militaire			2022	25,00 €		Oui 2018
	D 2017.0.80.2	Accessoire	Bouton militaire			2022	25,00 €		Oui 2018
	D 2017.0.81	Accessoire	Sceau en laiton "Aigle napoléonien"			2022	50,00 €		Oui 2018
724	D 2019.1.2	Accessoire	Giberne d'artillerie montée	Modèle 1829		2022	450,00 €		Oui 2019
1053	D 2019.1.3	Accessoire	Platine à Silex	Modèle An IX		2022	250,00 €	Echange avec un collectionneur (M. COURTOT) le 15/03/2010	Non
1042	D 2019.1.4	Accessoire	Mors de cheval, Train d'artillerie	Second Empire		2022	50,00 €		Non
							53 220,00 €		

Inventaire OT	Inventaire Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
38	D 2015.0.142	Arme à feu	Fusil d'infanterie			Modèle 1777 / an IX	Mre Nle de St etienne (platine)	2022	1 500,00 €			Non
44	D 2015.0.143	Arme à feu	Pistolet			Modèle 1763-66 (2ème type)	Mre de Libreville (platine) ; PFG (platine)	2022	1 800,00 €			Non
179	D 2015.0.144	Arme à feu	Pistolet de cavalerie		Premier Empire	Modèle an IX	Manuf. Nationale de Charleville	2022	3 100,00 €	Baltard (MASSE)		Non
45	D 2015.0.145	Arme à feu	Pistolet de gendarmerie			Modèle an IX		2022	1 200,00 €			Non
46	D 2015.0.146	Arme à feu	Pistolet de gendarmerie			Modèle an IX		2022	1 200,00 €			Non
100	D 2015.0.147	Arme à feu	Pistolet d'officier			Modèle 1822	Mre Re de Maubeuge (platine)	2022	1 500,00 €			Non
101	D 2015.0.148	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie			Modèle 1822	Mre Rle de St Etienne (platine) ; 33 J.E.FARAT (crosse)	2022	2 100,00 €			Non
102	D 2015.0.149	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie			Modèle 1822	Mre Rle de Maubeuge (platine)	2022	2 000,00 €			Non
166	D 2015.0.150	Arme à feu	Mousqueton de gendarmerie			Modèle 1825	Mre Rle de Mutzig (platine) ; 2363 (crosse)	2022	1 800,00 €	Vente de Châteaudun		Non
97	D 2015.0.151	Arme à feu	Fusil d'artillerie			Modèle 1822	Mre Rle de St Etienne (platine) ; 1 illisible NGRAN (contre platine)	2022	1 800,00 €			Oui 2018
17	D 2015.0.152	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie		Fin 1765	Modèle 1763-66	Manufacture de Charleville (platine) ; PIERRE LEP (platine)	2022	1 500,00 €			Non
18	D 2015.0.153	Arme à feu	Mousqueton de maréchaussée		Avant 1770	Modèle 1766		2022	2 100,00 €			Non
2	D 2015.0.154	Arme à feu	Arquebuse à rouet (Allemagne)		17ème siècle			2022	4 500,00 €			Non
187	D 2015.0.155	Arme à feu	Pistolet de cavalerie		1775	Modèle 1766	La Thuillerie (platine)	2022	2 800,00 €	Baltard (N.Engelmann)		Non
28	D 2015.0.156	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie			Modèle 1777	St Etienne (platine) ; AVRIL 1785 (crosse)	2022	6 000,00 €		Rare	Non
178	D 2015.0.157	Arme à feu	Pistolet de marine			Modèle 1779	80 (canon)	2022	3 850,00 €	bourse de Lyon (BORDAGE)	Rare	Non
1	D 2015.0.158	Arme à feu	Arquebuse à mèche		17ème siècle			2022	3 000,00 €			Non
20	D 2015.0.159	Arme à feu	Mousqueton de hussard			Modèle 1767	Manufacture de Charleville (platine)	2022	2 900,00 €		bon	Non
35	D 2015.0.160	Arme à feu	Pistolet de cavalerie			Modèle 1777	Charleville (platine) ; 80 (platine)	2022	1 200,00 €			Non
34	D 2015.0.161	Arme à feu	Mousqueton de hussard		1814	Modèle 1786 modifié an IX	Maubeuge Manuf Rle (platine)	2022	2 000,00 €			Non
64	D 2015.0.162	Arme à feu	Mousqueton de chasseur à cheval de la garde consulaire		Premier Empire		Mafr Versailles (platine)	2022	20 000,00 €		Rarissime	Oui 2016
170	D 2015.0.163	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Premier Empire	Modèle 1777 / an XIII		2022	1 800,00 €	Bourse de Lure Mittelheisser	Rare	Non
180	D 2015.0.165	Arme à feu	Pistolet de cavalerie		Premier Empire	Modèle an XIII	Manuf. Impériale de Turin	2022	1 900,00 €	Bourg en Bresse (KLEIN)		Oui 2016
63	D 2015.0.166	Arme à feu	Carabine d'infanterie		Premier Empire	Modèle an IX	MRE IMPLIE DE VERSAILLES (platine) ; SUPMVIN (crosse)	2022	5 000,00 €			Non
169	D 2015.0.167	Arme à feu	Fusil de chasse		18ème siècle		BEUQUE A JOUX (canon)	2022	2 600,00 €	Vente Hôtel Drouot		Non
164	D 2015.0.168	Arme à feu	Fusil de chasse		Vers 1760		PIQUET LE CADET A JOUX (canon) ; CHENEBOARD A ARBOIS (platine)	2022	3 850,00 €	Collection Bouysset Chasseigneux à la Varenne		Non
174	D 2015.0.169	Arme à feu	Fusil de chasse à double canons en table		18ème siècle		PIQUET A JOUX FILLE DE FER (canon) ; PRE SOUHET (platine) ; A PONTARLIER (platine)	2022	3 000,00 €	MISSILIER à Lyon		Non
182	D 2015.0.170	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Vers 1700		FUSSY A PONTARLIER (platine)	2022	2 600,00 €	M. GARNACHE CREUILLOT à Deluz		Non
165	D 2015.0.171	Arme à feu	Fusil de chasse		18ème siècle		MONNIER A JOUX TOR (canon) ; EPENOY A LA CLUSE (Platine)	2022	3 500,00 €	M Miquel à Dijon		Non
175	D 2015.0.172	Arme à feu	Pistolet		18ème siècle			2022	1 200,00 €	MISSILIER à Lyon		Non
181	D 2015.0.173	Arme à feu	Pistolet de cavalerie		Vers 1720		GAUFFRE A PONTARLIER (platine et canon)	2022	1 200,00 €	M. GIRARDET (Yverdon)		Non
186	D 2015.0.174	Arme à feu	Pistolet à double canon en table		Vers 1770		A JOUX CANON A RUBAN (canon) ; VUILLIEN A DOLE (canon)	2022	3 100,00 €	Drouot		Non
183	D 2015.0.175	Arme à feu	Pistolet		Fin du 17ème siècle		FUSSY A PONTARLIER (platine et canon)	2022	3 000,00 €	Collection du Dr Hayward (Londres) Conservateur au Victoria Muséum ; achat à la vente de Christie's de Londres	Rarissime	Non

184	D 2015.0.176	Arme à feu	Pistolet	Fin du 17ème siècle	FUSSY A PONTARLIER (platine et canon)	2022	3 000,00 €	Collection du Dr Hayward (Londres) Conservateur au Victoria Muséum ; achat à la vente de Christie's de Londres	Rarissime	Non
188	D 2015.0.177	Arme à feu	Pistolet de cavalerie	Modèle vers 1720	MONNIER A PONTARLIER (platine) ; DE JOUX (canon)	2022	3 500,00 €	Vente de Munich		Non
189	D 2015.0.178	Arme à feu	Pistolet de cavalerie	Modèle vers 1760	JACOB A PONTARLIER (platine et canon)	2022	4 200,00 €	Esponton à Cheseaux (Suisse)		Non
1043	D 2015.0.179	Arme à feu	Fusil de chasse mono canon	18ème siècle	LONCHAMP A JOUX	2022	350,00 €	Antiquaire à l'Auberson		Non
176	D 2015.0.180	Arme à feu	Fusil d'officier		PIQUET LE CADET A JOUX TOR (canon)	2022	2 100,00 €	SARL LE HUSSARD (38) (provenance : collection du Docteur JARLIER)		Non
171	D 2015.0.181	Arme à feu	Carabine de tir	Fin du 17ème siècle	FUSSY A PONTARLIER (canon et platine)	2022	4 500,00 €	M Beard à Tenay	Rarissime	Non
32	D 2015.0.182	Arme à feu	Fusil de marine	Révolution	Mre Nle De Tulle (platine) ; C INSET L'AN 12 CP (crosse)	2022	2 100,00 €			Non
43	D 2015.0.183	Arme à feu	Carabine d'infanterie	Modèle 1796	Mre Nle a Versailles (platine)	2022	8 000,00 €		Rare	Non
19	D 2015.0.184	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie	Modèle 1766	Manufacture de St Etienne (platine) ; I. E. CHANEVA (platine)	2022	1 800,00 €			Non
126	D 2015.0.185	Arme à feu	Mousqueton d'essai Cordier Minié	Second Empire	Modèle 1866	2022	2 800,00 €		Rare	Oui 2019
138	D 2015.0.186	Arme à feu	Carabine de gendarmerie à pied	Second Empire		2022	1 200,00 €			Non
131	D 2015.0.187	Arme à feu	Carabine	Modèle 1859	MANUFACTURE IMPERIALE St Etienne (culasse)	2022	1 200,00 €			Non
143	D 2015.0.188	Arme à feu	Carabine	Modèle 1859-1867	Manuf. Royale de Châtellerault	2022	2 000,00 €			Non
1039	D 2015.0.189	Arme à feu	Fusil réglementaire	Second Empire	Mre Impale de St Etienne (platine) ; 506 MR (culasse)	2022	850,00 €			Oui 2019
104	D 2015.0.190	Arme à feu	Fusil de rempart		Modèle 1831	2022	7 000,00 €			Non
125	D 2015.0.191	Arme à feu	Carabine	Modèle 1846	Mre Rle de Charleville (platine) ; Mle 831 (queue de culasse)	2022	1 300,00 €			Non
120	D 2015.0.192	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie	Modèle 1822 T	Mre Rle de Châtellerault (platine) ; 404 (crosse) Mre Rle de Tulle (platine) ; C. de 17,8 (canon) ; Mle 1822 T (canon)	2022	1 500,00 €			Non
185	D 2015.0.193	Arme à feu	Pistolet de cavalerie	Modèle 1822 T		2022	800,00 €	Vente de Strasbourg/Entzheim		Non
110	D 2015.0.194	Arme à feu	Carabine	Modèle 1842	Mre Rle de Châtellerault (platine) ; CHATEAU (crosse)	2022	4 500,00 €			Non
123	D 2015.0.195	Arme à feu	Mousqueton d'artillerie	Modèle 1829 T bis	Mre Rle de Charleville (platine) ; 1707 (crosse)	2022	1 200,00 €			Non
103	D 2015.0.196	Arme à feu	Mousqueton de lancier	Modèle 1822 ou 1836	Mre Rle de Tulle (platine) ; 43 (crosse)	2022	2 800,00 €			Non
122	D 2015.0.197	Arme à feu	Mousqueton d'artillerie	Modèle 1829 T bis	Mre Rle de St Etienne (platine) ; CHATEL (crosse)	2022	1 200,00 €			Non
124	D 2015.0.198	Arme à feu	Mousqueton de lancier	Modèle 1836 T	Manuf Roy de Maubeuge (platine) ; MUTZIG (crosse)	2022	2 000,00 €		Rare	Non
121	D 2015.0.199	Arme à feu	Mousqueton d'artillerie	Modèle 1829 T	Mre Rle de Châtellerault (platine) ; C DE 176 (canon)	2022	1 200,00 €			Non
114	D 2015.0.200	Arme à feu	Pistolet d'officier de gendarmerie	Modèle 1847	Manuf. Royale de Châtellerault	2022	1 000,00 €			Non
112	D 2015.0.201	Arme à feu	Pistolet d'officier de gendarmerie	Modèle 1836	Mre Rle de Maubeuge (platine) ; 253 (bouton de culasse)	2022	1 100,00 €			Non
118	D 2015.0.202	Arme à feu	Pistolet de gendarmerie	Modèle 1842	Mre Rle de Mutzig (platine) ; Mle 1842 (canon) ; 1844 (canon)	2022	1 100,00 €			Non
113	D 2015.0.203	Arme à feu	Pistolet d'officier de gendarmerie	Modèle 1836	Mre Rle de Maubeuge (platine) ; FG (chien)	2022	1 000,00 €			Non
111	D 2015.0.204	Arme à feu	Pistolet d'officier de gendarmerie	Modèle 1833 (2ème type)	Mre Impale de Châtellerault (platine) ; 59 (platine)	2022	1 200,00 €			Non
115	D 2015.0.205	Arme à feu	Pistolet d'officier de gendarmerie	Modèle 1847	Manuf. Royale de Châtellerault	2022	1 000,00 €			Non

173	D 2015.0.206	Arme à feu	Révolver	IIle République (1870-1940)	Modèle 1873		2022	1 000,00 € Drouot	Non
177	D 2015.0.207	Arme à feu	Fusil d'infanterie dit "Lebel"	IIle République (1870-1940)	Modèle 1886-1893	Manuf. d'armes de Châtellerault	2022	1 000,00 € Bourse de Bourg en Bresse (DUPUY)	Oui 2019
146	D 2015.0.208	Arme à feu	Carabine de cavalerie	IIle République (1870-1940)	Modèle 1866/1874	St Etienne (culasse) ; MLE 1866-74 (culasse)	2022	1 200,00 €	Non
147	D 2015.0.209	Arme à feu	Carabine de gendarmerie à pied	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874	MANUFACTURE D'ARMES St Etienne (culasse) ; 22.OA (plaque de couche)	2022	1 200,00 €	Non
149	D 2015.0.210	Arme à feu	Fusil d'infanterie	IIle République (1870-1940)	Modèle 1884	Manufacture d'armes St Etienne (culasse) ; F 31639 (brosse)	2022	5 500,00 €	Rare Non
150	D 2015.0.211	Arme à feu	Fusil d'infanterie	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874-85	MANUFACTURE D'ARMES Tulle (culasse) ; NOVEMBRE 1879 (crosse)	2022	5 500,00 €	Rare Non
148	D 2015.0.212	Arme à feu	Fusil de marine	IIle République (1870-1940)	Modèle 1878	Manufacture de MR de Werrndi Steyr Autriche (culasse)	2022	5 000,00 €	Rare Oui 2019
87	D 2015.0.213	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie		Modèle 1816	Mre Rle de Maubeuge (platine) ; M1816 (queue de culasse)	2022	2 000,00 €	Non
81	D 2015.0.214	Arme à feu	Pistolet d'officier de la Garde Royale			Maubeuge Manuf Rle (platine)	2022	2 200,00 €	Non
79	D 2015.0.216.1	Arme à feu	Fusil de garde du corps du Roi		Modèle 1816	Manuf Royale De Versailles (platine) ; LANSRIN (crosse)	2022	4 500,00 €	Rarissime Non
79	D 2015.0.216.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	P étoilé (poinçon coude) ; D (poinçon lame)			Oui 2018
80	D 2015.0.217.1	Arme à feu	Fusil de garde du corps de Monsieur		Modèle 1816	St Etienne Mfre Royale (platine) ; GUICHARD C. L. (contre platine)	2022	4 000,00 €	Rarissime Non
80	D 2015.0.217.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle genre an IX	C étoilé (poinçon lame) ; 2 (poinçon lame) ; C étoilé (poinçon coude) ; 2 (poinçon coude)			Oui 2018
75	D 2015.0.218.1	Arme à feu	Fusil des écoles militaires	Restauration		MRE ROYALE DE VERSAILLES (platine) ; 879 (crosse)	2022	3 000,00 €	Non
75	D 2015.0.218.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle fusil des écoles	VR (lame) ; 6 (coude)			Oui 2018
31	D 2015.0.219.1	Arme à feu	Fusil de marine		Modèle 1777	Mre Nle De Tulle (platine)	2022	2 200,00 €	Non
31	D 2015.0.219.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1777	B B B (poinçons lame) ; 65 (douille) ; E.N.OI. (douille)			Oui 2018
40	D 2015.0.220.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1777 / Révolution	M. de Moulins	2022	2 500,00 €	Rarissime Non
40	D 2015.0.220.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX				Oui 2018
10	D 2015.0.221.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1763 (pesant)		2022	2 500,00 €	Non
10	D 2015.0.221.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1769-70	B (poinçon lame) ; 3.2.63 (poinçon douille)			Oui 2018
16	D 2015.0.222.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	Révolution	Modèle 1763-66	Le Rouge (contre platine) ; AN (canon)	2022	2 200,00 €	Non
16	D 2015.0.222.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1769-70	C.R. illisible (poinçon lame)			Oui 2018
88	D 2015.0.223.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1816-1822	Manuf Roy de Maubeuge (platine) ; Gonse (contre platine)	2022	1 600,00 €	Non
88	D 2015.0.223.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier		Modèle 1816	C (poinçon lame) ; V (coude)			Oui 2018
83	D 2015.0.224.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1816	St Etienne Manufre Royale (platine)	2022	1 800,00 €	Non
83	D 2015.0.224.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1822	H (lame) ; 7 (lame) ; 3 (lame) ; H (coude)			Oui 2018
69	D 2015.0.225.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle an IX - XIII	St Etienne Manufre Royale (platine) ; P. LIALLO (contre platine)	2022	1 500,00 €	Non
69	D 2015.0.225.2	Arme à feu	Baïonnette			AD encerclé (coude) ; A encerclé (coude)			Oui 2018
82	D 2015.0.226.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1816	Manufre Royle de Charleville (platine) ; M 1816 (queue de culasse)	2022	1 800,00 €	Non
82	D 2015.0.226.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier		Modèle 1816	24 (lame) ; 1191 (coude)			Oui 2018
93	D 2015.0.227.1	Arme à feu	Fusil de marine		Modèle 1816-1822	M de Mutzig (platine) ; PLD (crosse) ; 986 (contre platine) ; COULAUX.FRÈRES.MUT ZIG (crosse)	2022	2 000,00 €	Non

93	D 2015.0.227.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1816	B (virole) ; "lettre couronnée" (poinçon coude)				Oui 2018
96	D 2015.0.228.1	Arme à feu	Fusil de marine		Modèle 1822	MI 1822 (queue de culasse) ; D (contre platine)	2022	1 800,00 €		Non
96	D 2015.0.228.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1822	BD I 70 (coude)				Oui 2018
77	D 2015.0.229.1	Arme à feu	Fusil d'officier de la Garde Nationale		Modèle 1816	Manuf Royale de Versailles (platine) ; 681 N (capucine) ; H (lame baïonnette)	2022	3 000,00 €	Rarissime	Oui 2018
77	D 2015.0.229.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle an IX	H (poinçon lame)				Oui 2018
67	D 2015.0.230.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle an IX - XIII	Manuf Roy De Maubeuge (platine) ; ELEVENT (crosse) ; A4 / TG 72 211 (lame baïonnette)	2022	1 600,00 €		Non
67	D 2015.0.230.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	A4 (lame) ; TG.7 211 (lame)				Oui 2018
66	D 2015.0.231.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle an IX - XIII	Manufre Royle de Charleville (platine) ; IBM (platine)	2022	1 800,00 €		Non
66	D 2015.0.231.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	2 (lame) ; H dans une gôte (lame) ; 2 (coude)				Oui 2018
84	D 2015.0.232.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1816	Mre Rle de Charleville (platine) ; ART.VIS (crosse) ; DPP (lame baïonnette)	2022	1 800,00 €		Non
84	D 2015.0.232.2	Arme à feu	Baïonnette			DPP (lame)				Oui 2018
95	D 2015.0.233.1	Arme à feu	Fusil de voltigeur		Modèle 1822	Mre Rle de Charleville (platine) ; P.L.D. (crosse) ; 27 ; (crosse) ; 6 (lame baïonnette) ; 561 (coude baïonnette)	2022	1 500,00 €		Non
95	D 2015.0.233.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1822	6 (lame) ; 561 (coude)				Oui 2018
74	D 2015.0.234.1	Arme à feu	Fusil de dragon		Modèle an IX - XIII	Manufre Royle de Charleville (platine) ; DESBUTES (crosse)	2022	2 000,00 €		Oui 2018
74	D 2015.0.234.2	Arme à feu	Baïonnette			RB couronnés (coude) ; 4346 (douille) ; 10 (lame)				Oui 2018
94	D 2015.0.235.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1822	Mre Rle de Mutzig (platine) ; VIX NES D "couronné" (crosse)	2022	1 500,00 €		Oui 2018
94	D 2015.0.235.2	Arme à feu	Baïonnette			4 (lame) ; D "couronné" (lame) ; D "couronné" (coude)				Oui 2018
73	D 2015.0.236.1	Arme à feu	Fusil de marine		Modèle an IX - XIII	Manuf Roy De Maubeuge (platine) ; 58 (contre platine)	2022	2 300,00 €		Oui 2018
73	D 2015.0.236.2	Arme à feu	Baïonnette de dragon		Modèle an IX	C (lame) ; D (coude)				Oui 2018
72	D 2015.0.237.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle an IX - XIII	MRE ROYALE DE VERSAILLES (platine) ; REINRIN (crosse)	2022	2 000,00 €		Oui 2018
72	D 2015.0.237.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	14 (lame) ; 5 (lame) ; H couronné (lame)				Oui 2018
68	D 2015.0.238.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle an IX - XIII	Mre Rle De Tulle (platine) ; 1248 (crosse)	2022	1 500,00 €		Oui 2018
68	D 2015.0.238.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier		Modèle 1822	D.L (lame) ; A (lame) ; D (coude) ; B (coude)				Oui 2018
91	D 2015.0.239.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1816-1822	Mre Rle de Mutzig (platine) ; M (baïonnette)	2022	1 500,00 €		Oui 2018
91	D 2015.0.239.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1816-1822	M (lame)				Oui 2018
78	D 2015.0.240.1	Arme à feu	Fusil d'officier de la Garde Nationale		Modèle 1815	Manuf Royale De Versailles (platine) ; H 185 (baïonnette)	2022	3 500,00 €	Rarissime	Oui 2018
78	D 2015.0.240.2	Arme à feu	Baïonnette de la Garde Nationale		Modèle 1816	H.185 (coude) ; H (lame)				Oui 2018
90	D 2015.0.241.1	Arme à feu	Fusil de grenadier		Modèle 1816-1822	Mre Rle de Mutzig (platine) ; PLD (crosse) ; R "couronné" (coude baïonnette) ; M (lame baïonnette)	2022	1 600,00 €		Oui 2018
90	D 2015.0.241.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier		Modèle 1816	R "couronné" (coude) ; M (lame)				Oui 2018
6	D 2015.0.242.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1763		2022	3 000,00 €	bon	Non
6	D 2015.0.242.2	Arme à feu	Baïonnette		Genre modèle 1763	66 (poinçon lame)				Oui 2018
36	D 2015.0.243.1	Arme à feu	Fusil de pupille (non réglementaire)			Maubeuge Manuf. Rle (platine)	2022	1 400,00 €		Non
36	D 2015.0.243.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	E (poinçon coude)				Oui 2018

8	D 2015.0.244.1	Arme à feu	Fusil d'officier d'infanterie (Capitaine)		Modèle 1754-59	P Girard et Compagnie (platine)	2022	5 500,00 €	bon	Non
8	D 2015.0.244.2	Arme à feu	Baïonnette d'officier		Modèle 1754	R couronné (coude) ; 1 (coude)				Oui 2018
13	D 2015.0.245.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1766	Manufue Royale de St Etienne (platine)	2022	1 900,00 €	bon	Non
13	D 2015.0.245.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1763	K (poinçon lame)				Oui 2018
5	D 2015.0.246.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1746	SE (poinçon sur la platine) ; L. MICHEL (baïonnette)	2022	3 200,00 €	Rare	Non
6	D 2015.0.246.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1754	L. MICHEL (poinçon lame)				Oui 2018
3	D 2015.0.247.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1717	DUREGNE (crosse)	2022	50 000,00 €	Rarissime	Non
3	D 2015.0.247.2	Arme à feu	Baïonnette Brown Bress marquée E47		Modèle 1746					Oui 2018
12	D 2015.0.248.1	Arme à feu	Fusil de dragon		Modèle 1766	M de Maubeuge (platine)	2022	5 000,00 €	Rarissime	Non
12	D 2015.0.248.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1769-70					Oui 2018
23	D 2015.0.249.1	Arme à feu	Fusil d'officier d'infanterie		Modèle 1767-70 modifié 1771		2022	1 400,00 €		Non
23	D 2015.0.249.2	Arme à feu	Baïonnette d'officier		Modèle 1769-70					Oui 2018
4	D 2015.0.250.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1728	M 1728 (canon) ; CB (poinçon sur le canon)	2022	4 500,00 €	Rare	Non
4	D 2015.0.250.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1746	R. (poinçon coude) ; E (poinçon coude)				Oui 2018
15	D 2015.0.251.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1766	Carrier du Molard (platine) ; ANO 220 (canon)	2022	2 000,00 €		Non
15	D 2015.0.251.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1769-70	A.D (poinçon lame) ; 7 (poinçon lame)				Oui 2018
37	D 2015.0.252	Arme à feu	Fusil des Gardes Suisses		Modèle 1773	LEG DES GARDES SUISSES N°6 (plaque de couche)	2022	25 000,00 €	Rarissime	Non
30	D 2015.0.253.1	Arme à feu	Fusil de marine		Modèle 1777 / début de la Révolution	Mre de St Etienne (platine) ; M. T. FUSIL REPARE (crosse)	2022	2 200,00 €	bon	Non
30	D 2015.0.253.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1768-70					Oui 2018
27	D 2015.0.254.1	Arme à feu	Fusil de dragon	1778	Modèle 1777	MRE de Charleville (platine) ; 9BRE MY78 (crosse)	2022	4 800,00 €	Rare	Non
27	D 2015.0.254.2	Arme à feu	Baïonnette de dragon		Modèle 1777					Oui 2018
7	D 2015.0.255.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1754		2022	4 500,00 €	Rare	Non
7	D 2015.0.255.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1754					Oui 2018
26	D 2015.0.256.1	Arme à feu	Fusil d'officier		Modèle 1777		2022	5 100,00 €	Rare	Non
26	D 2015.0.256.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1777	DX. 3 (douille)				Oui 2018
33	D 2015.0.257.1	Arme à feu	Carabine de carabinier / pseudo-mousqueton révolutionnaire	Début de la Révolution	Modèle 1781 / fabrique de la Révolution	XBRE 1778 (crosse) H encadré (poinçon)	2022	1 800,00 €		Non
33	D 2015.0.257.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1777	Mre De St etienne (platine)				Oui 2018
24	D 2015.0.258.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	1788	Modèle 1777	R (poinçon lame) ; V (poinçon coude)	2022	2 200,00 €		Non
24	D 2015.0.258.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1777	St Etienne (platine) ; A. BERNIER (platine)				Oui 2018
22	D 2015.0.259.1	Arme à feu	Fusil d'officier		Genre garde française	9 (poinçon) ; B (poinçon)	2022	1 600,00 €		Non
22	D 2015.0.259.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie allégée		Modèle 1777	JB (platine. Marque du fabricant) ; H 129 (baïonnette)				Oui 2018
9	D 2015.0.260.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie (Lieutenant)		Genre modèle 1754 grenadier	H. 129 (coude) Jaley (platine) ; SE (platine)	2022	2 000,00 €	bon	Non
9	D 2015.0.260.2	Arme à feu	Baïonnette d'officier		Modèle 1754	I.C (poinçon lame)				Oui 2018
11	D 2015.0.261.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1763	Mre de Maubeuge (platine) ; ANO50 (canon) ; Mle 1678 Grenadiers (baïonnette)	2022	2 000,00 €	bon	Non
11	D 2015.0.261.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1763	Mle 1678 Grenadiers. Y.P (lame) ; GR 69 (poinçon douille. 69 à la verticale)				Oui 2018
25	D 2015.0.262.1	Arme à feu	Fusil d'artillerie	1786	Modèle 1777	St Etienne (platine) ; M. BELNET (plaque de couche)	2022	3 000,00 €	Rare	Oui 2016
25	D 2015.0.262.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1769-70					Oui 2016
62	D 2015.0.263.1	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie	Premier Empire	Modèle an IX	MRE IMPLÉ DE VERSAILLES (platine) ; MG (baïonnette)	2022	3 500,00 €	Rarissime	Oui 2016
62	D 2015.0.263.2	Arme à feu	Baïonnette			MG encadré (coude) ; 54 (lame)				Oui 2016

59	D 2015.0.264.1	Arme à feu	Fusil de dragon	Premier Empire	Modèle an IX - XIII	Manufre Imple de Charleville (platine) ; 1810 (canon) ; EF (canon)	2022	1 800,00 €	Non
59	D 2015.0.264.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle an IX	537 (douille) ; SS (lame) ; 8 (lame) ; PP (coude) ; 1 (coude)			Oui 2018
51	D 2015.0.265.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	Premier Empire	Modèle 1777 / an IX - XIII	Mre Imple de St etienne (platine) ; 939 (crosse) I3 (coude)	2022	1 300,00 €	Non
51	D 2015.0.265.2	Arme à feu	Baïonnette	Premier Empire	Modèle 1822	Manuf Imp. de St Etienne (platine) ; PDC (crosse)	2022	1 500,00 €	Oui 2018
54	D 2015.0.266.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1777 / an IX - XIII				Non
54	D 2015.0.266.2	Arme à feu	Baïonnette			A encadré (poinçon lame) ; 2I (lame) ; G (lame)			Oui 2018
52	D 2015.0.267.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	Premier Empire	Modèle 1777 / an IX - XIII	Manufre Imple de St Etienne (platine) ; SSTGS (crosse) ; 84 (crosse)	2022	1 800,00 €	Non
52	D 2015.0.267.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	B entouré (poinçon lame) ; 29 encadré (poinçon lame) ; B (coude)			Oui 2018
53	D 2015.0.268.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	1810 (Premier Empire)	Modèle 1777 / an IX - XIII	Mre imple de St etienne (platine) ; AMV - IA VELLE (platine)	2022	1 500,00 €	Non
53	D 2015.0.268.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	P (poinçon lame) ; 32 (poinçon lame)			Oui 2018
60	D 2015.0.269.1	Arme à feu	Fusil de dragon	Premier Empire	Modèle an IX - XIII	MRE IMPLÉ DE VERSAILLES (platine) ; GROZIEUX (crosse) y y 5 (coude) ; B encerclé (poinçon lame) ; 24 (lame)	2022	2 200,00 €	Non
60	D 2015.0.269.2	Arme à feu	Baïonnette de dragon		Modèle an IX				Oui 2018
61	D 2015.0.270.1	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie		Modèle an IX	Manuf Imp de St Etienne (platine) ; 463 (baïonnette)	2022	1 800,00 €	Non
61	D 2015.0.270.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier	Premier Empire	Modèle 1822	463 (coude)			Oui 2018
58	D 2015.0.271.1	Arme à feu	Fusil de dragon		Modèle an IX - XIII	Mre Imple de Mutzig (platine) ; M an.9 (canon) ; EF (canon)	2022	1 800,00 €	Non
58	D 2015.0.271.2	Arme à feu	Baïonnette de dragon	1806 (Premier Empire)	Modèle an IX				Oui 2018
47	D 2015.0.272.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1777 / an IX	MRE IMPLÉ DE VERSAILLES (platine)	2022	9 000,00 €	Oui 2016
47	D 2015.0.272.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	6 (poinçon lame) ; 2I (poinçon coude)			Oui 2016
49	D 2015.0.273.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	Premier Empire	Modèle 1777 / an IX - XIII	Mre imp de St etienne (platine)	2022	1 700,00 €	Non
49	D 2015.0.273.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	P (poinçon lame) ; F (poinçon lame) ; B7 (poinçon coude. 7 à l'horizontale)			Non
48	D 2015.0.274.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	Premier Empire	Modèle 1777 / an IX	MRE IMPLÉ DE MUTZIG (platine) ; 29 (lame baïonnette) ; K étoilé (coude baïonnette)	2022	1 800,00 €	Non
48	D 2015.0.274.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		an IX	29 (lame) ; K étoilé (coude)			Oui 2018
57	D 2015.0.275.1	Arme à feu	Fusil de dragon	Premier Empire	Modèle an IX - XIII	Liège Manuf Imple (platine) ; M an9 (canon)	2022	2 000,00 €	Oui 2016
57	D 2015.0.275.2	Arme à feu	Baïonnette de dragon		Modèle an IX	1342 (coude) ; G encerclé (poinçon lame) ; B encerclé (poinçon lame)			Oui 2016
55	D 2015.0.276.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	1813 (Premier Empire)	Modèle 1777 / an IX - XIII	Manuf Imp de St Etienne (platine) ; M 1777 (canon) ; 1813 (canon)	2022	1 800,00 €	Non
55	D 2015.0.276.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	H couronné encadré (poinçon lame) ; 149 (coude)			Oui 2018
50	D 2015.0.277.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	1809 (Premier Empire)	Modèle 1777 / an IX - XIII	Mre Imple de Mutzig (platine) ; M 1777 (canon) ; EF (canon)	2022	1 800,00 €	Non
50	D 2015.0.277.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	257 (douille) ; V (poinçon coude)			Non

39	D 2015.0.278.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1777 / an IX	Manufre Nale de Liège (platine)	2022	2 100,00 €		Non
39	D 2015.0.278.2	Arme à feu	Baïonnette							Oui 2018
42	D 2015.0.279.1	Arme à feu	Mousqueton de cavalerie		Modèle an IX	Maubeuge Manufre Nle (platine) ; A 26 (crosse)	2022	1 800,00 €		Non
42	D 2015.0.279.2	Arme à feu	Baïonnette longue de cavalerie		Modèle an IX					Oui 2018
56	D 2015.0.280.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1777	Manuf. Imp. de St. Etienne (platine) ; MLE 1777 (queue de culasse) ; EF (canon) ; I90 (coude baïonnette) ; B (lame baïonnette) ; D (lame baïonnette)	2022	1 800,00 €		Non
56	D 2015.0.280.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX	I90 (coude) ; B (lame) ; D (lame)				Oui 2018
14	D 2015.0.281.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1766	Charleville (platine) ; RABASSE (crosse)	2022	1 700,00 €		Non
14	D 2015.0.281.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1763	M couronné (poinçon douille) ; AF (poinçon douille)				Oui 2018
127	D 2015.0.282.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie	Second Empire	Modèle 1853	Mre Impale de St Etienne (platine) ; S. 1854 (canon)	2022	1 200,00 €		Non
127	D 2015.0.282.2	Arme à feu	Baïonnette	Second Empire	Modèle 1847	B (lame) ; 14 (coude) ; N S (douille)				Oui 2018
136	D 2015.0.283.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie Chassepot		Modèle 1866	Manufacture Impériale Châtellerault (culasse) ; Mre Imple de St Etienne (sabre baïonnette)	2022	1 200,00 €		Oui 2019
136	D 2015.0.283.2	Arme à feu	Sabre baïonnette	1868	Modèle 1866	Mre Imple de St Etienne Xbre 1868 (lame)				Oui 2018
137	D 2015.0.284.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie Chassepot		Modèle 1866	SON BIRMINGHAM (culasse)	2022	1 200,00 €		Non
137	D 2015.0.284.2	Arme à feu	Sabre baïonnette		Modèle 1866	casque de chevalier (lame)				Oui 2018
135	D 2015.0.285.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie Chassepot		Modèle 1866	Mre Impale de Tulle Avril 1868 (sabre baïonnette) ; C.G.K (sabre baïonnette)	2022	1 200,00 €		Oui 2019
135	D 2015.0.285.2	Arme à feu	Sabre baïonnette	Avril 1868	Modèle 1866	Mre Impale de Tulle Avril 1868 (Lame) ; C.G.K (lame)				Oui 2018
130	D 2015.0.286.1	Arme à feu	Mousqueton de gendarmerie	Second Empire	Modèle 1857	Mre Impale de Tulle (platine) ; 5349 (crosse)	2022	900,00 €		Non
130	D 2015.0.286.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie	Second Empire	Modèle 1847	1338 (coude) ; D (coude) ; C "étoilé" (coude) ; S (lame)				Oui 2018
139	D 2015.0.287.1	Arme à feu	Mousqueton d'artillerie	Second Empire	Modèle 1866	St Etienne (culasse) ; M. MARTIN (crosse)	2022	1 100,00 €		Non
139	D 2015.0.287.2	Arme à feu	Sabre baïonnette	Second Empire						Oui 2018
129	D 2015.0.288.1	Arme à feu	Fusil de grenadier de la Garde	Second Empire	Modèle 1854	Mre Impale de Châtellerault (platine ; PLD (crosse) ; ZEBEE.A (crosse)	2022	4 000,00 €	Rare	Oui 2019
129	D 2015.0.288.2	Arme à feu	Baïonnette	Second Empire	Modèle 1847	232 (coude) ; M "étoilé" (coude) ; N C (douille)				Oui 2018
142	D 2015.0.289.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1857-1867	Mre Impale de Tulle (platine) ; MARS 1861 S.T.L (crosse)	2022	1 800,00 €		Oui 2019
142	D 2015.0.289.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1847	C "étoilé" (lame) ; C "étoilé" (coude) ; M "étoilé" (coude) ; 304 (coude) ; N C (douille)				Oui 2018
134	D 2015.0.290.1	Arme à feu	Fusil d'essai Chassepot-Arcelin		Modèle 1862 de dragon	Mre Imp de Châtellerault (platine)	2022	8 000,00 €	Rare	Oui 2019
134	D 2015.0.290.2	Arme à feu	Baïonnette			B 3 707 (douille)				Oui 2018
141	D 2015.0.291.1	Arme à feu	Fusil de Dragon		Modèle 1842 T-1867	Jacquemart Frères à Charleville Ardennes (platine) ; CHATELLERAULT (crosse)	2022	1 800,00 €		Non
141	D 2015.0.291.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier		Modèle 1822	B (poinçon)				Oui 2018
128	D 2015.0.292.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1853 T	Manuf. Impériale de Saint-Etienne	2022	1 200,00 €		Non
128	D 2015.0.292.2	Arme à feu	Baïonnette							Oui 2018
108	D 2015.0.293.1	Arme à feu	Carabine		Modèle 1840	Mre Rle de Tulle (platine) ; 934 (crosse)	2022	2 500,00 €		Non

108	D 2015.0.293.2	Arme à feu	Sabre baïonnette		Modèle 1838	8 (lame) ; G "couronné" (lame) ; B (lame)				Oui 2018
107	D 2015.0.294.1	Arme à feu	Fusil de rempart à la Pontcharra		Modèle 1838	Mre Rle de Châtelleraut (platine) ; MR 1840 (canon)	2022	6 000,00 €		Non
107	D 2015.0.294.2	Arme à feu	Baïonnette			B lame) ; (B (coude) ; 2 (coude)				Oui 2018
106	D 2015.0.295.1	Arme à feu	Carabine à la Pontcharra		Modèle 1837	Mre Rle de Châtelleraut (platine) ; C DE 17-5 (canon)	2022	5 000,00 €		Non
106	D 2015.0.295.2	Arme à feu	Baïonnette			G (poinçon) ; B "étoilé" (poinçon)				Oui 2018
109	D 2015.0.296.1	Arme à feu	Fusil de rempart		Modèle 1840	Mre Rle de Châtelleraut (platine) ; CHAUVEUR (crosse)	2022	3 000,00 €		Non
109	D 2015.0.296.2	Arme à feu	Sabre baïonnette		Modèle 1838	177 (croisière) ; W "étoilé" (croisière) ; 16 (lame) ; B (lame)				Oui 2018
116	D 2015.0.297.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1840	Mre Rle de St Etienne (platine) ; 59 (platine) ; Ml (canon)	2022	1 200,00 €		Non
116	D 2015.0.297.2	Arme à feu	Baïonnette		Modèle 1822	R (lame)				Oui 2018
105	D 2015.0.298.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie d'essai Brunel Pontcharra		Modèle 1822	Manuf. Royale de Mutzig	2022	2 500,00 €		Non
105	D 2015.0.298.2	Arme à feu	Baïonnette							Oui 2018
117	D 2015.0.299.1	Arme à feu	Fusil d'infanterie		Modèle 1842 T	Manuf Nationale de Saint-Etienne	2022	1 200,00 €		Oui 2019
117	D 2015.0.299.2	Arme à feu	Baïonnette							Oui 2018
144	D 2015.0.300.1	Arme à feu	Mousqueton d'artillerie	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874	A 75053 (chien)	2022	900,00 €		Oui 2019
144	D 2015.0.300.2	Arme à feu	Sabre baïonnette	IIle République (1870-1940)	Modèle 1874	H 64210 ; T "étoilé" (croisière) ; G "couronné" (croisière)				Oui 2018
76	D 2015.0.301.1	Arme à feu	Fusil de récompense		Modèle 1817	Manuf. Royale de Versailles (platine) ; au S Le Monnier Jean, François (plaque d'attribution)	2022	10 000,00 €	Rare	Non
76	D 2015.0.301.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle an IX					Oui 2018
99	D 2015.0.302.1	Arme à feu	Fusil d'artillerie		Modèle 1822	Mre Rle de Mutzig (platine) ; Mle 1822 (queue de culasse) ; 1825 (canon)	2022	1 500,00 €		Non
99	D 2015.0.302.2	Arme à feu	Baïonnette d'infanterie		Modèle 1816					Oui 2018
133	D 2015.0.303.1	Arme à feu	Mousqueton d'essai Chassepot-Arcelin	Second Empire	Modèle 1858	Mre Impale de St Etienne (platine) ; Mre Impale de Chât Mars 1865 Dragon Mle 1854 (sabre) ; 19 (dard du fourreau) ; 48 (bracelet supérieur du fourreau)	2022	10 000,00 €	Rare	Oui 2019
133	D 2015.0.303.2	Arme à feu	Sabre lance de dragon	Mars 1865 - Second Empire	Modèle 1854	Mre Impale de Chât Mars 1865 Dragon Mle 1854 (lame)				Oui 2018
133	D 2015.0.303.3	Arme à feu	Fourreau	Second Empire		19 (dard) ; 48 (bracelet supérieur)				Oui 2018
132	D 2015.0.304.1	Arme à feu	Mousqueton des Cent Gardes (Treuille de Beaulieu)	Avril 1854	Modèle modifié 1856	Manufre Impale de Châtelleraut (fourreau)	2022	25 000,00 €	Rare	Oui 2019
132	D 2015.0.304.2	Arme à feu	Sabre lance							Oui 2018
132	D 2015.0.304.3	Arme à feu	Fourreau	Avril 1854		Manufre Impale de Châtelleraut Avril 1854 TJOVFT A JOUX TOR (canon)			Rare	Oui 2018
191	D 2015.0.425	Arme à feu	Canon de Joux				2022	510,00 €		Oui 2018
172	D 2015.0.703	Arme à feu	Pistolet d'Arçon à silex	Milieu 18ème siècle		PIQUET LE CADET A PONTARLIER (platine) ;	2022	1 600,00 €	Achat le 27/08/1991 à M. Marandin, Labergement Ste Marie	Non
167	D 2015.0.704	Arme à feu	Pistolet	18ème siècle		BT A JOUX TOR (canon) ; LAROCHE A AUBENAS (platine)	2022	2 000,00 €	Paire de pistolets achetée le 19/10/1986 (vente de Châteaudun)	Non
168	D 2015.0.705	Arme à feu	Pistolet	18ème siècle		M à JOUX TOR (canon) ; LAROCHE A AUBENAS (platine)	2022	2 000,00 €	Paire de pistolets achetée le 19/10/1986 (vente de Châteaudun)	Non
41	D 2017.0.16.1	Arme à feu	Fusil de dragon		Modèle 1777 / an IX	Manufre Nat De Liège (platine)	2022	1 750,00 €		Non
41	D 2017.0.16.2	Arme à feu	Baïonnette de grenadier (recoupée)		Modèle 1822					Oui 2018
70	D 2017.0.17.1	Arme à feu	Fusil	1815	Modèle 1777 / an IX	Manuf Roy de St Etienne (platine)	2022	1 500,00 €		Non
70	D 2017.0.17.2	Arme à feu	Baïonnette							Oui 2018

[illegible]

Inventaire OT	Inventaire OT	Musée d'Armes	Typologie	Désignation	Technique	Datation	Modèle	Marquages	Date valeur	Valeur actuelle	Provenance	Intérêt scientifique	Restauré
304			Arme blanche	Epée de Général de Brigade - Second Empire Sans fourreau					2022	600,00 €			Non
314			Arme blanche	Sabre d'infanterie allemande - fin 19è siècle avec porte sabre					2022	80,00 €			Non
245	D 2015.0.305		Arme blanche	Sabre d'officier de la Garde Nationale		Révolution			2022	800,00 €			Oui 2018
229	D 2015.0.306		Arme blanche	Sabre de cavalerie			Dérivé du modèle an IV	Manuf. du Klingenthal (lame)	2022	1 900,00 €			Oui 2018
246	D 2015.0.307		Arme blanche	Sabre d'officier de la Garde Nationale		Révolution		Vaincre ou mourir pour la Nation (lame)	2022	800,00 €			Oui 2018
280	D 2015.0.308		Arme blanche	Epée de ville		Restauration			2022	300,00 €			Oui 2018
206	D 2015.0.309		Arme blanche	Fortie épée de la Prévôté des Monnaies		18ème siècle	Modèle 1766		2022	2 000,00 €			Oui 2018
215	D 2015.0.310		Arme blanche	Sabre Petit Montmorency			Selon ordonnance de 1786		2022	1 300,00 €			Oui 2018
205	D 2015.0.311		Arme blanche	Baïonnette		Révolution	Modèle 1766		2022	150,00 €			Oui 2018
331	D 2015.0.312		Arme blanche	Baïonnette plate à douille		18ème siècle	Genre dragons 1733		2022	120,00 €			Oui 2018
217	D 2015.0.313		Arme blanche	Baïonnette bouchon		Début 18ème siècle			2022	300,00 €			Oui 2018
256	D 2015.0.314		Arme blanche	Epée d'officier		18ème siècle			2022	1 800,00 €		Rare	Oui 2018
	D 2015.0.315		Arme blanche	Epée d'officier d'infanterie		Premier Empire			2022	450,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.316		Arme blanche	Baïonnette					2022	120,00 €			Oui 2018
	D 2015.0.317		Arme blanche	Baïonnette					2022	120,00 €			Oui 2018
335	D 2015.0.318.1		Arme blanche	Baïonnette dite Pontcharra - lame			Modèle 1837		2022	3 500,00 €	Lot n° 100 de la vente du 10/10/1999 à Reims - Collection du Dt Hutin		Oui 2018
335	D 2015.0.318.2		Arme blanche	Baïonnette dite Pontcharra - poignée			Modèle 1837				Lot n° 100 de la vente du 10/10/1999 à Reims - Collection du Dt Hutin		Oui 2018
326	D 2015.0.319		Arme blanche	Baïonnette à douille			Modèle 1822	V 281 1984 (coude)	2022	80,00 €			Oui 2018
208	D 2015.0.320		Arme blanche	Sabre briquet d'infanterie			Modèle 1767		2022	200,00 €			Oui 2018
209	D 2015.0.321		Arme blanche	Sabre briquet d'infanterie			Modèle 1774		2022	350,00 €			Oui 2018
301	D 2015.0.322		Arme blanche	Epée du Général Mangin		Illème République		Offerte par ses camarades de promotion	2022	2 500,00 €			Oui 2018
305	D 2015.0.323		Arme blanche	Epée de général d'armée		Illème République			2022	750,00 €			Oui 2018
324	D 2015.0.324		Arme blanche	Baïonnette à douille			Modèle 1866	8599 (douille)	2022	250,00 €			Oui 2018
323	D 2015.0.325.1		Arme blanche	Lance de cavalerie			Modèle 1816	9.D.81 (sabot)	2022	700,00 €			Oui 2018
322	D 2015.0.326.1		Arme blanche	Lance de cavalerie			Modèle 1816	9.D.66 (sabot)	2022	700,00 €			Oui 2018
277	D 2015.0.327.1		Arme blanche	Glaive d'artillerie			Modèle 1816	Manufre Rale du Klingenthal (lame) ; Mai 1821 (lame)	2022	900,00 €			Non
277	D 2015.0.327.2		Arme blanche	Fourreau									Non
240	D 2015.0.328		Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie		Révolution			2022	1 000,00 €			Oui 2018
228	D 2015.0.329		Arme blanche	Sabre d'artillerie montée			Modèle 1792		2022	1 000,00 €			Oui 2018
252	D 2015.0.330		Arme blanche	Sabre d'officier de dragons ou de chasseurs à cheval		consulat			2022	2 500,00 €			Non
239	D 2015.0.331		Arme blanche	Sabre d'officier		Révolution		Vaincre ou mourir (lame)	2022	1 000,00 €			Oui 2018
227	D 2015.0.332		Arme blanche	Sabre de compagnie d'élite		Vers 1795			2022	600,00 €			Oui 2018
201	D 2015.0.333		Arme blanche	Pique de lansquenets		17ème siècle			2022	500,00 €			Oui 2018
220	D 2015.0.334		Arme blanche	Pique d'infanterie			Règlement de 1793	A N (lame)	2022	800,00 €			Oui 2018
221	D 2015.0.335		Arme blanche	Pique d'infanterie			Règlement de 1793	A N (lame)	2022	750,00 €			Oui 2018
222	D 2015.0.336		Arme blanche	Pique d'infanterie			Règlement de 1793	A N	2022	750,00 €			Non
261	D 2015.0.337		Arme blanche	Sabre briquet		Premier Empire	Modèle an XI		2022	350,00 €			Non
202	D 2015.0.338		Arme blanche	Hallebarde		17ème siècle	Type des Gardes du Palais de Versailles		2022	600,00 €			Oui 2018
231	D 2015.0.340.1		Arme blanche	Sabre de chasseur à cheval			Modèle 1790	R (lame) ; D (lame)	2022	1 900,00 €			Oui 2018
231	D 2015.0.340.2		Arme blanche	Fourreau									Non
251	D 2015.0.341.1		Arme blanche	Sabre d'officier de carabiniers		Fin 18ème siècle			2022	2 100,00 €			Oui 2018
251	D 2015.0.341.2		Arme blanche	Fourreau									Non
230	D 2015.0.342.1		Arme blanche	Sabre de cavalerie		Premier Empire	Modèle an IV	CM (lame)	2022	2 000,00 €			Oui 2018
230	D 2015.0.342.2		Arme blanche	Fourreau									Non
250	D 2015.0.343.1		Arme blanche	Sabre de carabinier		Premier Empire	Modèle an IX		2022	2 500,00 €			Oui 2018
250	D 2015.0.343.2		Arme blanche	Fourreau									Non
241	D 2015.0.344.1		Arme blanche	Sabre Petit Montmorency de Grenadier		Révolution			2022	1 200,00 €			Oui 2018
241	D 2015.0.344.2		Arme blanche	Fourreau									Oui 2016
241	D 2015.0.344.3		Arme blanche	Buffleterie									Non
242	D 2015.0.345.1		Arme blanche	Sabre Petit Montmorency de chasseur		Révolution			2022	1 200,00 €			Oui 2018
242	D 2015.0.345.2		Arme blanche	Fourreau									Non
242	D 2015.0.345.3		Arme blanche	Buffleterie									Non
279	D 2015.0.346.1		Arme blanche	Sabre d'artillerie montée			Modèle 1829	Manufre Nle de Châtellerault 8bre 1852 (dos de la lame) ; 0214 (croisière / garde)	2022	800,00 €			Oui 2018
279	D 2015.0.346.2		Arme blanche	Fourreau									Oui 2018
278	D 2015.0.347.1		Arme blanche	Sabre d'artillerie montée			Modèle 1829	Mre Rle de Klingenthal Fév 1832 (dos de la lame)	2022	800,00 €			Oui 2018
278	D 2015.0.347.2		Arme blanche	Fourreau									Oui 2018

276	D 2015.0.348.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie de ligne	Restauration		Manuf. Royale de Klingenthal (lame) ; Coulaux Frères (lame) ; 134 (monture)	2022	1 800,00 €	Oui 2018
276	D 2015.0.348.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
281	D 2015.0.349.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'infanterie		Modèle 1821	Manufre Royale du Klingenthal août 1822 (dos de la lame)	2022	350,00 €	Oui 2018
281	D 2015.0.349.2	Arme blanche	Fourreau						Non
248	D 2015.0.350.1	Arme blanche	Sabre briquet		Modèle an IX	0163 (garde)	2022	800,00 €	Oui 2018
248	D 2015.0.350.2	Arme blanche	Fourreau						Non
212	D 2015.0.351.1	Arme blanche	Sabre de cavalerie		Modèle 1784	MR (lame) . 153 (garde)	2022	1 200,00 €	Oui 2018
212	D 2015.0.351.2	Arme blanche	Fourreau						Non
216	D 2015.0.352.1	Arme blanche	Sabre d'officier de la Maréchaussée	Révolution	Modèle 1787	Vaincre ou mourir (lame)	2022	2 000,00 €	Oui 2018
216	D 2015.0.352.2	Arme blanche	Fourreau						Non
214	D 2015.0.353.1	Arme blanche	Sabre Petit Montmorency	Révolution	Selon ordonnance de 1786	PRO PATRIA (lame)	2022	1 200,00 €	Oui 2018
214	D 2015.0.353.2	Arme blanche	Fourreau						Non
213	D 2015.0.354.2	Arme blanche	Sabre Petit Montmorency		Selon ordonnance de 1786	GRENADIER (lame)	2022	1 200,00 €	Oui 2018
213	D 2015.0.354.2	Arme blanche	Fourreau						Non
269	D 2015.0.355.1	Arme blanche	Sabre de cavalerie légère "à la chasseur"	Premier Empire	Modèle an IX	Manuf. Impale du Klingenthal (lame) ; VERSAILLES (monture) ; JC (poinçon sur le fourreau)	2022	1 600,00 €	Oui 2018
269	D 2015.0.355.2	Arme blanche	Fourreau			JC (poinçon sur le fourreau)			Oui 2018
270	D 2015.0.356.1	Arme blanche	Sabre de cavalerie légère "à la chasseur"	Premier Empire	Modèle an XI	Manufacture Impale du Klingenthal mai 1813 (lame)	2022	1 600,00 €	Oui 2018
270	D 2015.0.356.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
336	D 2015.0.357.1	Arme blanche	Sabre briquet		Modèle an XI		2022	450,00 €	Oui 2018
336	D 2015.0.357.2	Arme blanche	Sabre briquet		Modèle an XI				Non
272	D 2015.0.358.1	Arme blanche	Sabre d'officier supérieur de cavalerie légère	Premier Empire	Modèle an XI de luxe		2022	2 500,00 €	Oui 2018
272	D 2015.0.358.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
257	D 2015.0.359.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie légère "à la chasseur"	Premier Empire	Modèle an IX		2022	1 600,00 €	Oui 2018
257	D 2015.0.359.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
258	D 2015.0.360.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie légère "à la chasseur"	Premier Empire	Modèle an IX		2022	1 800,00 €	Oui 2018
258	D 2015.0.360.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
244	D 2015.0.361.1	Arme blanche	Sabre d'officier de la Garde Nationale	Révolution			2022	900,00 €	Oui 2018
244	D 2015.0.361.2	Arme blanche	Fourreau						Non
295	D 2015.0.362.1	Arme blanche	Sabre de dragon	Second Empire	Modèle 1854	Manufre Imple de Châtellerault Février 186	2022	1 200,00 €	Oui 2018
295	D 2015.0.362.2	Arme blanche	Fourreau	Second Empire					Oui 2018
283	D 2015.0.363.1	Arme blanche	Sabre briquet	Second Empire	Modèle an XI	Manufre Rle du Klingenthal Janvier 1818 (lame) ; VERSAILLES (branche de monture) ; 0156 (croisière)	2022	450,00 €	Oui 2018
283	D 2015.0.363.2	Arme blanche	Fourreau	Second Empire	Modèle an XI	Manufre Rle du Klingenthal Janvier 1818 (lame) ; VERSAILLES (branche de monture) ; 0156 (croisière)			Non
334	D 2015.0.364.1	Arme blanche	Glaive d'infanterie	Monarchie de Juillet (1830-1848)	Modèle 1831	Pihiet Frères Châtellerault 1833 ; 1540 (croisière et fourreau) 1540 (fourreau)	2022	300,00 €	Oui 2018
334	D 2015.0.364.2	Arme blanche	Fourreau						Non
302	D 2015.0.365.1	Arme blanche	Poignard de marine		Modèle 1833		2022	800,00 €	Oui 2018
302	D 2015.0.365.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
325	D 2015.0.366.1	Arme blanche	Baïonnette à douille		Modèle 1866		2022	250,00 €	Oui 2018
325	D 2015.0.366.2	Arme blanche	Fourreau						Non
296	D 2015.0.367.1	Arme blanche	Sabre de cavalerie de ligne	Second Empire	Modèle 1854	Manuf Impériale de Châtellerault Juin 1863	2022	1 200,00 €	Oui 2019
296	D 2015.0.367.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
292	D 2015.0.368.1	Arme blanche	Glaive allégé	Second Empire			2022	120,00 €	Oui 2018
292	D 2015.0.368.2	Arme blanche	Fourreau	Second Empire					Non
294	D 2015.0.369.1	Arme blanche	Sabre briquet allégé de la Garde Nationale	Second Empire			2022	450,00 €	Oui 2018
294	D 2015.0.369.2	Arme blanche	Fourreau	Second Empire					Non
298	D 2015.0.370.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie légère	IIle République (1870-1940)	Modèle 1822/82		2022	500,00 €	Oui 2018
298	D 2015.0.370.2	Arme blanche	Fourreau	IIle République (1870-1940)					Oui 2018
299	D 2015.0.371.1	Arme blanche	Epée de sous officier	IIle République (1870-1940)	Modèle 1884		2022	280,00 €	Oui 2018
299	D 2015.0.371.2	Arme blanche	Fourreau	IIle République (1870-1940)					Oui 2018

297	D 2015.0.372.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie légère	II ^e République (1870-1940) II ^e République (1870-1940)	Modèle 1822 / 1882	2022	500,00 €		Oui 2018
297	D 2015.0.372.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
333	D 2015.0.373	Arme blanche	Glaive d'artillerie		Modèle 1816	2022	450,00 €	Bourse de Lure (Le Carabinier)	Oui 2018
275	D 2015.0.374.1	Arme blanche	Sabre d'officier de lanciers de la Garde Royale		Modèle 1815	2022	2 200,00 €	Garde Royale (lame) ; Rég ^t de lanciers (lame) ; Duc Fourbisseur (lame)	Oui 2018
275	D 2015.0.374.2	Arme blanche	Fourreau		Modèle 1814	2022	1 800,00 €	Manufre Nie du Klingenthal Coulaux Frères (lame) ; 253 (oreillon)	Oui 2018
274	D 2015.0.375.1	Arme blanche	Sabre des Cent Suisses, Maison du Roy						Oui 2018
274	D 2015.0.375.2	Arme blanche	Fourreau						Non
234	D 2015.0.376.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie légère		Fin 18 ^e siècle	2022	1 600,00 €		Oui 2018
234	D 2015.0.376.2	Arme blanche	Fourreau	Révolution		2022	1 600,00 €		Non
254	D 2015.0.377.1	Arme blanche	Sabre Petit Montmorency						Oui 2018
254	D 2015.0.377.2	Arme blanche	Fourreau						Non
238	D 2015.0.378.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie à la Montmorency		Fin 18 ^e siècle	2022	1 500,00 €		Oui 2018
238	D 2015.0.378.2	Arme blanche	Fourreau	Révolution / Premier Empire		2022	2 500,00 €		Non
253	D 2015.0.379.1	Arme blanche	Sabre d'officier de dragons						Oui 2018
253	D 2015.0.379.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2016
236	D 2015.0.380.1	Arme blanche	Sabre Petit Montmorency		Révolution	2022	1 200,00 €		Oui 2018
236	D 2015.0.380.2	Arme blanche	Fourreau		Modèle 1790	2022	450,00 €		Non
224	D 2015.0.381.1	Arme blanche	Briquet d'infanterie						Oui 2018
224	D 2015.0.381.2	Arme blanche	Fourreau						Non
226	D 2015.0.382.1	Arme blanche	Briquet d'infanterie			2022	450,00 €	Vaincre ou mourir (lame)	Oui 2018
226	D 2015.0.382.2	Arme blanche	Fourreau	Révolution		2022	1 200,00 €		Non
235	D 2015.0.383.1	Arme blanche	Sabre Petit Montmorency						Oui 2018
235	D 2015.0.383.2	Arme blanche	Fourreau						Non
243	D 2015.0.384.1	Arme blanche	Sabre d'officier de la Garde Nationale		Révolution	2022	900,00 €		Oui 2018
243	D 2015.0.384.2	Arme blanche	Fourreau	Fin 18 ^e siècle		2022	1 200,00 €		Non
233	D 2015.0.385.1	Arme blanche	Sabre d'officier de chasseurs						Oui 2018
233	D 2015.0.385.2	Arme blanche	Fourreau						Non
225	D 2015.0.386.1	Arme blanche	Briquet d'infanterie		Modèle 1790	2022	450,00 €		Oui 2018
225	D 2015.0.386.2	Arme blanche	Fourreau	Révolution		2022	1 200,00 €		Non
237	D 2015.0.387.1	Arme blanche	Sabre Petit Montmorency						Oui 2018
237	D 2015.0.387.2	Arme blanche	Fourreau						Non
260	D 2015.0.388.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'infanterie de la Garde impériale		Premier Empire	2022	1 300,00 €		Oui 2016
260	D 2015.0.388.2	Arme blanche	Fourreau	Premier Empire	Premier Empire	2022	5 200,00 €	Versailles (monture) ; Manufacture Impériale de Klingenthal juin 1811 (lame)	Oui 2016
337	D 2015.0.389.1	Arme blanche	Sabre de chasseur à cheval de la Garde Impériale						Oui 2016
337	D 2015.0.389.2	Arme blanche	Fourreau						
259	D 2015.0.390.1	Arme blanche	Sabre briquet de la Vieille Garde impériale	Premier Empire		2022	1 800,00 €	Ancienne collection Roland Lamballot - Acquisition par le Conseil d'Administration du 1 ^{er} juin 2004 sur proposition du conservateur Lambalot	Oui 2016
259	D 2015.0.390.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2016
264	D 2015.0.391.1	Arme blanche	Sabre de cavalerie lourde						Oui 2018
264	D 2015.0.391.2	Arme blanche	Fourreau						Oui 2018
267	D 2015.0.392.1	Arme blanche	Sabre d'officier de cavalerie	Premier Empire		2022	1 800,00 €		Oui 2018
267	D 2015.0.392.2	Arme blanche	Fourreau						Non
265	D 2015.0.393.1	Arme blanche	Fourreau			2022	1 000,00 €		Non
265	D 2015.0.393.2	Arme blanche	Sabre de cavalerie lourde		Premier Empire	2022	1 000,00 €		Oui 2018
266	D 2015.0.394.1	Arme blanche	Sabre de cavalerie lourde	Premier Empire	Modèle an XIII	2022	1 000,00 €		Oui 2018
266	D 2015.0.394.2	Arme blanche	Fourreau	Premier Empire	Modèle an XI	2022	450,00 €		Non
262	D 2015.0.395.1	Arme blanche	Sabre briquet						Oui 2018
262	D 2015.0.395.2	Arme blanche	Fourreau						Non
263	D 2015.0.396.1	Arme blanche	Sabre briquet		Modèle an XI	2022	200,00 €		Oui 2018
263	D 2015.0.396.2	Arme blanche	Fourreau	Premier Empire		2022	1 200,00 €		Non
273	D 2015.0.397.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'infanterie de la Garde Nationale						Oui 2018
273	D 2015.0.397.2	Arme blanche	Fourreau						Non
268	D 2015.0.398.1	Arme blanche	Sabre d'officier de la Garde Nationale		Premier Empire	2022	1 800,00 €	Garde Nationale (lame)	Oui 2018
268	D 2015.0.398.2	Arme blanche	Fourreau	Premier Empire		2022	1 000,00 €		Non
271	D 2015.0.399.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'infanterie						Oui 2018
271	D 2015.0.399.2	Arme blanche	Fourreau						Non
204	D 2017.0.23	Arme blanche	Forte épée de cavalerie (dragon) consécutive au règlement de 1734		Ancien Régime	2022	1 800,00 €		Oui 2018
300	D 2017.0.24.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'artillerie montée de la Garde Impériale (ou du train d'artillerie)	Premier Empire	Modèle 1854	2022	4 000,00 €	Garde Impériale 1854 (lame)	Oui 2018
300	D 2017.0.24.2	Arme blanche	Fourreau métallique		Modèle 1829 d'officier	2022	250,00 €		Oui 2018
332	D 2017.0.25	Arme blanche	Epée d'officier (général) de la République d'Haïti						Oui 2018
1054	D 2017.0.37.1	Arme blanche	Sabre d'artillerie montée						Oui 2018

1054	D 2017.0.37.2	Arme blanche	Fourreau métallique	Ancien Régime	Modèle an IX	2022	1 600,00 €		Oui 2018
1104	D 2017.0.42.1	Arme blanche	Sabre de hussard						Oui 2018
1104	D 2017.0.42.2	Arme blanche	Fourreau en cuir	IIle République	Modèle 1882	2022	180,00 €		Non
1107	D 2017.0.43.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'infanterie						Oui 2018
1107	D 2017.0.43.2	Arme blanche	Fourreau métallique						Oui 2018
1110	D 2017.0.44.1	Arme blanche	Sabre d'officier d'infanterie						Oui 2018
1110	D 2017.0.44.2	Arme blanche	Fourreau en fer						Oui 2018
1112	D 2017.0.45.1	Arme blanche	Sabre de bord de marine						Oui 2018
1112	D 2017.0.45.2	Arme blanche	Fourreau en cuir dit "cuillère à pot"						Non
1113	D 2017.0.46.1	Arme blanche	Poignard de bord de marine						Oui 2018
1113	D 2017.0.46.2	Arme blanche	Fourreau en cuir	Modèle 1882	Manufacture Nationale d'armes de Châtelleraut Sbre 1920 Offer d'Infrie Mie 1882 (lame) ; PROMOTION DES DEUX MARNES (lame)	2022	250,00 €		Non
1114	D 2017.0.47.1	Arme blanche	Sabre d'officier de la promotion de Saint Cyr 1920						Oui 2018
1114	D 2017.0.47.2	Arme blanche	Fourreau métallique	Modèle 1833	Modèle 1833	2022	800,00 €		Oui 2018
1132	D 2017.0.48.1	Arme blanche	Pique d'abordage de marine						Oui 2018
1132	D 2017.0.48.2	Arme blanche	Pique d'abordage de marine						Oui 2018
1137	D 2017.0.52.1	Arme blanche	Baïonnette pour fusil Kropatschek de marine						Oui 2018
1137	D 2017.0.52.2	Arme blanche	Fourreau métallique	Modèle 1874	2283 (garde) ; M. de Steyr - Mr de Werndl 1879 (dos de la lame) M45960 (bague)	2022	600,00 €	Rare	Oui 2018
1142	D 2017.0.53.1	Arme blanche	Sabre de troupe de cavalerie						Oui 2018
1142	D 2017.0.53.2	Arme blanche	Fourreau métallique						Oui 2018
1157	D 2017.0.61.1	Arme blanche	Baïonnette						Oui 2018
1157	D 2017.0.61.2	Arme blanche	Fourreau métallique	Modèle 1874	Man de Steyr 1877 (dos de la lame)	2022	90,00 €		Oui 2018
	D 2018.1.2.1	Arme blanche	Sabre de soumission du roi Fayçal d'Arabie						Non
	D 2018.1.2.2	Arme blanche	Fourreau du sabre de soumission du roi Fayçal d'Arabie				4 500,00 €	Don de Mme Maité Morand Aprile - Rue du tacot - 25160 Chaon Montperreux Don de Mme Maité Morand Aprile - Rue du tacot - 25160 Chaon Montperreux	Non
							122 090,00 €		



**Compte rendu
Réunion du conseil d'administration
lundi 10 décembre 2018
18h/19h - Auberge de Jeunesse**

Présents : Christelle BOLE-RICHARD, Claude BOUFFET, Thomas GOGUILLOT, Christelle HERVIEU-DEBOIS, Fanny PECCLET, Gilbert POURCELOT, Céline ROY, Denise ROY, Jean-Philippe SIRVENT.
René EMILLI (élu CCGP), Gérard PAULIN (élu CC FRASNE DRUGEON)
Lysiane EDME, directrice Auberge de Jeunesse de Pontarlier
Elisabeth CONTEJEAN (directrice), Sylvie AYMONIER (salariée)

Excusés : Brigitte CHRETIEN, Pierre GUY, Mélina MARAIS, Marie-Claude VIEY.

Excusés CCGP / CCFD : Patrick GENRE, Geneviève ROUSSEAU,

Absents : Mickaël GIRARDET, Claude ROBBE, Louis MAYET (démission le 10/11/2018)

Ordre du jour de la réunion :

- Point sur l'OT de destination
- Point sur le devenir de la collection (suite au formulaire transmis par mail courant novembre)
- Questions diverses

Cette séance de travail se tient à l'Auberge de Jeunesse de Pontarlier, suite à l'invitation de M. Thomas GOGUILLOT, membre du conseil d'administration. Celui-ci ayant pris de nouvelles fonctions à la Roche du Trésor à Pierrefontaine les Varans, il quitte son poste de directeur de l'Auberge de Jeunesse et souhaitait nous présenter sa remplaçante, Melle EDME, et par la même occasion, offrir le verre de l'amitié à ses collègues du CA. Sa nouvelle situation entraînera sa démission de l'OT de Pontarlier au moment venu, car il ne pourra plus représenter l'Auberge de Jeunesse.

Le président les remercie au nom de l'ensemble des membres du C.A.

DEMISSION M. MAYET

M. Sirvent, Président, ouvre la séance par la lecture de la lettre de démission de M. Louis MAYET, reçue par mail le samedi 10 novembre 2018. La raison principale ayant motivée ce départ, retranscrite dans le courrier de M. Mayet reste le profond désaccord sur la manière dont est géré le Musée de Joux à ce jour, et plus principalement, l'utilisation du fond de roulement versé par la collectivité (2000 €) pour des achats de nouvelles pièces, alors qu'actuellement, le Musée n'est pas très accessible aux visites.

A noter que des copies de ce courrier ont été adressées à M. P. GENRE (Maire de Pontarlier) ainsi qu'à la presse locale.

Le conseil d'administration prend acte de cette décision et regrette que l'engagement de M. Mayet prenne fin de cette manière. Une réponse signée du Président lui a été adressée.

PERSONNEL DE L'OT

Elisabeth CONTEJEAN informe les membres du C.A. de l'embauche de Melle Estelle SAUGE, nouvellement recrutée à l'Office de Tourisme (en remplacement de Maud).

Originnaire du Haut-Doubs (Montlebon), titulaire d'un BTS Tourisme et d'une licence LEA (Anglais/Allemand), Estelle s'est vite adaptée et intégrée à l'équipe. Arrivée après le départ de Maud, le 24/09/2018, elle a été opérationnelle rapidement, ayant

une bonne connaissance du territoire et des outils, à travers l'expérience qu'elle a acquise durant la saison d'été au sein de l'Office de Tourisme du Pays Horloger jusqu'à son embauche à l'OT de Pontarlier.
En plus de la mission accueil que tout le personnel assume, elle a repris le dossier des meublés de tourisme jusqu'à présent géré par Maud. Elle devrait également reprendre le dossier "agenda des manifestations" actuellement géré par Aurélie.

POINT OT DE DESTINATION

L'Assemblée Générale constitutive de l'Office de Tourisme a eu lieu le **jeudi 06 décembre 2018, à 18h à la salle Pourny** de Pontarlier. C'est le Pays du Haut-Doubs qui a convoqué cette assemblée, le courrier a été signé par M. GENRE. Une convocation a été envoyée à tous les prestataires des OT (600 partenaires).

Cette Assemblée générale a eu pour objet de voter les statuts et le budget pour l'année 2019. La nouvelle structure démarre avec un budget négatif d'environ 50 000 € car construit sur les anciens budgets des OT à la demande des élus des collectivités, sans augmenter pour 2019 les montants des subventions qui étaient allouées par chacune d'entre elles. A ce jour un budget constant avec des résultats négatifs dans tous les OT soit un cumul de - 25000 € et surtout une TVA qui vient s'y ajouter soit 27000 € de charges supplémentaires qui n'existaient pas auparavant.

La nouvelle structure dénommée "**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU HAUT-DOUBS**" sera créée au 01/01/2019, remplaçant les offices de tourisme actuels (Monbenoit, Mouthe, Mont d'Or Lacs et Pontarlier). Elle reprendra l'ensemble du personnel des anciennes structures au 01/01/2019. Ce nouvel OT sera présidé par M. Sébastien POPULAIRE, maire du Touillon Loutelet et actuellement Président des Offices de Tourisme de Mont d'Or 2 Lacs et Mouthe, élu lors du Conseil d'Administration qui a suivi l'AG. A noter que les délais restent courts (entre le 07/12 et le 31/12) pour effectuer les démarches administratives et les voir aboutir : (dépôt des statuts, obtention d'un numéro SIRET, ouverture d'un compte en banque, gestion des avenants aux contrats des salariés etc.).

Au 1er janvier 2019, les Offices de Tourisme actuellement en place devront clôturer leur année 2018 et ainsi procéder à la dissolution de leur association lors de l'assemblée générale qui se tiendra courant de l'année 2019.

COLLECTION D'ARMES

Afin de préparer au mieux ce conseil d'administration et répondre aux interrogations des uns et des autres, et, sur proposition du Président de l'Office de Tourisme, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des membres du conseil d'administration par mail. Il s'agissait pour eux de donner un avis sur la question du devenir de la collection en raison de la dissolution prochaine de l'OT de Pontarlier suite au regroupement des Offices de Tourisme. Ce questionnaire proposait 3 solutions mentionnées ci-dessous :

- L'Office de tourisme transfère la propriété de la collection à une autre association qui s'engage à respecter les termes de la convention actuelle pour les 24 années restantes donc pendant cette période la protection musée de France est maintenue. Au terme de la convention l'association à qui nous aurions cédé la propriété de la collection et la collectivité renégocieront une nouvelle convention de dépôt dont les conditions seront décidées lors de cette négociation.
- L'Office de Tourisme transfère la collection au musée de Pontarlier donc à la collectivité ville ou CCGP. Elle devient protégée en tant que collection musée de France sans durée limitée.
- L'Office de tourisme de Pontarlier n'est pas dissout il change de nom et d'objet social et l'association reste propriétaire de la collection et maintient le dépôt au musée de Pontarlier pendant la durée de la convention. Dans cette situation la collection est gérée par les bénévoles engagés et impliqués. Le personnel de l'Office de tourisme de destination ne sera pas mobilisable pour les besoins de l'association : organisation des AG et des réunions, comptabilité de l'association, gestion courante.

Les membres du C.A. ont pris position à l'unanimité pour que la collection soit transférée au Musée de Pontarlier donc à la collectivité ville ou CCGP. Elle serait protégée en tant que collection musée de France sans durée limitée.

Cette proposition sera faite en Assemblée Générale, seule habilitée à statuer sur le sujet au moment de la dissolution de l'Office de Tourisme de Pontarlier.

Un courrier sera adressé prochainement à la collectivité pour lui soumettre la position des membres du CA et bien sûr savoir si celle-ci accepte de recevoir cette collection d'armes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

OFFICE DE TOURISME

14 B, Rue de la Gare
25300 PONTARLIER
Tél. 03 81 46 48 33
Fax 03 81 46 83 32

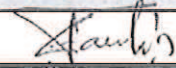
Fanny Peccler
Secrétaire



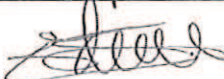
OFFICE DE TOURISME
14 bis, rue de la Gare
25300 PONTARLIER
Tél. 03.81.46.48.33 - Fax 03.81.46.83.32
E.mail:info@pontarlier.org

FEUILLE DE PRESENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION du Lundi 10 décembre 2018 - 18h/19h AUBERGE DE JEUNESSE

ADMINISTRATEURS	VISAS
Mme Christelle BOLE-RICHARD	
M. Claude BOUFFET	
Mme Brigitte CHRETIEN	Excusée
M. Mickaël GIRARDET	
M. Thomas GOGUILLOT	
M. Pierre GUY	Excusé
Mme Christelle HERVIEU-DEBOIS	
Mme Mélina MARAIS	Excusée
M. Louis MAYET	démission le 10/11/2018
Mme Fanny PECCLET	
M. Gilbert POURCELOT	
Mme Céline ROY	
Mme Denise ROY	
M Jean-Philippe SIRVENT	
Mme Marie-Claude VIEY	Excusée
MEMBRES REPRESENTANT LA CCGP	
M. Patrick GENRE - Président de la CCGP	Excusé
M. René EMILLI	
Mme Geneviève ROUSSEAU	ne peut plus être au CA.
M. Claude ROBBE	
MEMBRES REPRESENTANT LA VILLE	
M. René EMILLI	
MEMBRES REPRESENTANT LA CC FRASNE-DRUGEON	
M. Gérard PAULIN	

M^{re} EDME Lysiane



10/12/2018



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Patrimoines et Architecture/Musées
Affaire suivie par : Typhaine LE FOLL
Tél : 03 81 65 72 49
mél : typhaine.le-foll@culture.gouv.fr
N/Réf. : TLF/EL/2022/221
PJ : 1

Dijon, le 21/12/2022

Monsieur le Maire,

En application des articles L.451-1, R.451-2 et D.451-9 du code du patrimoine, la commission scientifique régionale des musées de France de Bourgogne-Franche-Comté, réunie en visioconférence le 1^{er} décembre 2022, a examiné le dossier d'acquisition présenté par Madame Laurène MANSUY, directrice du musée municipal de Pontarlier.

J'ai l'honneur de vous informer que les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'égard des acquisitions dont vous trouverez la description en annexe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles

Aymée ROGÉ

P/La Directrice régional
des affaires culturelles,
et par délégation,
le Directeur régional adjoint

Simon QUÉTEL

Monsieur Patrick GENRE
Maire de Pontarlier
56 avenue de la République
25300 PONTARLIER

Copie pour information à :
Madame Laurène MANSUY, directrice du musée municipal

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
Hôtel Chartraire de Montigny - 39-41 rue Vannerie - BP 10578 - 21005 Dijon Cedex
Tél. 03 80 68 50 50
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

Commission acquisition de Bourgogne-Franche-Comté

1^{er} décembre 2022

PONTARLIER, Musée municipal

- Lot de 707 œuvres :

- **178 armes à feu et 111 armes blanches**, Inv. D 2015.0.142 à 163 ; D 2015.0.165 à 214 ; D 2015.0.216.1 et 2 ; D 2015.0.217.1 et 2 ; D 2015.0.218.1 et 2 ; D 2015.0.219.1 et 2 ; D 2015.0.220.1 et 2 ; D 2015.0.221.1 et 2 ; D 2015.0.222.1 et 2 ; D 2015.0.223.1 et 2 ; D 2015.0.224.1 et 2 ; D 2015.0.225.1 et 2 ; D 2015.0.226.1 et 2 ; D 2015.0.227.1 et 2 ; D 2015.0.228.1 et 2 ; D 2015.0.229.1 et 2 ; D 2015.0.230.1 et 2 ; D 2015.0.231.1 et 2 ; D 2015.0.232.1 et 2 ; D 2015.0.233.1 et 2 ; D 2015.0.234.1 et 2 ; D 2015.0.235.1 et 2 ; D 2015.0.236.1 et 2 ; D 2015.0.237.1 et 2 ; D 2015.0.238.1 et 2 ; D 2015.0.239.1 et 2 ; D 2015.0.240.1 et 2 ; D 2015.0.241.1 et 2 ; D 2015.0.242.1 et 2 ; D 2015.0.243.1 et 2 ; D 2015.0.244.1 et 2 ; D 2015.0.245.1 et 2 ; D 2015.0.246.1 et 2 ; D 2015.0.247.1 et 2 ; D 2015.0.248.1 et 2 ; D 2015.0.249.1 et 2 ; D 2015.0.250.1 et 2 ; D 2015.0.251.1 et 2 ; D 2015.0.252 ; D 2015.0.253.1 et 2 ; D 2015.0.254.1 et 2 ; D 2015.0.255.1 et 2 ; D 2015.0.256.1 et 2 ; D 2015.0.257.1 et 2 ; D 2015.0.258.1 et 2 ; D 2015.0.259.1 et 2 ; D 2015.0.260.1 et 2 ; D 2015.0.261.1 et 2 ; D 2015.0.262.1 et 2 ; D 2015.0.263.1 et 2 ; D 2015.0.264.1 et 2 ; D 2015.0.265.1 et 2 ; D 2015.0.266.1 et 2 ; D 2015.0.267.1 et 2 ; D 2015.0.268.1 et 2 ; D 2015.0.269.1 et 2 ; D 2015.0.270.1 et 2 ; D 2015.0.271.1 et 2 ; D 2015.0.272.1 et 2 ; D 2015.0.273.1 et 2 ; D 2015.0.274.1 et 2 ; D 2015.0.275.1 et 2 ; D 2015.0.276.1 et 2 ; D 2015.0.277.1 et 2 ; D 2015.0.278.1 et 2 ; D 2015.0.279.1 et 2 ; D 2015.0.280.1 et 2 ; D 2015.0.281.1 et 2 ; D 2015.0.282.1 et 2 ; D 2015.0.283.1 et 2 ; D 2015.0.284.1 et 2 ; D 2015.0.285.1 et 2 ; D 2015.0.286.1 et 2 ; D 2015.0.287.1 et 2 ; D 2015.0.288.1 et 2 ; D 2015.0.289.1 et 2 ; D 2015.0.290.1 et 2 ; D 2015.0.291.1 et 2 ; D 2015.0.292.1 et 2 ; D 2015.0.293.1 et 2 ; D 2015.0.294.1 et 2 ; D 2015.0.295.1 et 2 ; D 2015.0.296.1 et 2 ; D 2015.0.297.1 et 2 ; D 2015.0.298.1 et 2 ; D 2015.0.299.1 et 2 ; D 2015.0.300.1 et 2 ; D 2015.0.301.1 et 2 ; D 2015.0.302.1 et 2 ; D 2015.0.303.1 à 3 ; D 2015.0.304.1 à 3 ; D 2015.0.305 à 317 ; D 2015.0.318.1 et 2 ; D 2015.0.319 à 324 ; D 2015.0.325.1 ; D 2015.0.326.1 ; D 2015.0.327.1 et 2 ; D 2015.0.328 à 338 ; D 2015.0.340.1 et 2 ; D 2015.0.341.1 et 2 ; D 2015.0.342.1 et 2 ; D 2015.0.343.1 et 2 ; D 2015.0.344.1 à 3 ; D 2015.0.345.1 à 3 ; D 2015.0.346.1 et 2 ; D 2015.0.347.1 et 2 ; D 2015.0.348.1 et 2 ; D 2015.0.349.1 et 2 ; D 2015.0.350.1 et 2 ; D 2015.0.351.1 et 2 ; D 2015.0.352.1 et 2 ; D 2015.0.353.1 et 2 ; D 2015.0.354.1 et 2 ; D 2015.0.355.1 et 2 ; D 2015.0.356.1 et 2 ; D 2015.0.357.1 et 2 ; D 2015.0.358.1 et 2 ; D 2015.0.359.1 et 2 ; D 2015.0.360.1 et 2 ; D 2015.0.361.1 et 2 ; D 2015.0.362.1 et 2 ; D 2015.0.363.1 et 2 ; D 2015.0.364.1 et 2 ; D 2015.0.365.1 et 2 ; D 2015.0.366.1 et 2 ; D 2015.0.367.1 et 2 ; D 2015.0.368.1 et 2 ; D 2015.0.369.1 et 2 ; D 2015.0.370.1 et 2 ; D 2015.0.371.1 et 2 ; D 2015.0.372.1 et 2 ; D 2015.0.373 ; D 2015.0.374.1 et 2 ; D 2015.0.375.1 et 2 ; D 2015.0.376.1 et 2 ; D 2015.0.377.1 et 2 ; D 2015.0.378.1 et 2 ; D 2015.0.379.1 et 2 ; D 2015.0.380.1 et 2 ; D 2015.0.381.1 et 2 ; D 2015.0.382.1 et 2 ; D 2015.0.383.1 et 2 ; D 2015.0.384.1 et 2 ; D 2015.0.385.1 et 2 ; D 2015.0.386.1 et 2 ; D 2015.0.387.1 et 2 ; D 2015.0.388.1 et 2 ; D 2015.0.389.1 et 2 ; D 2015.0.390.1 et 2 ; D 2015.0.391.1 et 2 ; D 2015.0.392.1 et 2 ; D 2015.0.393.1 et 2 ; D 2015.0.394.1 et 2 ; D

2015.0.395.1 et 2 ; D 2015.0.396.1 et 2 ; D 2015.0.397.1 et 2 ; D 2015.0.398.1 et 2 ; D 2015.0.399.1 et 2 ; D 2015.0.425 ; D 2015.0.703 à 705 ; D 2017.0.16.1 et 2 ; D 2017.0.17.1 et 2 ; D 2017.0.18.1 et 2 ; D 2017.0.19 à 21 ; D 2017.0.22.1 et 2 ; D 2017.0.23 ; D 2017.0.24.1 et 2 ; D 2017.0.25 ; D 2017.0.37.1 et 2 ; D 2017.0.39 ; D 2017.0.42.1 et 2 ; D 2017.0.43.1 et 2 ; D 2017.0.44.1 et 2 ; D 2017.0.45.1 et 2 ; D 2017.0.46.1 et 2 ; D 2017.0.47.1 et 2 ; D 2017.0.48.1 et 2 ; D 2017.0.52.1 et 2 ; D 2017.0.53.1 et 2 ; D 2017.0.54 ; D 2017.0.55.1 et 2 ; D 2017.0.61.1 et 2 ; D 2017.0.62.1 à 3 ; D 2018.1.1 ; D 2018.1.2.1 et 2 ; D 2019.1.1

- **153 coiffures et 27 costumes, uniformes, cuirasses**, Inv. D 2015.0.400 et 1 ; D 2015.0.402.1 et 2 ; D 2015.0.403 à 13 ; D 2015.0.416 ; D 2015.0.417.1 ; D 2015.0.418.1 et 2 ; D 2015.0.419.1 et 2 ; D 2015.0.420.1 et 2 ; D 2015.0.421.1 à 4 ; D 2015.0.472 ; D 2017.0.15.1 à 3 ; D 2017.0.26 ; D 2017.0.63.1 à 3 ; D 2017.0.65.1 à 6 ; D 2015.0.502 ; D 2015.0.506 à 508 ; D 2015.0.509.1 et 2 ; D 2015.0.510 ; D 2015.0.511.1 et 2 ; D 2015.0.512 à 514 ; D 2015.0.515.1 et 2 ; D 2015.0.516 et 517 ; D 2015.0.518.1 à 3 ; D 2015.0.519 à 528 ; D 2015.0.529.1 et 2 ; D 2015.0.530.1 et 2 ; D 2015.0.531 ; D 2015.0.532.1 à 3 ; D 2015.0.533 à 535 ; D 2015.0.536.1 et 2 ; D 2015.0.537 à 540 ; D 2015.0.541.1 et 2 ; D 2015.0.542 et 43 ; D 2015.0.544.1 et 2 ; D 2015.0.545 à 548 ; D 2015.0.549.1 et 2 ; D 2015.0.550 et 551 ; D 2015.0.552.1 et 2 ; D 2015.0.553 à 556 ; D 2015.0.557.1 et 2 ; D 2015.0.558.1 et 2 ; D 2015.0.559.1 et 2 ; D 2015.0.560 à 563 ; D 2015.0.564.1 et 2 ; D 2015.0.565 et 566 ; D 2015.0.567.1 et 2 ; D 2015.0.568 et 569 ; D 2015.0.570.1 et 2 ; D 2015.0.571 à 575 ; D 2015.0.576.1 et 2 ; D 2015.0.577 à 583 ; D 2015.0.584.1 et 2 ; D 2015.0.585.1 et 2 ; D 2015.0.586 à 589 ; D 2015.0.590.1 et 2 ; D 2015.0.591 à 595 ; D 2015.0.596.1 à 3 ; D 2015.0.597 à 600 ; D 2017.0.67 ; D 2015.0.601.1 et 2 ; D 2015.0.602.1 et 2 ; D 2015.0.603.1 à 3 ; D 2015.0.604.1 et 2 ; D 2015.0.605.1 et 2 ; D 2015.0.606.1 et 2 ; D 2015.0.607.1 et 2 ; D 2015.0.608.1 et 2 ; D 2015.0.609.1 à 3 ; D 2015.0.610.1 et 2 ; D 2015.0.611 ; D 2015.0.612.1 et 2 ; D 2015.0.613.3 ; D 2015.0.614 ; D 2015.0.615.1 et 2 ; D 2015.0.616.1 et 2 ; D 2015.0.617.1 et 2 ; D 2015.0.618.1 et 2 ; D 2015.0.619.1 et 2 ; D 2015.0.620.1 et 2 ; D 2015.0.621.1 à 3 ; D 2015.0.622.1 et 2 ; D 2015.0.623.1 et 2 ; D 2015.0.624.1 et 2 ; D 2015.0.625.1 et 2 ; D 2015.0.626.1 et 2 ; D 2015.0.627.1 et 2 ; D 2015.0.628.1 et 2 ; D 2015.0.629.1 et 2 ; D 2015.0.630.1 et 2 ; D 2015.0.631.1 et 2 ; D 2015.0.632.1 à 3 ; D 2015.0.633.1 et 2 ; D 2015.0.634.1 et 2 ; D 2015.0.635.1 et 2 ; D 2015.0.636.1 et 2 ; D 2015.0.637.1 et 2 ; D 2015.0.638.1 et 2 ; D 2015.0.639.1 et 2 ; D 2015.0.640.1 et 2 ; D 2015.0.641.1 et 2 ; D 2015.0.642.1 et 2 ; D 2015.0.643.1 et 2 ; D 2015.0.644 ; D 2017.0.27 et 28 ; D 2017.0.29.1 et 2 ; D 2017.0.38.2 ; D 2017.0.68 à 70 ; D 2017.0.71.1 et 2 ; D 2017.0.73.1 et 2 ; D 2017.0.75.
- **114 accessoires**, Inv. D 2015.0.422 à 424 ; D 2015.0.426 et 427 ; D 2015.0.429 et 430 ; D 2015.0.432 à 441 ; D 2015.0.444 à 455 ; D 2015.0.457 à 459 ; D 2015.0.461 ; D 2015.0.464 à 466 ; D 2015.0.469 à 471 ; D 2015.0.473 à 479 ; D 2015.0.480.1 et 480.2 ; D 2015.0.481 à 489 ; D 2015.0.492.1 à 3 ; D 2015.0.493.1 et 2 ; D 2015.0.496 et 497 ; D 2015.0.499 à 501 ; D 2015.0.503 ; D 2015.0.504.1 à 3 ; D 2015.0.505.1 à 3 ; D 2015.0.702 ; D 2015.0.706 ;

Commission acquisition de Bourgogne-Franche-Comté

1^{er} décembre 2022

PONTARLIER, Musée municipal

2017.0.13.1 à 3 ; D 2017.0.30 à 34 ; D 2017.0.35.1 ; D 2017.0.36 ; D 2017.0.38.3 à 6 ; D 2017.0.40 et 41 ; D 2017.0.56 à 60 ; D 2017.0.64.1 à 3 ; D 2017.0.72 ; D 2017.0.74 ; D 2017.0.76 ; D 2017.0.77.15 ; D 2017.0.77.18 ; D 2017.0.77.29 ; D 2017.0.77.4 ; D 2017.0.77.8 et 9 ; D 2017.0.78, et 79 ; D 2017.0.77.80.1 et 2 ; D 2017.0.81 ; D 2019.1.2 à 4.

- **124 documents, arts graphiques, peintures, sculptures et photographies, Inv. D** 2015.0.102 ; D 2015.0.135 à 139 ; D 2015.0.14 ; D 2015.0.140 et 141 ; D 2015.0.3 et 4 ; D 2015.0.495 ; D 2015.0.50 et 51 ; D 2015.0.61 ; D 2015.0.647.1 à 5 ; D 2015.0.653 ; D 2015.0.66 et 67 ; D 2015.0.672 ; D 2015.0.675 ; D 2015.0.68 ; D 2015.0.686.1 ; D 2015.0.686.10 à 17 ; D 2015.0.686.2 à 9 ; D 2015.0.687 ; D 2015.0.69 ; D 2015.0.695 ; D 2015.0.697 ; D 2015.0.70 à 75 ; D 2016.1.1 à 5 ; D 2017.0.1.1 et 2 ; D 2017.0.14.1 ; D 2017.0.15.4 et 5 ; D 2017.0.2.1 à 6 ; D 2017.0.3.1 ; D 2017.0.3.10 à 19 ; D 2017.0.3.2 ; D 2017.0.3.20 à 29 ; D 2017.0.3.3 ; D 2017.0.3.30 à 39 ; D 2017.0.3.4 ; D 2017.0.3.40 à 44 ; D 2017.0.3.5 à 9 ; D 2017.0.4 ; D 2017.0.5.1 à 6 ; D 2017.0.65.7 à 9, D 2017.0.7.

Don de l'Office de Tourisme Pays du Haut Doubs pour un montant estimé à 1 473 185 €.

Avis favorable

pour ce transfert de propriété de la collection de militaria de l'Office de tourisme du Pays du Haut Doubs au profit de la Ville de Pontarlier avec affectation de l'ensemble au Musée municipal.

Ce corpus, résultat d'un long travail de collecte engagé par monsieur Jules Doresse, collectionneur, comprend principalement des pièces de coiffures, d'uniformes et d'équipements ainsi que des représentations iconographiques et sculptures.

Parmi les dessins, plusieurs œuvres (fusain de Pierre Bichet – D 2015.0.102 ; fusain représentant le Fort de Joux – D. 2015.0.74 ou encore le plan – D 2015.0.138) représentent des sites et lieux en lien avec le château de Joux et s'intègrent parfaitement dans l'un des axes du projet scientifique et culturel du Musée de Pontarlier : « raconter et mettre en scène l'histoire du territoire » (axe 1). Un dessin représente un sujet purement militaire, celui de Maurice Orange, (D 2015.0.653), typique des représentations d'uniformes faites par l'artiste. Il s'inscrit par ailleurs dans une des thématiques envisagées dans le parcours muséographique du Château de Joux.

Les pièces d'uniformes et accessoires concernent essentiellement la période allant du Premier Empire au Second Empire. Elles permettent de montrer l'évolution des costumes militaires sur plus d'un siècle d'histoire. Les insignes de secteurs fortifiés de la ligne Maginot (secteur fortifié du Jura, P.C. de Joux) sont très intéressants pour évoquer celle-ci, de sa création à la campagne de France de 1940.

Le dossier, particulièrement bien détaillé, illustré et documenté, reprend l'histoire complexe de cette collection, contextualise la démarche et son objectif : l'intégration dans les collections muséales et la restauration en plusieurs campagnes, en vue d'une exposition dans le futur musée d'art et d'histoire militaire du Château de Joux. Bien que plus modeste, cette collection de référence fait écho à la passion des frères Brunon et à leur collection aujourd'hui présentée au château de l'Emperi, à Salon-de-Provence.

La collection a fait l'objet d'une estimation détaillée et argumentée par monsieur Emmanuel Delgado, expert en militaria. Ce dernier souligne le caractère exceptionnel de quatorze pièces pour leur extrême rareté, leur excellent état de conservation et leur haute qualité technologique.

Ces œuvres ont toute leur place dans la collection de l'établissement.



OFFICE DE TOURISME DE PONTARLIER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

14 BIS RUE DE LA GARE

25300 PONTARLIER

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 25 FEVRIER 2021**

Le vingt-cinq février deux-mille vingt et un à dix-huit heures, les membres de l'association OFFICE DE TOURISME DE PONTARLIER se sont réunis en assemblée générale ordinaire par correspondance, sur convocation de son Président par lettre simple le 8 février 2021.

Monsieur Jean-Philippe SIRVENT, préside la séance en sa qualité de Président de l'association ;

Monsieur Jean-Philippe SIRVENT, assure également l'interim du poste de Trésorier, vacant depuis la démission de M. MAYET.

Le secrétariat de l'Assemblée est assuré par Madame Fanny PECCLLET.

Le cabinet PROCOMPTA, représenté par Monsieur Marc BLONDEAU, commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoqué est absent.

Le président de Doubs Tourisme, Monsieur Pierre SIMON, fait part, par mail, qu'il n'a aucune observation, ni remarque à formuler sur les documents transmis et sur la procédure mise en œuvre dans l'organisation de cette assemblée Générale.

La collecte de l'ensemble des formulaires de vote permet de constater que :

- 106 membres actifs
- 3 membres de droit

sont présents ou représentés, soit au total 109 membres sur les 195 membres en exercice inscrits et à jour de leurs cotisations à la date de la présente Assemblée, qui disposent du droit de vote.

Le Président remercie vivement tous les membres de leur participation à cette Assemblée.

Le Président rappelle qu'un quart des membres en exercice est nécessaire pour tenir l'Assemblée générale délibérant en Assemblée Générale Ordinaire, le vote se faisant à la majorité simple des voix des membres présents.

Le Président rappelle que les éléments suivants ont été mis à la disposition des membres :

- Une copie de la lettre de convocation

JPJ FP

- Le texte des résolutions
- Un exemplaire des statuts
- Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et 31/12/2019
- Les rapports financiers 2018 et 2019 établis par le Trésorier
- Le rapport d'activités 2018
- Les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes des exercices 2018 et 2019
- Le procès-verbal du Conseil d'administration du 10/12/2018
- Copie du Courrier de la Ville de Pontarlier en date du 29/07/2019

Le Président rappelle que l'assemblée doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de la situation financière 2018 et 2019 de l'Association
- Présentation du rapport d'activités
- Présentation par le Commissaire aux Comptes des rapports sur les comptes annuels 2018 et 2019
- Approbation des comptes des années 2018 et 2019 et des rapports du Commissaire aux Comptes
- Affectation des résultats 2018 et 2019
- Approbation des conventions réglementées
- Approbation du budget 2019
- Transmission de la collection d'armes
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'assemblée générale, a pris connaissance :

- Des rapports financiers
- Des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes 2018 et 2019
- Du rapport d'activité 2018.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Président, du Trésorier et de la Secrétaire sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, adopte les rapports.

Cette résolution est adoptée à : 97 pour - 1 contre - 10 abstentions - 1 nul

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Président, du Trésorier et de la Secrétaire sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, adopte les rapports.

Cette résolution est adoptée à : 97 pour - 1 contre - 10 abstentions - 1 nul

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés lesquels font apparaître un excédent de 1 618 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à : 97 pour - 11 abstentions - 1 nul

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 1 618 euros en fonds associatifs.

Cette résolution est adoptée à : 98 pour - 10 abstentions - 1 nul

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés lesquels font apparaître un déficit de 5 137 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à : 97 pour - 11 abstentions - 1 nul

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 5 137 euros en fonds associatifs.

Cette résolution est adoptée à : 97 pour - 11 abstentions - 1 nul

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de l'absence de convention réglementée intervenue au cours des exercices 2018 et 2019.

Cette résolution est adoptée à : 95 pour - 13 abstentions - 1 nul

HUITIEME RESOLUTION

En raison de la fusion des OTSI au 01/01/2019. L'Office de tourisme de Pontarlier ne bénéficie plus de la délégation de service public accordée par la CCGP, celle-ci est désormais confiée à la nouvelle

structure dénommée "OT PAYS DU HAUT-DOUBS", donc plus aucune subvention ne sera versée à l'OT de Pontarlier, de plus, la masse salariale est reprise au 01/01/2019 par la dite structure, les seules dépenses qui pourraient être honorées par l'Office de Tourisme de Pontarlier sur le début d'année 2019 seront entre autre les contrats de maintenance (copieurs etc....) en attendant la transition totale des comptes vers le nouvel Office de Tourisme.

Par conséquent, aucun budget 2019 n'a été établi.

Cette résolution est adoptée à : 96 pour - 1 contre - 11 abstentions - 1 nul

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal du conseil d'administration en date du 10 décembre 2018 et de la réponse de la Ville de Pontarlier du 29 juillet 2019 décide de transmettre à titre gratuit l'intégralité de la collection d'armes à la Ville de Pontarlier Musée afin que celle-ci puisse être protégée en tant que collection Musée de France sans durée limitée.

Cette résolution est adoptée à : 96 pour - 1 contre - 11 abstentions -1 nul

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à : 97 pour - 1 contre - 11 abstentions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Jean-Philippe SIRVENT

Le Trésorier
Jean-Philippe SIRVENT

La Secrétaire
Fanny PECCLET

OFFICE DE TOURISME
10 B, Rue de la Gare
25300 PONTARLIER
tel. 03 81 46 48 33
Fax 03 81 46 83 32

FORMULAIRES DE VOTES RECEPTIONNES - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25/02/2021 - 18H

	raison sociale	prénom	nom	ville
	MEMBRES ACTIFS			
1	IBIS	Mélina	MARAI	PONTARLIER
2	IBIS BUDGET	Mélina	MARAI	PONTARLIER
3	KYRIAD	Bruno	BLONDELLE	PONTARLIER
4	HOTEL SAINT-PIERRE	Bertrand	VIEILLE	PONTARLIER
5	HOTEL F1	Mélina	MARAI	PONTARLIER
6	AUBERGE DU CHATEAU DE JOUX	Laurence	SAINTOUX	LA CLUSE ET MIJOUX
7	FERME HÔTEL DE LA VRINE	Jean-Philippe	SIRVENT	VUILLECIN
8	LA MAISON D'À CÔTÉ	Arlette	LAUDE	PONTARLIER
9	CHAMBRE D'HOTES 1873	Brigitte	CHRETIEN	FRASNE
10	L'ARC-EN-CIEL	Claude	GUYON	FRASNE
11	MAISON FAMILIALE RURALE	Christelle	BOLE-RICARD	PONTARLIER
12	CAMPINT MUNICIPAL LE LARMONT	Virginie	HUBER	PONTARLIER
13	CAMPING DE LA FORÊT	Pierrette	JEANNIN	LEVIER
14	MEUBLÉ DE TOURISME	Henri	BAVEREL	LA CLUSE ET MIJOUX
15	MEUBLÉ DE TOURISME	Michèle	BRENET	LA CLUSE ET MIJOUX
16	LA CLÉ DES CHAMPS	Norbert	COTE COLISSON	LA CLUSE ET MIJOUX
17	MEUBLÉ DE TOURISME	Gaston	DROZ-VINCENT	PONTARLIER
18	GITE FRANCO-SUISSE	Jean-Luc	FAIVRE	VERRIÈRES DE JOUX
19	MEUBLÉ DE TOURISME	Roland	FORNAGE	LA CLUSE ET MIOUX
20	CHALET DU HAUT-DOUBS	Stéphane	GAUDRON	VERRIÈRES DE JOUX
21	LE MEUBLÉ D'AGLAÉ	Christelle	HERVIEU DEBOIS	PONTARLIER
22	LE BELLEVUE	Martine	HEITMANN	PONTARLIER
23	MEUBLÉ DE TOURISME	Jean	JEANNIER	DOMMARTIN
24	MEUBLÉ JEANNE D'ARC	Anne	JOUILLE	PONTARLIER
25	MEUBLÉ DE TOURISME	Raymond	LALLEMAND	PONTARLIER
26	MEUBLÉ DE TOURISME	Léon	LANQUETIN	LA CLUSE ET MIJOUX
27	MEUBLÉ DE TOURISME	Jean-Marc	LASSIETTE	VILLECIN
28	MEUBLÉ DE TOURISME	Maurice	LECLERC	HOUTAUD
29	LE GITE DE L'ARLIER	Denise	ROY	DOMMARTIN
30	MEUBLÉ DE TOURISME	Maria	THIEBAUD	CHAFFOIS
31	MEUBLÉ SAINT BÉNIGNE	Franck	ZIMMERMANN	LES GRANGETTES
32	RESTAURANT COURTEPAILLE	Damien	GREVELLEC	PONTARLIER
33	L'AUBERGE DU LARMONT	Fanny	PECCLET	PONTARLIER
34	RESTAURANT LES PAPILLONS	Fanny	PECCLET	PONTARLIER
35	RESTAURANT LA PARENTHÈSE	Maud	BRAND	PONTARLIER
36	RESTAURANT LA PINTE COMTOISE	Marc	FISCHER	PONTARLIER
37	RESTAURANT LE PERGAUD	Christian	PILLOD	PONTARLIER
38	RESTAURANT LES SIXTIES	Thomas	NATALE	PONTARLIER
39	RESTAURANT MIDI TREIZE	Léa	DELGRANDE	PONTARLIER
40	RESTAURANT PAUSE DÉJEUNER	Gérard	DUBOZ	LA CLUSE ET MIJOUX
41	RESTAURANT CONFUSION DES SENS	Ludovic	CHEVALIER	PONTARLIER
42	RESTAURANT LE GAMBETTA	Michel	TOURNOUX	PONTARLIER
43	RESTAURANT LA MEDINA	Adberrzat	AMZAÏTI	PONTARLIER
44	BRASSERIE LE FRANÇAIS	Marie	POUILLARD	PONTARLIER

45	RESTAURANT LA ROMAGNOLA	Alain	PRITZY	DOUBS
46	RESTAURANT SUBWAY	Stéphane	POULIN	PONTARLIER
47	RESTAURANT MCDONALD'S	Philippe	GILLE	PONTARLIER
48	CAVES D'AFFINAGE DU FORT SAINT-ANTOINE	Lionel	PETITE	GRANGES NARBOZ
49	DISTILLERIE BOURGEOIS	Arnaud	BOURGEOIS	ARÇON
50	DISTILLERIE PIERRE GUY	Pierre	GUY	PONTARLIER
51	FERME LA BATAILLEUSE	Marion	GODIARD	ROCHEJEAN
52	FROMAGERIE LA FRUITIÈRE DE DOUBS			DOUBS
53	FROMAGERIE DU MONT D'OR	Patrick	SANCEY-RICHARD	METABIEF
54	LE RUCHER DES DEUX LACS	Michaël	GIRARD	LABERGEMENT STE MARIE
55	LE TUYÉ DU PAPY GABY	Jean-François	NICOLET	GILLEY
56	FONDERIE DE CLOCHES OBERTINO	Bénédicte	PAULIN	LABERGEMENT STE MARIE
57	BATEAUX DU SAUT DU DOUBS / PRETIT TRAIN BESANCON	Compagnie	DROZ-BARTHELET	VILLERS LE LAC
58	CNFS VEDETTES PANORAMIQUES	Compagnie	MICHEL	VILLERS LE LAC
59	FERME-MUSÉE LA PASTORALE	Jean-Paul	LONCHAMPT	BONNEVAUX
60	MUSÉE DE PLEIN AIR DES MAISONS COMTOISES	Christelle	HUMBERT	NANCRA Y
61	MAISON DU PATRIMOINE			REMORAY
62	GOUFFRE DE POUDREY	Isabelle	VAUTHIER	ETALANS
63	DINO-ZOO	Geoffroy	VAUTHIER	CHARBONNIERES LES SAPINS
64	GOLF DE PONTARLIER	Frédéric	DELEULE	PONTARLIER
65	HAUT-DOUBS MONTGOLFIÈRE	Christian	BERGUER	PONTARLIER
66	CIRCUIT DE L'ENCLOS	Mickaël	GIRARDET	SEPTFONTAINE
67	THERMES DE SALINS		LEBEAULT	SALINS LES BAINS
68	SPORT AVENTURES	Philippe	JEANMONNOT	PONTARLIER
69	SPORTS ET NEIGE	Yves	MEUTERLOS	PONTARLIER
70	CYCL'O DOUBS	Clément	DORNIER	PONTARLIER
71	POTIER	Philippe	PICHET	CHAPELLE D'HUIN
72	BIOCOOP DU HAUT-DOUBS	Franck	ZIMMERMANN	PONTARLIER
73	SIMPLEMENT CHOCOLAT	Carinne	BOLE	PONTARLIER
74	LE FRUITIER ÉPICERIE DREZET	Laurent	DREZET	PONTARLIER
75	CRÈMERIE LE CHALET DE PONTARLIER	Vincent	DROZ-BARTHOLET	PONTARLIER
76	CRÈMERIE PETITE	Séverine	GROS	PONTARLIER
77	FROMAGERIE BADOZ	Vincent	BADOZ	PONTARLIER
78	LA TORRÉFACTION CAFÉS QUERRY	Stéphane	QUERRY	PONTARLIER
79	LUX LAVERIE LAVERIE AUTOMATIQUE	Pierre	LOUIS	PONTARLIER
80	LA FABRIK DE MANA	Emmanuelle	CLERC	PONTARLIER
81	SALON DE COIFFURE MICHEL DELGRANDE / INSTITUT DE BEAUTÉ ANAYA	Laura	JEANPETIT	DOUBS
82	ÊTRE ZEN ENCORPS	Stéphanie	GRILLON	PONTARLIER
83	CAVE ENTRE TERRE ET VERRE	Arnaud	KOENIG	PONTARLIER
84	PONTIM	Sébastien	CHARBERET	PONTARLIER
85	LE JARDIN DES SAVEURS	Nelly	JACQUOT	CHAFFOIS
86	V & B PONTARLIER	Maximilien	MICHELI	PONTARLIER
87	RPA RÉMI PIÈCES AUTO			PONTARLIER
88	RENAULT RENT			PONTARLIER
89	KEOLIS MONTS JURA			PONTARLIER
90	AUDITION MOREL			PONTARLIER
91	SALON DE COIFFURE MOD'S STYLE	Virginie	BOICHUT	PONTARLIER
92	SALON GENTLEMENS BARBER SHOP			PONTARLIER

93	LE JARDIN DE JULIETTE			PONTARLIER
94	GERMAIN LUMINAIRES			PONTARLIER
95	CABINET COMPTABLE COMPTEXPERTS	Lionel	VERNIER	PONTARLIER
96	CABINET COMPTABLE PROCOMPTA	Marc	BLONDEAU	PONTARLIER CEDEX
97	SARL SNAJ - AUTOCARS JEANNERET	Estelle	CHAVOT-JEANNERET	LEVIER
98	LIBRAIRIE ROUSSEAU - PLEIN CIEL			PONTARLIER
99	AMBIANCE ET STYLES			PONTARLIER
100	OLIVIER DESFORGES			PONTARLIER
101	FÉMINA LINGERIE		BULHER	PONTARLIER
102	LE TRAVAIL EN COULEUR			DOUBS
103	FÉDÉRATION COMMERCE ET ARTISANAT GRAND PONTARLIER	Denis	GÉRÔME	PONTARLIER
104	BENEVOLE	Claude	BOUFFET	PONTARLIER
105	BENEVOLE	Gilbert	POURCELOT	PONTARLIER
106	BENEVOLE	Marie-Claude	VIEY	VUILLECIN
	MEMBRES DE DROIT			
107	COM COM DU GRAND PONTARLIER - PRESIDENT	Patrick	GENRE	PONTARLIER
108	COM COM FRASNE DRUGEON	Gérard	PAULIN	FRASNE
109	COM COM DU GRAND PONTARLIER - COM TOURISME	JLUC	FAIVRE	LES VERRIERES DE JOUX

SYNTHESE DES RESOLUTIONS

	RESOLUTIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	
1	Approbation et validation des rapports d'activités, financiers pour l'exercice clos au 31/12/2018.	97	1	10	108
2	Approbation et validation des rapports financiers pour l'exercice clos au 31/12/2019.	97	1	10	108
3	Approbation et validation du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31/12/2018. Quitus aux administrateurs.	97		11	108
4	Affectation de l'excédent de l'exercice clos le 31/12/2018 (1618 €) en fonds associatifs.	98		10	108
5	Approbation et validation du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31/12/2019. Quitus aux administrateurs.	97		11	108
6	Affectation de l'excédent de l'exercice clos le 31/12/2019 (-5137 €) en fonds associatifs.	97		11	108
7	Prend acte de l'absence de convention réglementée intervenue au cours des exercices 2018 - 2019	95		13	108
8	Prend acte qu'aucun budget 2019 n' a été établi en raison de la fusions des OTSI au 01/01/2019	96	1	11	108
9	Approbation et validation du transfert à titre gratuit de l'intégralité de la Collection d'armes à la Ville de Pontarlier → Musée	96	1	11	108
10	Donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir les formalités nécessaires.	97	1	11	109

OFFICE DE TOURISME

14 B, Rue de la Gare
25300 PONTARLIER
Tél. 03 81 46 48 33
Fax 03 81 46 83 32

Affaire n°15 : État d'assiette - Destination de coupes de bois pour l'exercice 2023

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

Afin de permettre la vente des chablis et coupes de bois au cours de l'année 2023, il convient que la commune définisse l'état d'assiette, ainsi que la destination de coupes et les conditions générales de réalisation de celles-ci.

A partir de la proposition faite par l'Office National des Forêts (ONF), il est proposé de retenir les principes suivants :

I – Ventes aux adjudications générales

- Chablis résineux ou feuillus (lots importants) :
Vente à l'amiable sous forme d'accord cadre avec mission d'assistance à l'exploitation confiée à l'ONF pour les chablis vendus façonnés ou en prévente.
- Coupes feuillues
Vente en bloc et sur pieds et futaie affouagère.
- Coupes résineuses

Parcelles	Volume présumé m ³	Mode de vente envisagé
Diverses	1500	Accord cadre chablis
6	650	Contrat gros bois
12	500	Unité de produits – Délai court, rase Y
18	600	Contrat gros bois - Sanitaires
41	150	Problèmes sanitaires
58	235	Bloc
78	610	Ilôt de vieillissement
97	500	Rase scolytée
100	500	Affranchissement scolytes
124	250	Affranchissement scolytes

L'ensemble de ces travaux d'exploitation représente un volume prévisionnel de **5 495 m³**.

La Commune confie à l'Office National des Forêts les prestations :

- d'assistance à l'exploitation pour les lots vendus « façonnés bord de route » et les lots vendus en prévente de bois façonnés ;
- d'expertise pour la vérification du classement comtois pour les lots vendus sur pieds à l'unité de produits et les lots vendus en prévente de bois façonnés ;
- de mandataire légal, en application des articles L. 214-6 à L. 214-11 du Code forestier, pour conduire la négociation et conclure les contrats de vente de petits et gros bois résineux.

II – Conditions particulières

En application du Cahier des Clauses Générales des ventes, le paiement comptant des lots de plus de 3 000 € par l'acquéreur ouvre droit à l'application d'un escompte de 2 % pour les lots de bois sur pieds et de 1 % pour les lots de bois façonnés.

III – Ventes amiables des lots invendus et de faible valeur

Il est proposé au Conseil Municipal de donner délégation à Monsieur le Maire pour la signature des ventes amiables proposées par les services de l'ONF pour les lots invendus, après mise aux enchères lors des ventes publiques et pour les lots de faible valeur (inférieurs à 3 000 €).

La Commission Eau - Forêt a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 19 janvier 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve l'état d'assiette et la destination de coupes 2023 ;
- Donne délégation à Monsieur le Maire ou son représentant pour la signature des ventes amiables de lots de faible valeur, c'est-à-dire inférieurs à 3 000 € ;
- Donne délégation à Monsieur le Maire ou son représentant pour la signature des conventions nécessaires à la mise en œuvre des contrats de vente de petits et gros bois résineux ainsi que de l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Affaire n°16 : Adhésion à la Ligue de l'Enseignement

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

Dans le cadre de sa délégation « Jeunesse », la Ville de Pontarlier a souhaité initier un appel à projets intitulé Initiatives Jeunes (AAPIJ) ; afin de favoriser le développement des projets des jeunes pontissaliens, âgés de 14 à 25 ans, réalisés sur le territoire communal ou ayant un impact sur ce même territoire.

Le règlement de l'AAIJ précise les critères d'éligibilité ainsi que les modalités d'attribution d'une subvention. Ce document stipule que les projets doivent être déposés à titre collectif ou à titre plus exceptionnel, de façon individuelle. Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets, notamment mineurs et les aider à se structurer, il est proposé d'adhérer à la Ligue de l'Enseignement pour bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement, par le biais du dispositif « Junior Association ». Une Junior Association est une démarche souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgé(es) de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Une Junior Association fonctionne comme une association et s'approprie un fonctionnement démocratique et citoyen. Les jeunes étant entièrement acteurs de leur projet.

L'adhésion à cette fédération permettrait également de s'inscrire dans une dynamique de réseau départemental favorisant le partage d'expériences et permettant de se faire accompagner dans le développement de projets grâce à des outils, des formations et des ressources spécifiques.

La Ligue de l'Enseignement pourrait être également un partenaire privilégié pour la mise en place d'Assises de la Jeunesse, journée qui pourrait proposer deux temps distincts, à savoir une matinée dédiée aux professionnels présents sur le territoire, en lien avec ce public, et un après-midi consacré aux jeunes.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 95 €, pour l'année 2022-2023. L'adhésion est renouvelable chaque année.

La Commission Jeunesse a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 24 janvier 2023.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte l'adhésion à la Ligue de l'Enseignement ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affiliation.

Affiliation no

La saison commence le 1er septembre 2022 et se termine le 31 août 2023 - Sous réserve de validation par la fédération départementale, votre affiliation sera effective à compter de la date de réception de ce document.

Nom de la structure

Adresse du siège social

Code postal

Ville

Téléphone

Mail (1)

Site internet

Numéro SIRET

Correspondant

Nom Prénom

Date de naissance (2)

Téléphone

Mail (1)

Adresse de correspondance

Code postal

Ville

Précisez la fonction

Coordonnées d'un.e dirigeant.e

Président.e, élu.e ou responsable légal.e

Nom Prénom

Date de naissance (2)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Mail (1)

Précisez la fonction

Caractéristiques de la structure

Votre structure intervient-elle ? : En Quartier Politique de la Ville Non Oui
En Zone de Revitalisation Rurale Non Oui
En Cité éducative Non Oui

Quelle est la nature juridique de votre structure ?

Collectivité territoriale

Autre, précisez :

Comité d'entreprise

Etablissement du second degré

Etablissement public d'administration

SCIC-SCOP ou entreprise à but lucratif

Groupement ou collectif

Quelle est votre convention collective ? Animation Sport Autre, précisez

Traitement des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, et la gestion de l'adhésion de l'association et de l'adhésion de ses membres. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation de l'association et d'adhésion peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation partenariale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse : rgpdaffi@laligue.org. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire public des associations et structures affiliées à la Ligue de l'enseignement ? Oui Non

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour l'enregistrement et l'utilisation de son mail.

(2) La date de naissance est nécessaire pour différencier les homonymies dans notre base de données

Vos activités non sportives

Quelles sont les activités sur lesquelles votre structure s'engage ?

ACTION SOCIALE - 010000

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - 020000

CULTURE - 030000

COMMUNICATION / NUMERIQUE - 040000

DEFENSE D'UNE CAUSE - 050000

ENVIRONNEMENT ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE - 060000

FORMATION - 070000

LOISIRS - 080000

LOISIRS EDUCATIFS/VACANCES - 090000

SOLIDARITE INTERNATIONALE ET EUROPE - 100000

AUTRES - 990000

Signature

Je prends note que cette affiliation à la Ligue de l'enseignement permet de bénéficier des actions et services fédéraux et qu'elle n'accorde aucune garantie d'assurance pour la structure et les participants aux activités.

Contactez le responsable affiliation de la Fédération, si vous souhaitez bénéficier des services Apac assurances

Date et signature du/de la responsable légal.e

Affaire n°17 : Compte-rendu des décisions prises - Application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET PATRIMOINE

▪ **Marchés publics :**

N°388/2022

Conclusion d'un marché public, passé en appel d'offres ouvert, ayant pour objet des prestations d'assurances pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de 6 mois avant l'échéance du 1^{er} janvier.

Le présent marché public est composé de 5 lots :

- Lot n°01 : Assurance « Responsabilité et risques annexes »
- Lot n°02 : Assurance « Flotte automobile et risques annexes »
- Lot n°03 : Assurance « Protection juridique des personnes physiques »
- Lot n°04 : Assurance « Tous dommages aux objets précieux et/ou d'exposition »
- Lot n°05 : Assurance « Tous dommages aux instruments de musique ».

Lots	Titulaires	Prime annuelle TTC en €	
01	SMACL Assurances SA 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9	Offre de base « responsabilité générale » : 20 202,97 PSE n°1 « protection juridique personne morale » : 1 120,99	
02	SMACL Assurances SA 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9	Offre de base « flotte automobile -formule de franchise n°1 » : 33 399,75 PSE n°1 « marchandises transportées » : 123,90 PSE n°2 « auto-mission représentants légaux » : 1 470,06 PSE n°3 « auto-mission préposés » : 366,55 PSE n°4 « tous risques engins » : 354,00	
03	Groupelement SARRE & MOSELLE (mandataire) / CFDP Assurances 17 bis avenue Poincaré CS 80045 57041 SARREBOURG	1 544,22	
04	Groupelement Assurances K RE (mandataire) / LIBERTY SPECIALTY MARKETS EUROPE SARL 10 Rue de la Taillanderie 68720 TAGOLSHEIM	Tous dommages aux expositions temporaires	Garantie séjour – taux HT ‰ de la valeur assurée : 0,041
			Risque transport A/R objets non fragiles (taux HT) : France = 0,10 ‰ Europe = 0,14 ‰ Monde = 0,30 ‰
			Risque transport A/R objets fragiles (taux HT) : France = 0,20 ‰ Europe = 0,28 ‰ Monde = 0,60 ‰
			Prime mini/exposition : 27,75
		Tous dommages aux objets d'art et/ou précieux	3 700,00

05	GROUPAMA GRAND EST 101 Route de Hausbergen 67000 STRASBOURG	4 024,62
----	--	----------

Pour information un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP et au JOUE le 27 mai 2022.

N°401/2022

Conclusion d'un marché, passé en procédure adaptée, ayant pour objet les travaux de réfection de la piste d'athlétisme à Pontarlier (25300)

MARCHE	TITULAIRE	MONTANT EN € HT
Lot unique	SAS VERMOT 16 Rue Pasteur 25650 GILLEY	564 930.70

Pour information, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP le 26 août 2022.

N°406/2022

Conclusion d'un marché public, passé en procédure adaptée, ayant pour objet la réalisation de travaux de conversion de chaufferies gaz en sous-station de chauffage raccordées au réseau de chauffage urbain (RCU) de la Ville de Pontarlier. Les prestations concernent 6 bâtiments de la Ville de Pontarlier, à savoir :

- La bibliothèque,
- La mairie,
- Le musée,
- Le théâtre Bernard Blier,
- La piscine,
- Le centre sportif municipal.

Pour information, une première procédure (avis n°22-78617 publié au BOAMP le 03 juin 2022) a été déclarée sans suite en raison d'une mauvaise définition du besoin. Ce marché a donc fait l'objet d'une nouvelle mise en concurrence.

Le présent marché comprenait une prestation supplémentaire éventuelle concernant les éléments pour GTC des 6 bâtiments, que les candidats avaient l'obligation de chiffrer dans leur offre.

Marché	Titulaire	Montant global et forfaitaire
Lot unique	ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE SOLUTIONS 15 rue Marguerite Yourcenar BP 47995 21079 DIJON Cedex	Offre de base : 185 380 € HT PSE n°01 : 54 134,00 € HT

Pour information, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP le 9 septembre 2022.

N°419/2023

Conclusion d'un marché public, passé sur procédure adaptée ouverte, ayant pour objet les travaux de réfection de la fermeture de la halle couverte Emile Pasteur.

Marché	Titulaire	Montant en € HT
Lot 1 « Fondation et gros œuvre »	SAS VETTER 56 Grande Rue 25520 GOUX LES USIERS	18 315.20
Lot 2 « Structure »	CHARPENTE PONTARLIER 31 Grande Rue 25560 BULLE	32 304.81
Lot 3 « Filets brise vent »	FVP FRANCE 9 Zone d'activités des hayons 76270 ESCAVEL	72 986.70
Lot 4 « Electricité »	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES HAUT-DOUBS Agence Pourcelot 14 Rue Denis Papin 25300 PONTARLIER	7 745.00

Pour information, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP du 28 septembre 2022.

N°473/2023

Conclusion d'un marché public, passé en procédure adaptée ouverte, ayant pour objet la réfection du sol sportif au gymnase Léo Lagrange (25300 Pontarlier). A titre d'information, ce marché a fait l'objet d'une première procédure (avis n°21-146456 publié au BOAMP le 2 novembre 2021) qui a été déclarée sans suite pour motif économique, puisque l'acheteur devait augmenter le budget alloué à cette opération au vu de la situation économique actuelle

Marché	Titulaire	Montant global et forfaitaire
Lot unique	SAS REALSPORT France 5 Allée des cèpes 26320 ST MARCEL LES VALENCE	119 293,27 € HT

Pour information, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP le 09 novembre 2022.

▪ Patrimoine :

N°427/2023

Conclusion d'un avenant n°2 visant à prolonger l'occupation des locaux situés 4 rue du Bastion jusqu'au 31 octobre 2022 avec les laboratoires dans le cadre du dépistage COVID-19. Les autres dispositions de la convention en date du 26 avril 2022 restent inchangées.

N°432/2023

Conclusion d'un avenant n°3 visant à régulariser l'occupation des locaux situés 4 rue du Bastion pour la période du 1^{er} au 21 novembre 2022 avec les laboratoires dans le cadre du dépistage COVID-19. Les autres dispositions de la convention en date du 26 avril 2022 restent inchangées.

DIRECTION CULTURE

N°395/2022

- Gratuité d'entrée au Musée municipal de Pontarlier pour les animations suivantes :
 - ° Samedi 19/11/22 entre 14h30 et 16h30 : atelier peinture
 - ° Dimanche 20/11/22 de 14 à 16h : visites musicales
 - ° Mercredis 07/12/22, 25/01 et 01/02/23 à 10h30 : mercredis pour les tout petits
- Ouverture exceptionnelle et gratuité d'entrée du Musée municipal de Pontarlier après 18h, les :
 - ° Mercredi 14/12/22 à 18h : conférence de V. Métral
 - ° Mercredi 18/01/23 à 18h : conférence de B. Leibundgut
 - ° Jeudi 02/02/23 à 20h : concert de Nicolas Jules
 - ° Mercredi 22/02/22 à 18h : conférence de V. Métal.

N°471/2023

Conclusion avec l'Association Cholbiz, 12 rue Saint-Bertrand – 31500 Toulouse, d'un contrat pour un concert présenté par Nicolas Jules solo, le jeudi 2 février 2023 à 20h au Musée municipal de Pontarlier. En contrepartie de la prestation, la Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge un repas et un hébergement pour une personne et à verser à l'association la somme de 500 € TTC.

N°483/2023

Conclusion d'un contrat avec l'agence de conservation préventive « Les Sentinelles des Collections », 7 rue Armand Carrel – 75019 Paris, portant sur une intervention les 25 et 26 janvier 2023 au Musée de Pontarlier pour une étude préalable de la collection de photographies « Stainacre ». En contrepartie, la Ville de Pontarlier s'engage à verser à l'agence « Les Sentinelles des Collections », la somme forfaitaire de 450 € TTC.

DIRECTION ECONOMIE

N°451/2023

Conclusion d'une convention de mise à disposition, à titre gratuit, de l'atelier n° 8 d'une superficie de 252.12 m² dans le bâtiment « La Belle Vie » à HOUTAUD avec la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et l'association « Les Belles Anciennes », en vue de stocker et d'assurer la remise en état de véhicules de collection appartenant à la Ville de Pontarlier. La convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023.

DIRECTION EDUCATION JEUNESSE / POLITIQUE DE LA VILLE

N°369/2022

Sollicitation d'une subvention d'un montant global de 875 € auprès de la Plateforme Génération Vélo pour le cofinancement de deux interventions de « Savoir Rouler à Vélo » se déroulant entre le 24 octobre et le 4 novembre 2022. La prestation est fournie par le Comité Régional de Cyclisme de Bourgogne Franche-Comté et s'élève à 1 750 €. Signature de la charte d'engagement de la collectivité dans le programme Génération Vélo.

N°390/2022

Fourniture et conclusion de prestations de services pour la mise en œuvre de l'édition 2022 d'Octobre rose avec les prestataires suivants :

- Haut Doubs Gourmet, pour la soupe offerte après la Crazy Pink Run, pour un montant maximum de 500 € TTC ;
- Atomix, pour la sonorisation et l'éclairage de la Crazy Pink Run, pour un montant maximum de 3 427,38 € TTC ;
- Scheuber Frederic, pour l'animation musicale de la Crazy Pink Run, pour un montant maximum de 350 € TTC ;

- Commerce Grand Pontarlier, pour l'achat de chèques cadeaux remis au speaker bénévole de la Crazy Pink Run, pour un montant maximum de 200 € TTC ;
- Croix Rouge Française, pour le dispositif secours déployé le soir de la Crazy Pink run, pour un montant maximum de 264,50 € TTC ;
- Cinéma Olympia, pour la projection et le concert organisés le 10 octobre 2022, pour un montant maximum de 400 € TTC ;
- Alex Tissu, pour l'achat de matière nécessaire au Challenge couture Mon Bonnet Rose, pour un montant maximum de 286.66 € TTC ;
- SACEM, pour les droits de diffusion de la Crazy Pink Run et de la soirée projection concert, pour un montant maximum de 500 € TTC ;
- Action, pour l'achat de cadres pour les toiles de Benjamin Locatelli acquises l'année passée, pour un montant maximum de 200 € TTC ;
- La Tentative, pour le cycle d'ateliers bien-être proposé aux personnes en cours de traitement, pour un montant maximum de 2 525 € TTC.

N°422/2023

Mise à disposition, à titre gratuit, au profit du Professeur d'Arabe désigné par l'Education Nationale de la salle « Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) » au sein de l'école Cyril Clerc pour permettre l'enseignement de la langue Arabe dans le cadre du dispositif « EILE ». Cette mise à disposition est consentie à compter du lundi 15 novembre 2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022/2023, conformément à la convention conclue et à la charte de bon usage.

N°433/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de création d'une rampe d'accès et de WC accessibles aux personnes à mobilité réduite à l'école Cyril CLERC de Pontarlier et approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Création d'une rampe d'accès et de WC accessibles aux personnes à mobilité réduite à l'école Cyril CLERC de Pontarlier	39 657 € HT	92 533 € HT	132 190 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°434/2023

Conclusion avec le Réseau Canopé, situé 5 rue des Fusillés de la Résistance – 25000 Besançon, d'une convention de prestation de service concernant l'Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) dans le cadre de son rôle de tiers de confiance auprès de la Ville de Pontarlier pour le projet de réhabilitation de la cour de l'école Joliot Curie. La période d'étude, de conception, de concrétisation puis de suivi du projet s'étalera entre la date de signature de la convention en 2022 et le mois de septembre 2024. Le montant de la prestation s'élève à 19 806 € nets de taxes.

DIRECTION INGENIERIE ET TRANSITION ENERGETIQUE

N°396/2022

Conclusion, après consultation, d'un contrat de mission de coordination SPS avec le cabinet

APAVE ALSACIENNE SAS – 2, rue Thiers – 68056 Mulhouse, relative à la démolition de l'immeuble 6 rue Colin à Pontarlier. Le coût de cette prestation s'élève à 1 920.00 € TTC.

N°416/2022

Conclusion, après consultation, d'un contrat de mission SPS avec le cabinet APAVE ALSACIENNE SAS – 2, rue Thiers – 68056 Mulhouse, relative à la création d'un terrain sportif en gazon synthétique. Le coût de cette prestation s'élève à 2 200.00 € TTC.

N°417/2022

Conclusion, après consultation, d'un contrat de prestation de service avec le cabinet APAVE – 2 Chemin de Palente – 25000 BESANCON afin d'effectuer les mesures de la concentration technique du radon sur les établissements d'enseignements suivants :

- Ecole primaire Cyril Clerc,
- Ecole primaire Vauthier,
- Ecole primaire Pergaud,
- Ecole maternelle Peguy.

Le coût de cette prestation est de 2 425,00 € HT.

N°435/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de réhabilitation des sols des aires de jeux (écoles maternelles des Pareuses, Pergaud, Joliot Curie et Vauthier). Approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Travaux de réhabilitation des sols des aires de jeux (Ecoles maternelles des Pareuses, Pergaud, Joliot Curie et Vauthier).	32 250 € HT	75 250 € HT	107 500 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°436/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de réaménagement de la rue de Salins (de la rue Mermoz à la rue de la Libération). Approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Travaux de réaménagement de la rue de Salins (de la rue Mermoz à la rue de la Libération)	75 000 € HT	175 000 € HT	250 000 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°437/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de réaménagement de la voie du train. Approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Travaux de réaménagement de la voie du train	212 700 € HT	496 300 € HT	709 000 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°442/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de création d'un terrain sportif municipal en gazon synthétique au stade Paul ROBBE à Pontarlier. Approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Création d'un terrain sportif municipal en gazon synthétique – stade Paul ROBBE 25300 Pontarlier	287 280 € HT	670 320 € HT	957 600 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°443/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de réfection du sol du gymnase Léo LAGRANGE de Pontarlier. Approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Réfection sol gymnase Léo LAGRANGE 25300 Pontarlier	48 345 € HT	112 805 € HT	161 150 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°444/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de réfection de la piste d'athlétisme du stade TEMPESTA à Pontarlier. Approbation du plan de financement prévisionnel.

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Réfection de la piste d'athlétisme - stade TEMPESTA de Pontarlier	184 882 € HT	431 391 € HT	616 273 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°445/2023

DETR – Demande de subvention – Travaux de création d'une rampe d'accès et d'aménagement de l'entrée principale du Cabinet Médical Ephémère de Pontarlier.
Approbation du plan de financement prévisionnel

	Etat - DETR	Ville de Pontarlier	Total HT
Création d'une rampe d'accès et aménagement de l'entrée principale du Cabinet Médical Ephémère de Pontarlier	17 500 € HT	40 833 € HT	58 333 € HT
%	30%	70%	100 %

La Ville de Pontarlier s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

N°447/2023

Conclusion d'un marché, passé en procédure adaptée, ayant pour objet les études de maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation des travaux d'adaptation préalable à l'intervention des locaux de la crèche P'tits Loups avec les locaux du relais d'assistance maternelle CAPUCINS. Le montant de cette mission s'élève à 39 980,00 € HT.

Titulaire	Adresse	Montant du marché en € HT
ICP	SERRE LES SAPINS	39 890,00 € HT

N°472/2023

Sollicitation d'une subvention auprès du SYDED, pour les travaux de remplacement de 413 luminaires (remplacement par des sources équipés de LED afin de diminuer leur consommation électrique et de réduire leur impact sur la biodiversité) dans différentes rues de la Ville de Pontarlier, estimés à 305 315,90 € HT, soit 366 379.10 € TTC. Financement et réalisation des travaux de rénovation dans un délai d'un an à compter de la date de notification de la subvention du SYDED.

	Engagement € HT	Engagement € TTC	Nombre de points lumineux rénovés
RENOVATION EP-TOUSSAINT LOUVERTURE	26 584,25 €	31 901,10 €	35
RENOVATION EP-RUE DOUBS (POSTE PHOBOS, VALENTIN, CHASTAING)	15 826,50 €	18 991,80 €	18
RENOVATION EP-RUE BESANCON POSTE VUILLECIN	7 578,15 €	9 093,78 €	11
RENOVATION EP-RUE BESANCON POSTE BESANCON	13 945,56 €	16 734,67 €	20
RENOVATION EP-RUE BESANCON POSTE HLM	13 805,94 €	16 567,13 €	19
RENOVATION EP-RUE PAREUSES ET CORDIER	19 044,64 €	22 853,57 €	26
RENOVATION EP-SAINT CLAUDE 1 ET CHAMP DE TIR	23 327,74 €	27 993,29 €	29
RENOVATION EP-ARMOIRE CRL RUE DES DEPORTES	5 748,72 €	6 898,46 €	8
RENOVATION EP-ARMOIRE DES OUILLONS RUE DU LYCEE	6 917,70 €	8 301,24 €	10
RENOVATION EP-ZONE PAREUSE RUE CARDOT ET SCH	16 882,00 €	20 258,40 €	22
RENOVATION EP-FOLLEREAU	3 811,13 €	4 573,36 €	7
RENOVATION EP-RTA ET SAUTET	25 225,83 €	30 271,00 €	30
RENOVATION EP-CHEMIN DU LARMONT	11 195,60 €	13 434,72 €	13
RENOVATION EP-SARAH BERNARDHT	3 729,84 €	4 475,81 €	5
RENOVATION EP-CHAMP DE TIR	7 294,95 €	8 753,94 €	9
RENOVATION EP-SAINT CLAUDE 2	8 745,68 €	10 494,82 €	13
RENOVATION EP-FIN DE SEL	5 188,30 €	6 225,96 €	5
RENOVATION EP-CHARPILOT	4 995,78 €	5 994,94 €	6
RENOVATION EP-EPINETTE	24 993,14 €	29 991,77 €	43
RENOVATION-EP IBIS	6 500,12 €	7 800,14 €	10
RENOVATION EP-AUBERGE DE JEUNESSE	13 888,04 €	16 665,65 €	19
RENOVATION EP-RENE ROGNON	12 189,76 €	14 627,71 €	11
RENOVATION EP-VICTORIA	1 771,23 €	2 125,48 €	2
RENOVATION EP-MILLENNIUM EPINETTE	26 125,30 €	31 350,36 €	42
TOTAL	305 315,90 €	366 379,10 €	413

DIRECTION DES MOYENS OPERATIONNELS

N°420/2023

Vente aux enchères, via le site Agorastore, du matériel suivant :

- Un camion nacelle – Renault S135 / France élévateur 172T – immo 792 totalement amorti – acheté en 1999 – vendu : 3 648 euros.
- Une étrave de déneigement – Sicometal - vendue : 1 050 euros.
- Une étrave de déneigement – Sicometal - vendue : 1 006 euros.
- Une lame de déneigement – Schmidt M33.5 – achetée en 2001- vendue : 1 574 euros.
- Une découpeuse manuelle de tôle – vendue : 158 euros.
- Une guillotine d'imprimerie – vendue : 155 euros.

N°453/2023

Conclusion d'un contrat d'entretien annuel de maintenance préventive concernant la tribune de la salle des Capucins auprès de la Société Hugon ZAC des Grands Camps, 46090 MERCUES, pour un montant de 1 920 € TTC. Le contrat prend effet le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois par reconduction tacite.

DIRECTION STRATEGIE DU TERRITOIRE

▪ Droit de Prémption Urbain (DPU) - Non-prémption des terrains suivants :

N° décision	Adresse de l'immeuble	Usage
421	4B Place de la Fauconnière et Place de la Fauconnière – AE 43-78-133 Lots 202-213-214-215-216	Habitation Jardin et garage
423	26 rue Arago – BE 123	Habitation Garage
425	8 rue du Rhin – AM 81	Habitation
426	15 rue de la Sablière et Place Georges Clémenceau – AV 318 et 321 Lots 8-11-12-10-27	Habitation

428	3 rue Saint-Paul – AB 16 – lots 2 et 6	Habitation
429	15 rue de la Sablière et Place Georges Clémenceau – AV 318 et 321 Lots 9-27	Habitation
430	22 rue Charles Peguy – BC 202	Habitation
431	8 rue de la Halle -AB 157 – lot 27	Commercial
438	13T rue Antoine Pâtel – AT208	Habitation
439	26 rue Jeanne d’Arc et Impasse des Casernes - AH 165 et 166 – lot 12	Habitation
440	70 rue de la République – AB 61 Lots 2-11	Habitation
441	45 rue de Besançon – AY 56 Lots 3-6-12-14-23	Habitation
448	16 rue Ampère – BC 163	Habitation
449	11 rue Antoine Patel – AY 362 Lots 2-5-6	Habitation
450	37 rue du Toulombief – AN 209	Place de stationnement
452	49 rue Colin – AK 262	Habitation
454	33 rue de Salins – AW 147 – lots 1-18	Commercial
456	13 rue Pierre Semard – AT 153	Habitation
457	53 rue de Besançon – AY 219 – lots 21-24	Commercial
459	6 rue Jean Jaurès et rue Jean Jaurès AW 30 et 31 - lots 26-27-29	Habitation
462	13 rue Arthur Bourdin – AV 368 – lots 4-5	Commercial
464	22-24 rue Jean Mermoz – AX 93-99-100 Lot 114	Commercial
465	2B rue Donnet Zedel -BK 198	Mixte
466	4T Place des Bernardines – AB 122 Lots 411-412-413-423-426	Commercial
467	3 rue Antoine Patel – AY 242 et 244 Lots 1-3-4-5	Habitation
468	25 rue Pierre Corneille – BD 235	Habitation
469	11 rue Antoine Patel – AY 362 – lot 4	Cave
470	3 rue Léandre Merchet – AK 91	Habitation
482	6 Place Cretin – AB 106 – lot 7	Local commercial
484	21 rue Jean Mermoz et rue Arago BE 243	Habitation
485	23 rue du Stand – AR 132 – lots 1 et 2	Habitation
486	13T rue des Lavaux – AL 18 et AL 190 Lot 4	Habitation
487	86 rue de Morteau – BD 234	Habitation
488	1 rue de la Gare – AC 47 – lots 14-15-17	Professionnel

DIRECTION GENERALE - SECRETARIAT GENERAL

N°527/2023

Renouvellement de l’adhésion de la Ville de Pontarlier à la Fédération Française de l’Enseignement Artistique pour l’année scolaire 2022-2023, moyennant le paiement d’une cotisation annuelle d’un montant de 300 €.

N°528/2023

Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Pontarlier à l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) pour l'année 2023, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 2377,72 €.

N°529/2023

Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Pontarlier à l'association des « amis des archives de Franche-Comté » pour l'année 2023, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 15 €.

N°530/2023

Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Pontarlier à l'association « Villes de France » (ex. Fédération des Villes Moyennes) pour l'année 2023, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 2047,98 €.

La séance est levée à 22h20

Pontarlier, le 8 mars 2023

Le Maire,

Patrick GENRE



Le Secrétaire de séance,

Anthony GAUTHIER